

## Transition énergétique & sociétale : comment changer d'échelle ?

*... en quoi l'innovation sociale et les dynamiques collectives facilitent l'émergence et le développement des projets de transition sur les territoires locaux ?*

### RENCONTRE INTERNATIONALE FRANCOPHONE

6, 7, 8 et 9 juin 2018

IMT Atlantique et POLYTECH Nantes  
La Chantrerie à Nantes, France



### CARNET DE BORD DES CONTRIBUTIONS

Avec le soutien de :





# Transition énergétique & sociétale : comment changer d'échelle ?

*... en quoi l'innovation sociale et les dynamiques collectives facilitent l'émergence et le développement des projets de transition sur les territoires locaux ?*

## COMMENT FAVORISER LES INITIATIVES LOCALES ET CHANGER D'ÉCHELLE ?

Le niveau des changements climatiques qui se dessinent, même en actant les engagements volontaires de la COP 21, vont fortement impacter nos sociétés humaines, et ce dans une temporalité très courte.

De nouveaux modèles sont donc à explorer pour réduire nos consommations d'énergie (et plus généralement des ressources), produire cette énergie à partir de sources renouvelables et favoriser par la même la (re)localisation des activités, des emplois.

### **Il va falloir « négocier nos modes de vie » !**

Très présents dans d'autres pays comme l'Allemagne ou le Danemark, les projets locaux portés par des collectifs d'entreprises, d'habitants, d'agriculteurs, en articulation avec les politiques publiques, peuvent contribuer à engager et développer les transitions localement. En France, si des projets phares sont bien présents, ils restent trop rares et la question aujourd'hui posée est celle du changement d'échelle sur nos territoires.

Cette rencontre vise à explorer deux thèmes principaux :

- **Comment caractériser les initiatives locales ?**

Comment se caractérisent les innovations sociales et les dynamiques collectives au sein des projets locaux, quels en sont leurs effets ? Quelles formes de « leadership » exercent les porteurs de projet et quelles modalités de coopération observe-t-on ? Quel rôle joue la culture du territoire ? Y a-t-il des invariants ou des facteurs clés transversaux de réussite ?

- **Comment favoriser le changement d'échelle ?**

Quel est le rôle de la collectivité et de l'Etat pour favoriser l'émergence de ces innovations sociales et faire qu'elles se multiplient ? Quelles articulations entre projets locaux, politiques publiques intercommunales et régions administratives en charge de la transition énergétique ? Comment favoriser le changement d'échelle ?

**Porteurs de projets collectifs, chercheurs-acteurs, acteurs-chercheurs, élus, responsables en collectivité, en entreprise, dans des associations, responsables d'organismes de l'Etat, chacun est invité-e à échanger et partager ses expériences en matière de dynamiques et de capacités collectives, de savoir-faire, de méthodologies...**

**... mais aussi à formuler collectivement quelques préconisations de politique publique pour mieux en favoriser la diffusion.**

**Nous espérons que ces journées seront riches d'utopies réalistes...**

***Les organisateurs de ces rencontres***

# SOMMAIRE

1. **PIICTO, une dynamique collective d'acteurs engagés dans la transition énergétique et écologique à l'échelle d'un territoire industrialo-portuaire** (Nicolas MAT ; PIICTO) ..... 8
2. **Agir sur la sensibilisation citoyenne et la relation sociale de proximité pour agir durablement et massivement sur les comportements** (Fabien JOURON et Virginie RIGOULOT ; Groupe La Poste) ..... 13
3. **Mobiliser l'ensemble de la filière événementielle d'un territoire au service de la transition écologique** (Dominique BEHAR, Nicolas BOESPFLUG et Adèle SERRA ; Réseau éco-événement, Nantes métropole et Citoyenne)..... 18
4. **La mobilisation des territoires ruraux en matière de Transition énergétique : l'exemple des Pays** (Nicolas POTIER ; Pays de Haute-Sarthe / Université du Maine) ..... 22
5. **Le rôle des Églises dans la transition énergétique et le changement d'échelle** (Arnaud DU CREST ; Groupe Ecologie paroles de chrétiens Nantes) ..... 27
6. **Développer l'économie circulaire et collaborative sur les territoires** (Philippe LOHEZIC ; Association pour le Développement de l'Économie Circulaire et Collaborative) ..... 31
7. **Projets citoyens d'ENR : De quoi parle-t-on ? Quelles contraintes et quelles plus-values pour un territoire et pour la transition énergétique ?** (Pierre JOURDAIN et Alain RIDARD ; Énergies citoyennes en Pays de Vilaine)..... 34
8. **Un cercle vertueux pour la transition énergétique et sociétale** (Pierre LECUREUIL ; Municipalité de Sucé-sur-Erdre) ..... 40
9. **Le cotoiturage solaire photovoltaïque, instrument d'une citoyenneté écologique agissante dans les territoires ? Étude monographique du dispositif CoWatt** (Julien BOURON et Bruno DANIEL ; ALISEE)..... 44
10. **Comment changer d'échelle ? Le cas de la participation citoyenne et de l'habitat participatif dans la fabrique de villes résilientes** (Vincent CHAILLOU, Marika FRENETTE, Angeline MORLEC et Téo SAAL ; Wigwam Conseil) ..... 48
11. **Croiser les politiques publiques et les initiatives locales pour favoriser la transition du territoire d'Erdre et Gesvres** (Marion RICHARTÉ ; Communauté de communes d'Erdre et Gesvres) ..... 52
12. **Réduire la précarité énergétique des ménages sur le quartier Grand Bellevue (Nantes et Saint-Herblain)** (Jean-Yves BOUCHET ; Consommation Logement cadre de Vie) ..... 55

<b>13. Des énergies participatives à la transition énergétique et sociétale en Rabelaisie</b> (Françoise BAUDIN, Florence BUSNOT-RICHARD et Lionel HÉGRON ; Collectif Chinonais Environnement, PNR Loire Anjou Touraine et Association ENR citoyennes en Rablaisie) .	62
<b>14. Mobiliser les citoyens autour de la transition écologique sur un territoire : retour d'une expérience vécue</b> (Hugues BAUDRY ; Docteur en géographie - intervenant à l'Institut Supérieur de Formation des Cadres Territoriaux) .....	67
<b>15. Re-faire société...la vie en .coop !</b> (Frederic RATOUIT ; FR Conseil).....	71
<b>16. La chantrerie : un territoire du faire ensemble</b> (Bernard LEMOULT ; AFUL Chantrerie, IMT Atlantique) .....	75
<b>17. Les valeurs des Pionniers Ordinaires de la Transition Énergétique</b> (Carine DARTIGUEPEYROU, politologue).....	81
<b>18. Le milieu de vie : une unité d'analyse et d'intervention pour la transition écologique</b> (René AUDET, Mathilde MANON, Ian SEGERS ; Chaire de recherche UQAM sur la transition écologique).....	86
<b>19. Transition écologique : l'utilité d'un éclairage issu de la philosophie sociale et politique</b> (Fabrice FLIPO ; Télécom École de Management) .....	95
<b>20. Les syndicats québécois et la question environnementale-écologique</b> (Ève-Lyne COMTOIS-DINEL et Diane-Gabrielle TREMBLAY ; Université TÉLUQ) .....	99
<b>21. De l'ordinaire à l'institutionnel ? Appropriation publique des pratiques informelles de gestion des déchets dans les pays du Sud</b> (Mathieu DURAND ; Le Mans Université - CNRS (ESO)) .....	103
<b>22. Initiatives citoyennes de transition et rapports au territoire : une analyse comparée de deux communes en Belgique</b> (Ludivine DAMAY, Anne GUISET et Christine SCHAUT ; Université Libre de Bruxelles et Université Saint-Louis – Bruxelles) .....	106
<b>24. Vers une transdisciplinarité réflexive : intégrer la réflexivité sur les valeurs et les capacités de co-construction dans la recherche partenariale</b> (Tom DEDEURWAERDERE ; Université catholique de Louvain) .....	113
<b>25. Peut-on définir des capacités collectives dans une perspective de transition énergétique et sociétale ?</b> (Cyria EMELIANOFF ; Le Mans Université).....	116
<b>26. Un outil pour favoriser la connaissance de l'innovation sociale – les territoires de l'innovation sociale dans les montagnes d'Auvergne et Rhône-Alpes</b> (Jean-Baptiste GRISON ; UMR Pacte / Labex ITEM) .....	120
<b>27. Développer la "maturité coopérative" pour permettre l'émergence, et favoriser la croissance et la pérennité des initiatives de transition</b> (Anne et Patrick BEAUVILLARD ; Institut des Territoires Coopératifs (Inovane)) .....	124

<b>28. Modéliser n'est pas reproduire. Essaimage comme pollinisation nécessitent de suivre un processus pour construire son propre modèle</b> (Anne et Patrick BEAUVILLARD ; Institut des Territoires Coopératifs (Inovane)).....	129
<b>29. Caractériser les articulations entre innovations sociales et leurs territoires d'inscription</b> (Kirsten KOOP et Pierre-Antoine LANDEL ; Université Grenoble Alpes) .....	133
<b>30. Peut-on sortir des énergies fossiles sans décroissance économique ?</b> (Sarah CACOUB ; Transition Énergétique Québec).....	136
<b>31. La culture de proximité et la transition à Montréal : vers une grille d'indicateurs de la vitalité culturelle des quartiers</b> (Wilfredo ANGULO, Juan-Luis KLEIN, Catherine LAREAU, Laurent SAUVAGE et Diane-Gabrielle TREMBLAY ; Université Téléuq).....	140
<b>32. Volteface : la transition énergétique comme projet de société</b> (Benoît FRUND et Nelly NIWA ; Université de Lausanne) .....	144
<b>33. Les fondations philanthropiques et la transition écologique : le baiser de la mort ?</b> (Sylvain LEFÈVRE ; CRISES et PhiLab) .....	148

## PAROLES D'ACTEURS ... CHERCHEURS



# 1.

## **PIICTO, une dynamique collective d'acteurs engagés dans la transition énergétique et écologique à l'échelle d'un territoire industrialo-portuaire (Nicolas MAT ; PIICTO)**



Nicolas MAT

L'enjeu de transition énergétique et écologique de nos sociétés rappelé aujourd'hui de manière quasi systématique dans les grands rassemblements internationaux de décideurs est intimement lié à une appréhension et déclinaison opérationnelle au sein des territoires. Si les différentes parties prenantes impliquées autour de cet enjeu s'accordent pour dire que cette déclinaison opérationnelle doit pouvoir s'appuyer sur de nouvelles approches collectives, ces dernières peuvent toutefois prendre des formes plus ou moins différentes d'un territoire à l'autre.

### **Transition énergétique et territoires industrialo-portuaires, un enjeu spécifique**

La dynamique PIICTO (Plateforme Industrielle et d'Innovation du Caban-Tonkin) est une démarche collective d'écologie industrielle initiée et déployée à l'échelle d'un territoire industrialo-portuaire, en l'occurrence au sein de la Métropole d'Aix-Marseille Provence. Cette approche collective multi-acteurs apporte un éclairage concret et opérationnel du concept d'écologie industrielle appliqué dans une typologie de territoires fortement confrontés aux enjeux de mutation industrielle, de coexistence complexe entre activités agricoles, industrielles, urbaines, portuaires et de préservation des ressources (Mat, 2015). Les territoires industrialo-portuaires concentrent en effet, en France ou à l'échelle internationale, de très importantes activités de production, transformation, consommation de flux de matières et d'énergie. La zone industrialo-portuaire de Marseille-Fos consomme 4,5 Mtep par an, soit 3% de la consommation énergétique française pour une surface représentant seulement 0,02% du territoire national (Rodrigues, 2012).

Par ailleurs, ces territoires, souvent organisés administrativement sous forme de métropoles, doivent gérer en parallèle une démographie croissante, des problèmes forts de qualité de l'air, de gestion des déchets et effluents, d'accès à l'énergie, de préservation des espaces naturels sensibles, etc. Les territoires portuaires constituent ainsi des terrains fertiles d'expérimentations et de déploiement de l'économie circulaire et de la transition énergétique à grande échelle en France et à l'échelle internationale (Mat, 2015).

Depuis le milieu des années 2000, on observe à l'échelle mondiale de plus en plus de territoires industrialo-portuaires se saisir du concept d'écologie industrielle pour repenser leur mode de fonctionnement actuel et également penser leur avenir (Cerceau et al, 2015). Or, ces démarches d'écologie industrielle font systématiquement ressortir l'enjeu énergétique comme celui faisant l'objet du plus grand nombre d'initiatives (pilotes innovants, démonstrateurs dans le domaine de la décarbonisation, utilisation et stockage d'énergies renouvelables, synergies industrielles, etc.). Dès lors, il est suggéré que la transition écologique et énergétique souhaitée à grande échelle au sein de nos sociétés hyper-industrielles doit et s'appuie déjà sur le mouvement opéré dans cette typologie de territoires et ce, à une échelle internationale.



[www.piicto.fr](http://www.piicto.fr)

Le territoire industrialo-portuaire de Fos est une illustration concrète de la période dite du « tout-pétrole », débutée en 1920 et dont l'apogée se situe à la fin des années 70. Durant cette période, l'avènement du pétrole et la massification de l'exploitation de ressources non renouvelables ont conduit à séparer les activités portuaires et industrielles des espaces urbains : de nouveaux territoires, situés à l'ouest de la ville de Marseille (Lavéra, Berre l'Etang, La Mède, Fos sur Mer) ont ainsi été colonisés par les activités industrielles et portuaires, tandis que les activités traditionnelles du port historique ont progressivement décliné. Basés sur différents sites, le territoire administré par l'autorité portuaire de Marseille-Fos s'est donc progressivement bipolarisé, étant constitué des bassins Est (historique) et Ouest (nouvelles implantations au 20<sup>ème</sup> siècle) (Mat et al. 2015).

Les bassins Ouest, dont fait partie la ZIP de Fos-sur-Mer lancée dans les années 1960, sont dédiés à la massification de différents trafics avec des terminaux spécialisés : conteneurs, hydrocarbures, méthaniers, minéralier, céréalier. Un foncier disponible important (la ZIP de Fos couvrant à elle seule plus de 10 000 hectares) a permis de construire des entrepôts logistiques et des sites industriels de grande taille (sidérurgie, pétrochimie, etc.). La ZIP de Fos sur Mer a axé son développement autour des activités de sidérurgie, de raffinage et de pétrochimie, de chimie, d'électrometallurgie ainsi que des activités commerciales et de l'industrie légère. Porté par les flux d'hydrocarbures, le trafic maritime a fortement augmenté pour atteindre un maximum de 105 millions de tonnes en 1974, avant de stagner autour de 85 millions de tonnes jusqu'au milieu des années 2000.

Au début des années 2000, confronté à des difficultés de développement, le Port de Marseille a été contraint de définir une nouvelle politique de prospection commerciale dans le but de maintenir des activités existantes et le trafic maritime associé et d'accueillir de nouvelles activités. Durant cette période marquée par la prise de conscience des aspects environnementaux, par les tensions sur les matières premières, notamment énergétiques, et par des conflits d'usages récurrents avec les autres parties prenantes du territoire (agriculteurs, associations, collectivités, etc.), le Port a dû s'adapter et faire évoluer son activité fortement polluante et finalement peu connectée avec son territoire environnant.

L'autorité portuaire s'est donc dotée d'une approche stratégique articulant transition énergétique (nouveaux systèmes décarbonés de production et de distribution, nouveaux services aux entreprises, etc.) et réinvestissement de l'interface port-ville à travers de nouvelles coopérations, principalement dans le domaine culturel et foncier à l'heure actuelle, mais également à travers de nouveaux modes de gouvernance de l'autorité portuaire (Mat et al. 2015). Cette stratégie d'optimisation de l'usage des ressources s'est ainsi basée sur l'efficacité énergétique en optimisant les processus de production et de logistique sur le territoire industrialo-portuaire, le développement des énergies renouvelables (éolien, biomasse, solaire, etc.), l'écologie industrielle afin de développer de nouvelles synergies entre les industries implantées sur la ZIP et faire évoluer les pratiques de coopération entre acteurs socio-économiques.

S'appuyant sur de premiers travaux en partenariat avec les parties prenantes locales (collectivités, associations, industriels, chercheurs, etc.), la trajectoire de

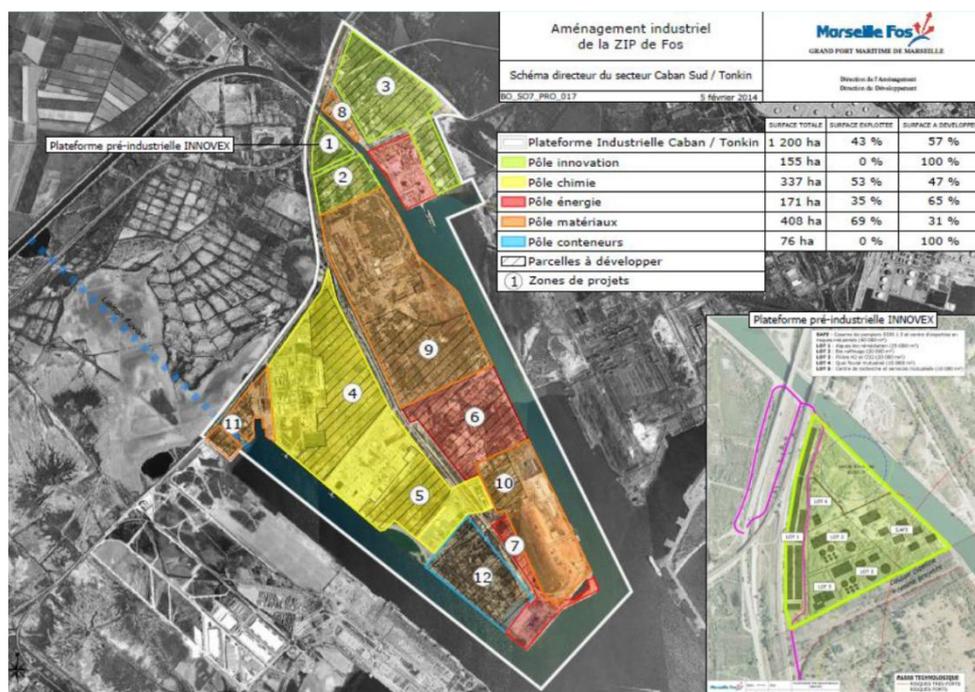
ce territoire industrialo-portuaire ayant préfiguré l'émergence de la dynamique PIICTO a donc évolué d'une problématique de diversification industrielle à une problématique plus globale de mutation industrielle et de transitions écologique et énergétique.

### PIICTO, une dynamique multi-acteurs consacrée à la transition socio-écologique du territoire industrialo-portuaire de Fos

Au début des années 2010, deux évènements ont favorisé l'émergence de la dynamique PIICTO basée sur une plus grande et nécessaire coopération entre les acteurs du territoire industrialo-portuaire de Fos :

1/ la perte d'un prospect américain qui cherchait une implantation industrielle en Europe de l'Ouest pour construire une usine de production de fibres de carbone (représentant plusieurs centaines de millions d'euros d'investissement et la création de plus d'une centaine d'emplois) et qui finalement ira s'implanter dans la vallée du Rhône,

2/ la mise en redressement judiciaire d'industriels de la plateforme. Dans ce contexte difficile, les industriels de la zone de Fos et le Grand Port Maritime de Marseille ont donc décidé de travailler en commun au développement d'une plateforme multipartenaire dans l'optique de consolider économiquement les industriels implantés et créer des conditions plus favorables à l'accueil de nouveaux acteurs industriels, en s'appuyant sur le déploiement de la démarche d'écologie industrielle et sur une démarche d'innovation notamment orientée sur les enjeux de la transition énergétique.



Vue aérienne de la plateforme PIICTO et schéma d'aménagement

La recherche d'une mutualisation de services, de fournitures d'utilités, la valorisation plus systématique de co-produits permet ainsi à la quinzaine d'industriels implantés d'améliorer leur efficacité énergétique et leur compétitivité. Par ailleurs, la plateforme PIICTO (d'une surface de 1200 hectares)

s'est positionnée comme un véritable terrain d'expérimentation par l'accueil de démonstrateurs et de pilotes pré-industriels préfigurant l'industrie du futur (stockage de l'énergie, méthanation, captage, stockage, liquéfaction du CO<sub>2</sub>, production de microalgues, valorisation de l'hydrogène, etc.).

La dynamique PIICTO, structurée sous forme d'association depuis septembre 2014, rassemble aujourd'hui 38 membres (industriels, autorité portuaire, collectivités, services de l'Etat, pôles de compétitivité, etc.). Les actions de l'association sont aujourd'hui organisées en 6 groupes de travail opérationnels thématiques et/ou transversaux avec pour chacun des jalons clés définis à court et moyen terme : GT Réseau de vapeur, GT Economie Circulaire, GT Innovation, GT PPRT/Gouvernance, GT Marketing-Promotion, GT Bio-Industries.

Parmi ces groupes de travail, un des projets les plus stratégiques vise à la création d'un réseau de distribution de la vapeur au niveau de la plateforme. Différents sites industriels d'incinération d'ordures ménagères et de déchets industriels dangereux sont en effet excédentaires en chaleur et pourraient ainsi alimenter les sites industriels situés dans le périmètre de PIICTO, pour la plupart fortement consommateurs d'énergie (électrique et thermique). Ce potentiel d'échange estimé à près de 377 000 MWh par an permettrait une économie de près de 120 000 tonnes par an de CO<sub>2</sub> émis sur la zone. Au-delà de cet exemple, l'objectif est bien d'identifier puis développer des synergies (dans le domaine des services, des utilités et des produits) entre les acteurs de la plateforme. Cela passe par la mise en place d'un fichier partagé des données (relatives au transport, à la gestion des déchets, aux types de matières premières utilisées, aux co-produits et rejets générés, etc.) caractérisant les installations industrielles présentes sur la plateforme. Des opérations de mutualisation (achats groupés, contrats communs de gestion de déchets, etc.) sont ainsi explorées par les acteurs intéressés au sein de la zone (Mat et al, 2015).

### **PIICTO, une démarche apprenante**

La dynamique PIICTO est un véritable projet de territoire qui mobilise une variété d'acteurs privés et publics apportant leurs compétences, leurs réseaux et leur capacité de facilitation pour faire avancer des projets complexes, tant au point de vue technique, économique et financier, réglementaire, organisationnel, etc. Les différents chantiers collaboratifs et pluridisciplinaires permettent d'assurer une bonne implication et responsabilisation des acteurs du territoire au-delà du seul aménageur portuaire.

La complexité de gestion qui en résulte est compensée en partie par un enracinement fort de cette dynamique PIICTO dans son territoire et la diffusion des enjeux et impératifs de mutation industrielle et énergétique dans les structures et réseaux le constituant.

En découlent de nouvelles formes d'ancrage territorial des activités industrielles, de nouvelles logiques de coopération entre acteurs et la création de nouvelles opportunités au bénéfice de la compétitivité et de l'attractivité de la plateforme. Le rôle d'animation de cette démarche à l'interface des différentes parties prenantes permet par ailleurs d'être au plus près des réalités de terrain pour

constater et se confronter aux jeux d'acteurs et aux difficultés d'émergence et de mise en œuvre d'actions d'économies d'énergie, de décarbonisation de nos outils productifs et de nos modes de déplacements.

Ce retour d'expérience permet aussi d'alimenter une lecture critique d'approches et de modes d'interactions entre chercheurs et acteurs, qui doivent aussi évoluer pour contribuer à ce changement d'échelle tant espéré et nécessaire.

### **Références**

CERCEAU J., MAT, N., JUNQUA, G., LIN, L., LAFOREST, V., GONZALEZ, C., 2014. Implementing industrial ecology in port cities: international overview of case studies and cross-case analysis. *Journal of Cleaner Production*, 74(1), 1-16

MAT, N., 2015. Dynamiques de transition dans les territoires portuaires : apport de l'écologie industrielle et territoriale aux processus d'adaptation vers une société bas-carbone. Thèse de doctorat, Ecole des Mines d'Alès.

MAT, N., CERCEAU, J., ALIX, Y. Economie Circulaire et Ecosystèmes Portuaires. Collection Les Océanides 2015.

MAT, N., CERCEAU, J., SHI, L., PARK, H-S., JUNQUA, G., LOPEZ-FERBER, M., 2015. Socio-ecological transitions toward low-carbon port cities: trends, changes and adaptation processes in Asia and Europe. *Journal of Cleaner Production*.

RODRIGUES, J., 2012. Etude des potentialités de valorisation des calories et frigories de la ZIP de Fos-Lavéra. Rapport de projet de fin d'études, Ecole des Mines d'Alès, France.

UIC PACA, 2014. Projet PIICTO, plateforme industrielle et innovation de Caban Tonkin. Une vision globale au service d'une action de proximité.

## 2.

### Agir sur la sensibilisation citoyenne et la relation sociale de proximité pour agir durablement et massivement sur les comportements (Fabien JOURON et Virginie RIGOULOT ; Groupe La Poste)



Fabien JOURON



Virginie RIGOULOT

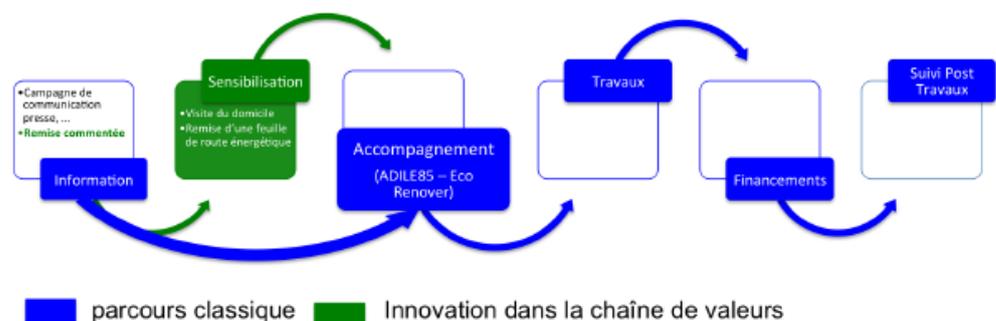


[www.legroupe.laposte.fr](http://www.legroupe.laposte.fr)

**Problématique** : Dans le cadre de la transition énergétique, un des enjeux majeurs est la compréhension et la mise en action du Grand public. Pour pouvoir rénover et avoir des résultats probants sur 500 000 logements à rénover par an (ambition fixée par la loi de Transition Énergétique du 18 août 2015), il faut changer d'échelle et pouvoir impacter le plus grand nombre. Jusqu'alors le schéma traditionnel de la rénovation énergétique de l'habitat (hors dispositifs ANAH centrés sur les publics précaires) reposait majoritairement sur l'attente d'une saisine du particulier après une campagne classique de communication. Depuis lors, de nouveaux outils numériques ont été développés. L'expérience a montré les avantages d'une consultation facilitée et de l'accès à de l'information technique, mais en a démontré aussi les limites. On réalise que le lien humain et l'échange social sont plus forts que toute saisine par une plateforme digitale.

Agir en mettant le particulier au cœur du dispositif afin de porter vers lui une information individualisée et agir sur la sensibilisation permet d'avoir une transformation concrète. Plusieurs expériences positives ont été menées sur le territoire (La Carène, Challans, Fontenay le comte) en combinant l'action des guichets d'information des collectivités avec une action de sensibilisation réalisée au domicile par un acteur de confiance, le facteur. Notre proposition, montrer le processus mis en œuvre et partager avec les acteurs présents les meilleurs moyens d'optimiser cette action. Notre enjeu est d'augmenter le plus possible le taux de transformation entre l'information facteur et les travaux effectifs (et donc la réduction de consommation), nous n'y arriverons qu'en complétant la chaîne d'acteurs pour simplifier au plus l'expérience habitant et assurer au particulier un retour de bénéfice (soit en confort soit en financier).

**Hypothèse pour agir** : aller voir chaque particulier et l'accompagner dans l'analyse et le diagnostic de son logement. Lui donner des outils de réflexion (référentiel de ses consommations puis points d'amélioration de l'efficacité énergétique de son actif immobilier) afin qu'il puisse définir un plan d'action cadencé et que de manière graduelle chacun se donne les moyens d'agir de manière positive. Objectif : permettre au particulier d'être acteur de sa transition par de la pédagogie et lui donner les informations clés pour conduire l'action.

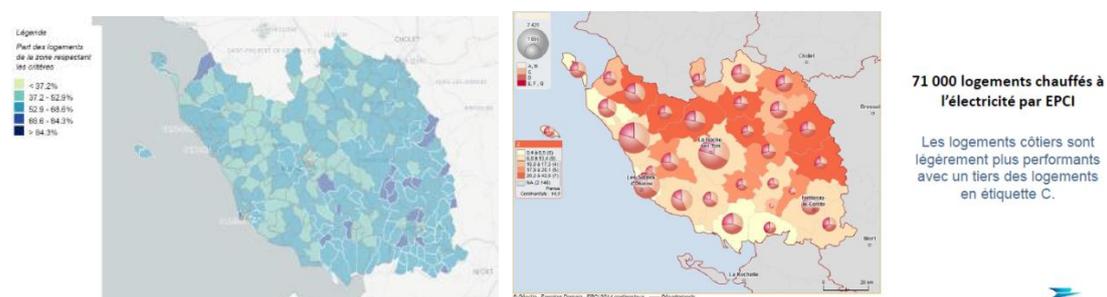


Source : La Poste/Energies Demain/Juillet2015

La méthodologie suivie :

### **A/ Constitution d'une maquette énergétique du territoire**

Travail amont afin de définir par maille iris (zone d'habitat) la qualité énergétique des bâtis et alors intervenir sur les zones où une majorité des habitats sont réellement concernés. Cette sélection est issue de l'analyse croisée d'une base de données compilant des informations sur les dates de construction, les types de chauffage, le statut d'habitat avec la base adresse du Service National de l'Adresse (SNA). Elle peut être également augmentée des données de la collectivité sur les actions portées dans le cadre de ses politiques de l'habitat (PIG, OPAH, ...). L'objectif étant de constituer une matrice source pour la collectivité lui permettant de réaliser un suivi coordonné et garder un historique des actions engagées.



### **B/ Sensibilisation et détection des foyers « appétants »**

Envoi d'une annonce co-rédigée et signée par la collectivité en amont du passage facteur chez les particuliers. Prise de contact par le facteur avec le particulier, démarche de sensibilisation et collecte d'informations auprès du foyer, qui permettent de valider l'éligibilité du logement à des travaux d'améliorations énergétiques et l'intérêt du particulier à poursuivre la réflexion.

**C/ Mise en relation du particulier avec le guichet de la collectivité ou les opérateurs agréés** pour le suivi et l'accompagnement. Action réalisée sur la base du consentement du particulier pouvant aller jusqu'à la prise de rendez-vous.

#### Objectifs recherchés :

*Etre en capacité de répondre de façon massive et à la fois ciblée aux ambitions de rénovation, selon plusieurs axes :*

- Développer le nombre de foyers ayant une compréhension des enjeux de la rénovation ;
- Apporter de l'information de qualité aux particuliers sur la situation de son logement ;
- Toucher de façon efficace les propriétaires de logements ayant un potentiel de rénovation.

*Organiser les conditions d'un suivi dans le temps de la rénovation des logements :*

- Concevoir un outil en préfiguration du déploiement du passeport habitat qui permette de constituer un dossier individualisé sur le logement sous format numérique ;

- Avoir une vision globale à l'échelle d'un territoire du potentiel d'action, en constituant une maquette énergétique agrégeant les données sur les caractéristiques de l'habitat partagée avec les collectivités pour guider l'action et assurer un suivi de la performance de l'action publique.

*Etre en capacité de toucher tous les publics :*

- Amorcer une prise de conscience et envie d'agir par un dispositif démultipliable en tout point du territoire, auprès de tous les publics ;
- Proposer un dispositif qui permette d'initier des premières démarches auprès de publics en précarité énergétique et une intégration dans un parcours pour la constitution d'un plan d'accompagnement à la rénovation, en coordination avec un opérateur agréé (programme DEPAR<sup>1</sup>).

Etat d'avancement :

Les expérimentations ont été réalisées sur la Région des Pays de la Loire avec l'appui des collectivités concernées : en Vendée (Fontenay le Comte, Challans), sur la Carène et en Maine et Loire avec un taux de transformation significatif. D'autres actions sont en cours sur le territoire national, pour et en coordination avec les Directions de l'habitat des collectivités territoriales. Les résultats obtenus des différents dispositifs engagés sur le territoire confirment l'intérêt et l'efficacité d'une action à domicile auprès des foyers par l'intermédiation d'un postier.

Ainsi au travers des expérimentations conclues en différents territoires, dans le cadre d'un dispositif partenarial entre la collectivité et la Poste concernant 21 231 foyers (urbains, ruraux, toutes catégories socio professionnelles) informés par un courrier,

- 13 718 foyers ont pu être sensibilisés en direct par les facteurs ;
- 6 978 foyers ont été d'accord pour répondre à un questionnaire sur l'énergie et leur logement ;
- 3 262 ont été d'accord pour aller plus loin dans la démarche en prenant un rendez-vous et/ou en donnant leurs coordonnées soit plus de 15 % des foyers ciblés initialement.

Enseignements : Clé de succès/ perspectives de développement :

Les expérimentations conduites depuis 2 ans, confirment l'intérêt d'un travail en étroite collaboration avec les collectivités, acteurs pivot des dispositifs d'accompagnement des particuliers dans la rénovation. En synthèse ci-dessous les principaux enseignements et les clés de réussite qui émergent des démarches initiées :

- Agir au domicile des propriétaires occupants de maisons individuelles par un tiers de confiance exerçant une mission d'intérêt général pour le

---

<sup>1</sup> DEPAR : Diagnostic Energétique Pour Accompagner la Rénovation. DEPAR est un dispositif de sensibilisation des ménages en précarité énergétique proposé par la Poste aux collectivités en coopération avec SOLIHA. Il a été lauréat de l'appel à projets du Ministère de la transition écologique et sociétale dans le cadre des programmes d'accompagnement du dispositif CEE « précarité énergétique »

compte de la collectivité territoriale. Le binôme collectivité- Poste suscite la confiance des ménages, sur un sujet jugé complexe ;

- Porter une information individualisée sur la qualité de leur logement via une « feuille de route énergétique » qui permet grâce à son contenu, d'accélérer significativement le passage à l'acte des propriétaires vers la réalisation de travaux de rénovation énergétique dans leur habitat. Ce résultat est conditionné au fait que cette feuille de route est gratuite pour le particulier, que le service est délivré par un facteur au moyen d'une remise commentée et parce qu'un dispositif approprié d'accompagnement est également défini qui assure la continuité du suivi par le particulier ;
- Prendre en compte la diversité des situations, et construire un dispositif de sensibilisation, d'information et d'accompagnement adapté à tout type de publics. Organiser un dispositif qui puisse à la fois apporter un accompagnement spécifique pour les publics les plus précaires mais aussi en capacité d'apporter des solutions pour les ménages solvables et intermédiaires. Ces catégories lors des démarches engagées ont montré un intérêt pour agir. Elles sont souvent « oubliées » des dispositifs d'accompagnement alors qu'elles constituent un gisement important des logements à rénover. Il s'agit de leur proposer des solutions d'actions graduelles adaptées à leur capacité d'investissement ;
- Intégrer et travailler avec l'ensemble des acteurs de la rénovation concernés sous l'égide de la collectivité pour structurer un dispositif complet afin de permettre un suivi du particulier par un partage des informations. Ce dernier point reste le plus complexe à mettre en œuvre et soulève plusieurs autres enjeux autour de la protection des données, de l'interopérabilité, du partage de la valeur des données, etc.

#### Les perspectives de développement :

Ces premiers retours mettent également en lumière plusieurs axes de travail pour poursuivre la démarche au service de la massification de la rénovation des logements. Cette démarche s'inscrivant également dans la réflexion en cours sur le déploiement d'un passeport (ou carnet numérique) de l'habitat attendu par l'ensemble des professionnels de la rénovation.

Pour répondre à cette double ambition, les futurs développements devront se focaliser sur la recherche de solutions nouvelles pour répondre aux 3 principaux enjeux suivants :

- Capacité à partager de l'information entre les différents acteurs :
  - Comment partager les informations remontées aux guichets vers les acteurs de la rénovation pour faciliter la transformation des intentions du particulier vers la réalisation effective de travaux ?
  - Quelles garanties et services offre-t-on au particulier sur les informations issues de ces dispositifs, en contrepartie de son accord sur la diffusion de ces données ?

- Développer de nouveaux modes de financement des dispositifs :
  - Trouver des voies pour maintenir la gratuité pour le particulier des dispositifs d'amorçage de la démarche de rénovation et ouvrir la voie pour l'ouverture d'un carnet numérique de leur logement.
  - Comment construire un modèle d'autofinancement permettant une réelle mobilisation à grande échelle ? Les pistes les plus souvent évoquées étant celles d'une micro rétribution par la multiplicité des acteurs parties prenantes et bénéficiaires de la rénovation sur les données consignées sur le logement et avec l'accord du particulier, pour alléger la charge des collectivités.
- Renforcer le discours pédagogique sur la rénovation :
  - Poursuivre le travail de coopération avec les différents acteurs de la rénovation pour partager une culture commune et une cohérence des discours sur la rénovation.
  - Comment rendre toujours plus désirable la rénovation auprès des particuliers ? Identifier les éléments de valeur positive et de réassurance attendus par le particulier, au-delà des bénéfices induits par l'amélioration de la performance énergétique du logement

## Mobiliser l'ensemble de la filière événementielle d'un territoire au service de la transition écologique (Dominique BEHAR, Nicolas BOESPFLUG et Adèle SERRA ; Réseau éco-événement, Nantes métropole et Citoyenne)



Adèle SERRA



Nicolas BOESPFLUG



Dominique BEHAR



[www.reseau-eco-evenement.net](http://www.reseau-eco-evenement.net)

### Introduction

La présente contribution décrit comment une filière au sein d'un territoire est entrée en transition énergétique. La filière concernée est celle de la sphère événementielle au sens large : associative, culturelle, sportive, professionnelle et marchande. Le territoire est celui de l'agglomération nantaise. La contribution s'organise en quatre parties. La première précise le contexte dans lequel le changement d'échelle s'est opéré, la deuxième partie liste les principales parties prenantes impliquées et comment celles-ci ont été mobilisées. La troisième est illustrée par quelques outils et la dernière trace des perspectives pour parvenir au changement d'échelle souhaité.

### 1ère partie : Le contexte

*La nécessaire transition d'une filière* : A l'instar d'autres filières économiques de fabrication de biens ou de services, la filière événementielle génère de nombreux impacts environnementaux : déchets (vaisselle ou scénographie jetable), déplacements des publics ou encore consommation énergétique. Dans le même temps, cette filière a à cœur de développer ses plus-values sociétales : accessibilité pour tous, contribution à une alimentation responsable et à l'économie locale. En 2012, lors du démarrage de cette initiative sur l'écoresponsabilité événementielle, ce concept existe sous plusieurs formes, déclinées au niveau national (<http://evenementresponsable.org/>) ou au niveau local (<http://www.monprojetresponsable.org/>). Cependant, la question du changement d'échelle paraît un objectif hors de portée : les actions d'éco-conception restent marginales et l'ensemble des acteurs de la filière ne se sentent ni impliqués ni en capacité de changer.

*L'événement comme vecteur de la transition écologique* : L'enjeu de transition est important pour cette filière car elle possède une caractéristique majeure : une capacité d'influence sur les publics. Est-ce lié à son aspect éphémère, aux émotions qu'elles véhiculent, à son caractère festif ou la rupture avec des routines ? Sans doute pour toutes ces raisons, les événements s'avèrent être des moments propices pour expérimenter la transition écologique avec les publics : tester un repas végétarien et local, changer son regard et ses actions sur le tri, limiter le gaspillage alimentaire, développer les déplacements à vélo, le co-voiturage, etc.

*Un territoire propice au changement d'échelle des éco-événements* : L'agglomération nantaise est composée de 24 communes. Celle-ci fait preuve d'une dynamique économique et culturelle particulièrement active. La sixième ville de France possède les grandes infrastructures événementielles propres à son rang : un stade sportif européen, un zénith, un parc expo, la cité des congrès et de nombreux équipements d'accueil des publics. A l'image du dynamisme économique, de nombreux événements y sont organisés. Le territoire vibre

également sous le rythme de nombreux événements associatifs qu'ils soient culturels, sportifs ou populaires (vide greniers, fêtes d'écoles...) En 2013, Nantes devient Capitale verte européenne, primée pour sa qualité de vie et son implication en matière de développement durable et ouvre une séquence de 4 années avec des temps forts en matière de développement durable : Vélo City, sommet mondial *Climate Chance*, *Green Week*, Grand débat de Nantes Métropole autour de la transition énergétique ([www.nantestransitionenergetique.fr](http://www.nantestransitionenergetique.fr)).

## **2ème partie : La mobilisation de tous les acteurs**

*Des accompagnements aux organisateurs d'événements* : Dès 2012, les services Prévention des déchets et Animation climat développement durable de Nantes Métropole proposent des dispositifs d'accompagnements pour une trentaine d'événements par an. En 2017, après 5 années d'accompagnement, ce sont plus de 150 événements accompagnés sur le territoire et la mise sur les rails d'un réseau d'acteurs : le Réseau Eco-Événement.

*La collaboration entre réseaux existants* : La dynamique du réseau éco-événement n'est pourtant pas la seule dynamique existante autour de l'éco-responsabilité événementielle. Le pôle des musiques actuelles en Pays de la Loire, la ligue 44, le CDOS 44 ou des réseaux tels qu'Ecopole ou les Ecosolies accompagnent leurs adhérents sur cette même question. Afin de favoriser les échanges de bonnes pratiques et d'apporter une réponse la plus pertinente possible aux organisateurs, une coordination entre certains de ces acteurs est mise en place sous la bannière « 1001 événements s'engagent pour leurs territoires et le climat ».

*Le citoyen impliqué* : En lien avec les démarches participatives comme Nantes&Co, ou via les réseaux sociaux, les citoyens concernés par les questions d'éco-responsabilité événementielle peuvent enfin voir leurs avis pris en compte. Le Réseau société civile verte piloté par la ville de Nantes, a permis à des citoyens de rédiger un « avis des publics » sur les éco-événements après 5 visites citoyennes. Cette implication s'est poursuivie lors du grand débat sur la transition énergétique au travers de communautés apprenantes.

*Toute la filière représentée dans une association* : En complément des accompagnements de Nantes Métropole, un collectif d'acteurs se propose d'amplifier la dynamique du Réseau Eco Événement au travers d'une association, Planet'Evenement qui regroupe l'ensemble des acteurs de la filière événementielle : organisateurs, prestataires, publics, bénévoles, experts ou encore représentants des collectivités territoriales.

## **3ème partie : Exemples d'outils du changement**

Les différents outils présentés ci-dessous illustrent quelques méthodes opérationnelles pour faciliter le changement d'échelle. Ils peuvent permettre selon leur mise en œuvre d'élargir l'audience concernée, ou de renforcer notre capacité à rendre la transition effective.

*La charte d'engagement* : Afin de mobiliser l'ensemble des acteurs d'un même événement, une charte grand format est signée par l'ensemble des acteurs. Celle-ci permet symboliquement d'impliquer tous les participants, y compris les publics.

*La rencontre annuelle* : Chaque année, plus de 200 représentants de la filière événementielle nantaise se réunissent pour échanger, s'inspirer, « réseauter » et pour choisir leurs champions. La cinquième édition a élu la société Phénix coup de cœur 2017 pour ses solutions de récupération de restes alimentaires.

*Les groupes de travail* : Les techniques d'intelligences collectives facilitent la découverte de solutions innovantes. En 2017, près de six groupes de travail se sont tenus : restauration, en entreprise, mariages, laverie de gobelets...

*Le financement participatif* : Le financement participatif a validé l'intérêt du grand public et contribué à faire bouger les consciences autour d'un slogan : « les événements de demain sont les éco événements d'aujourd'hui ». Les fonds recueillis ont permis d'acquérir un outil de mobilisation ambulant : la « careevane ».

*Citizen Reeve* : Comment réussir à prendre en compte les attentes des publics en matière d'éco-responsabilité ? Après des différents ateliers et visites sur événement, la question de la prise en compte de l'avis citoyen par le Réseau Société Civile verte a abouti à *Citizen Reeve*, un module en ligne qui pourrait préfigurer une solution à grande échelle. De nombreux autres outils pourraient également être présentés (l'ouverture des outils à tous par le numérique, les communautés de bénévoles).

#### **4ème partie : Perspectives**

Les premières années du Réseau Eco-Événement ont permis d'identifier l'ADN de la méthode que nous proposons de déployer. Celle-ci s'avère être une initiative actuellement unique en son genre, tant elle est transverse et qu'elle associe des compétences et expertises issus de tous les champs de la société.

Afin d'évoluer vers un outil éprouvé de changement d'échelle, il paraît essentiel d'atteindre sous trois années les objectifs suivants :

*Pérenniser l'action nantaise* : L'association Planet'événement doit pouvoir compter sur l'implication des principaux acteurs nantais qu'ils soient organisateurs, prestataires ou collectivités territoriales. Leurs rôles doivent y être clarifiés tant sur un point de vue financier qu'opérationnel.

*Définir et monitorer une norme* : Une définition précise de ce qu'est (ou non) un éco-événement reste à définir. S'il existe certains systèmes de marquage ou de labellisation éco-événements, ils s'adressent systématiquement à une minorité d'événement. Un système en plusieurs niveaux accessibles à l'ensemble des événements doit être conçu, mis en place et monitoré. Ce travail devra s'effectuer en partenariat avec d'autres acteurs du secteur événementiel, y compris au niveau national.

*S'intégrer à la dynamique numérique* : La transition numérique qui transforme radicalement nos sociétés doit être prise en compte au cœur de notre transition écologique. Dans un premier temps, il s'agit d'améliorer l'efficacité de nos outils (un site internet, un outil de *reporting*, l'intégration aux codes de la culture numérique et des réseaux sociaux).

Dans un deuxième temps, il s'agira de ne pas laisser ces deux transitions écologiques et numériques se hiérarchiser entre elles, ou pire les opposer. Faute de quoi, la transition écologique risque de rester un acteur de second rang.

*Capitaliser, l'écriture d'une méthode essaimage* : Les présents travaux et retours d'expériences doivent être évalués, analysés pour faciliter leur déploiement sur d'autres territoires. La rédaction d'une méthode avec des formations associées permettent de mieux essaimer.

## La mobilisation des territoires ruraux en matière de Transition énergétique : l'exemple des Pays (Nicolas POTIER ; Pays de Haute-Sarthe / Université du Maine)



Nicolas POTIER

**Pays de la  
Haute Sarthe**

Pour répondre aux enjeux énergie-climat qui se posent à l'échelle planétaire, il est indispensable aujourd'hui de conforter l'action locale, concept lié à la notion de territoire qui est amené à engager des actions contribuant à alimenter des dynamiques nouvelles et des modes de développement plus pérennes et plus durables.

Une première recherche universitaire m'a permis d'identifier comment se mobilisent les territoires ruraux en matière de transition énergétique et de déterminer une série de facteurs qui concourent aux dynamismes locaux en matière de politique énergétique. L'hypothèse développée se base sur le fait que les territoires détiennent des potentiels et des capacités qui, lorsqu'ils sont déployés et activés de manière innovante permettent à ces territoires d'inventer, de réinventer ou d'adapter des politiques locales.

Cette recherche partait ainsi du postulat développé par J. THEYS dans son ouvrage intitulé « L'environnement au XXI<sup>ème</sup> siècle : Continuité ou rupture ? Réflexion sur une gouvernance<sup>2</sup> ». L'action publique y est analysée au regard des enjeux environnementaux auxquels nos sociétés doivent répondre au 21<sup>ème</sup> siècle. J. THEYS évoque ainsi le besoin d'adaptation de ces politiques publiques et relève 3 défis majeurs à relever en matière de gestion des politiques environnementales :

- L'approche traditionnelle de type « command and control » est à abandonner ;
- L'invention de nouveaux instruments qui permettent d'impliquer tous les acteurs concernés par cette politique ;
- Et enfin la nécessité de créer de nouveaux mécanismes pour concrétiser les solidarités.

Un des enjeux de la Transition énergétique consiste donc à mettre en œuvre localement de nouveaux modes de coordination de l'action collective et d'animer des écosystèmes locaux de manière innovante et transversale.

Les « Pays » ou de P.E.T.R. portent des projets innovants et des dynamiques locales qui contribuent à la transition énergétique.

Cette contribution tentera d'analyser, dans un premier temps pourquoi et comment les structures de Pays sont depuis plusieurs années au cœur du renouvellement des politiques publiques et participent à ces nouveaux modes de coordination, puis dans un second temps sera présentée la mise en œuvre d'une politique de transition énergétique par le Pays de la Haute Sarthe : le programme Zéro Déchets-Zéro Gaspi.

<sup>2</sup> J. Theys, L'environnement au XXI<sup>ème</sup> siècle, Continuité ou rupture ? Réflexions sur la gouvernance, Actes du Colloque international de Fontevraud, Quel environnement pour le XXI<sup>ème</sup> siècle : environnement, maîtrise du long terme et démocratie, Septembre 1996.

## **1. Les PAYS : de l'expérimentation au développement d'une culture atypique du Développement Local**

Les structures Pays ont pu ancrer leurs actions dans un contexte institutionnel qui leur était favorable : la territorialisation de l'action publique et le développement de nouveaux modes de gouvernances.

### *1.1- Les Pays, acteur de la territorialisation de l'action publique*

Le mouvement de territorialisation de l'action publique observé en France a été alimenté par trois phénomènes : la décentralisation et la déconcentration, les politiques d'aménagement du territoire, et la mise en œuvre et le développement de procédures de négociation explicite. Ces phénomènes ont permis de redéfinir de nouveaux échelons d'intervention en matière de politiques publiques et une redéfinition des territoires de l'action publique.

Ce « nouveau cycle de politique publique<sup>3</sup> » a ainsi permis l'apparition de nouveaux échelons d'intervention des politiques publiques et de nouvelles formes d'organisation territoriales et, partant, la redéfinition de l'action publique.

Les structures de « Pays » ont pleinement profité de cette dynamique qui a conforté leur rôle en matière de développement local :

- Pour être reconnu « Pays », la loi dite Voynet<sup>4</sup> imposait aux Pays de se doter d'une Projet de territoire : cette « Charte de développement » a ainsi permis aux Pays de devenir des acteurs incontournables en matière d'aménagement du territoire
- Le processus de contractualisation a notamment bénéficié aux Pays qui ont expérimenté ces procédures et qui se sont dotés très tôt d'une ingénierie spécifique qui leur a permis de participer pleinement à ces procédures de négociation explicite. L'exemple du programme européen Leader illustre bien ce propos.

Le programme LEADER (Liaison Entre Acteurs du Développement Economique Rural) permettait en effet, depuis sa création en 1988, la mise en œuvre de stratégies intégrées selon une approche "ascendante" du développement. A travers une approche multisectorielle cherchant à valoriser les atouts spécifiques de chaque territoire, LEADER tendait à favoriser des stratégies de développement durable. Cette nouvelle approche s'est accompagnée d'une importante mobilisation sur les territoires : collectivités locales, acteurs locaux... De nombreux Pays ont bénéficié de ce programme qui a révolutionné les méthodes classiques de développement local.

### *1.2- Les Pays, initiateurs de nouveaux modes de gouvernance*

La loi Voynet imposait aux structures Pays de se doter d'un Conseil de développement, une structure organisée composée de membres de la société civile. Les Pays ont ainsi pu développer de nouveaux modes de gouvernance à la définition et aux mises en œuvre de politiques publiques.

---

<sup>3</sup> Pierre MULLER

<sup>4</sup> Loi d'Orientation pour l'Aménagement et le Développement du Territoire (LOADT) du 25 juin 1999

Au-delà des Conseils de développement, les programmes Leader ont également contribué au développement de nouvelles formes de gouvernance pour les Pays bénéficiaires de ce programme. En effet, ce programme disposait d'une dimension expérimentale basée sur une approche ascendante et a ainsi permis à des territoires et des autorités locales d'élaborer des politiques locales adaptées au contexte, aux besoins et aux atouts de chaque territoire. Ces programmes a ainsi permis d'expérimenter puis d'institutionnaliser un modèle de gouvernance vertical et bidirectionnel entre un niveau national, régional, intermédiaire et le local.

Des modèles de coordination horizontales ont également été expérimentés. Ces modèles ont permis l'implication de différents acteurs publics et privés et ont favorisé l'émergence de divers niveaux de coopération. De nombreux réseaux d'acteurs locaux ont ainsi été constitués et ont participé à la « déhiérarchisation » et à l'« horizontalisation » de l'action publique entendue comme l'organisation et le développement de l'action publique entre des acteurs structurés par l'échange de ressources.

Le nouveau cycle de politique publique a donc facilité l'inscription des Pays dans le paysage institutionnel local et leur ont surtout permis d'acquérir et de développer une culture de projet atypique axé sur l'animation d'écosystèmes d'acteurs locaux. Ce type d'animation a notamment facilité la mise en œuvre de projets innovants en matière de transition énergétique.

## 2. LE PROGRAMME ZZ : EXEMPLE

Le Pays de la Haute Sarthe situé au Nord-Ouest de la Sarthe et composé de 3 EPCI a été retenu à l'appel à projet ZZ qui consiste à mettre en œuvre une stratégie d'économie circulaire.

### 2.1- Présentation du Programme ZZ

L'économie circulaire est à la croisée des enjeux environnementaux et économiques, propose un nouveau modèle de société qui utilise et optimise les stocks et les flux de matières, d'énergie et de déchets et vise ainsi à l'efficacité de l'utilisation des ressources. Ce modèle repose sur la création de boucles vertueuses à chaque étape de vie d'un produit. Son objectif est de casser le lien existant entre croissance économique et l'épuisement des ressources.

Ce concept a été consacré par la loi « Transition Energétique pour la Croissance Verte » promulguée le 17 août 2015 dont le titre IV à la lutte contre les gaspillages et la promotion de l'économie circulaire.

Un appel à projet pour labéliser des territoires « Zéro Gaspi-Zéro Déchets » a été lancé par l'Etat en 2014. Géré par l'ADEME, l'appel à projet avait pour objectif d'engager des territoires volontaires dans une démarche de **réduction, réutilisation et recyclage de leurs déchets**. La démarche devait être **participative**, associant tous les acteurs du territoire (citoyens, entreprises, associations) à l'élaboration des objectifs et à la mise en œuvre des actions.

Depuis 2003, le Pays de la Haute Sarthe a mis en œuvre successivement plusieurs stratégies visant à réduire la quantité de déchets produits localement. L'appel à

projet ZZ a donc été rapidement identifié par les techniciens du Pays comme une opportunité pour accompagner le territoire dans une première dynamique relative à la transition énergétique.

Un bureau d'étude a ainsi accompagné le PHS dans l'élaboration d'une stratégie et le PHS a été déclaré lauréat en 2016.

### *2.2- La mise en œuvre du programme ZZ en Haute Sarthe*

Le programme ZZ du Pays de la Haute Sarthe comportait un certain nombre d'engagements dont la mise en œuvre dépendait des collectivités locales, des professionnels, et/ou de privés.

D'une part, le programme ZZ du Pays de la Haute Sarthe a rapidement souffert d'un manque de portage politique : le concept d'économie circulaire étant innovant, il était difficilement appréhendable pour des élus d'un territoire rural.

D'autre part, la mise en œuvre d'une dynamique d'économie circulaire sur un territoire nécessite de mobiliser des professionnels et des acteurs privés sur un certain nombre de dynamiques : démarche d'Ecologie Industrielle Territoriale, mise en place de *Repair'cafés*, compostage, ateliers de récup', organisation de journées de troc...

Il a ainsi fallu rapidement utiliser des méthodologies innovantes pour mobiliser ces différents acteurs et animer un écosystème local qui puisse alimenter les engagements et dynamiques du programme ZZ.

### *2.3- Innovations sociales et dynamiques collectives autour du programme ZZ*

Pour mobiliser les élus, les professionnels et les acteurs privés autour de ce programme, un certain nombre d'outils ont été mis en place :

- Afin d'animer un écosystème local d'acteurs privés, il a été nécessaire d'identifier des acteurs privés locaux. Différentes animations ont ainsi été organisées sur le territoire dans le cadre de marchés. Cette démarche a permis au Pays de communiquer sur ce programme et d'identifier des personnes prêtes à s'impliquer dans différents types de projets en lien avec l'économie circulaire ;
- Le Pays de la Haute Sarthe s'est également appuyé sur des partenariats existants avec les Chambres consulaires, et sur un réseau de centres sociaux auquel le Pays participait depuis plusieurs années : la présence de ces réseaux a largement facilité la mise en œuvre d'actions concrètes tels la démarche de *Repar'acteur* ou les animations autour du troc et de la récupération ;
- Pour mobiliser les professionnels, le Pays s'est appuyé sur un club d'entreprise animé directement par le Pays. Ce réseau constitué bien avant le démarrage du programme a largement facilité les démarches d'écologie industrielle ;
- Enfin, pour mobiliser les élus, le Pays a utilisé des méthodes atypiques en matière d'intelligence collective et notamment la méthode des chapeaux de Bono.

## **CONCLUSION**

Pour mettre en œuvre une politique spécifique en matière de transition énergétique, le Pays de la Haute Sarthe a essayé d'animer un écosystème d'acteurs locaux d'après des méthodologies expérimentées et appliquées sur différents autres programmes : démarche ascendante, mise en réseau des acteurs, nouveau type de gouvernance ...

Même s'il trop tôt pour mesurer quantitativement et qualitativement le programme ZZ, il est certain que cette méthodologie a permis, en l'absence de portage politique local, le développement d'une coordination horizontale qui devrait permettre d'enraciner la dynamique relative à l'économie circulaire sur le territoire du Pays.

## Le rôle des Églises dans la transition énergétique et le changement d'échelle (Arnaud DU CREST ; Groupe Ecologie paroles de chrétiens Nantes)



Arnaud DUCREST



Les religions ont-elles un rôle à jouer dans le changement d'échelle face aux enjeux écologiques ? Comment peuvent-elles valoriser le lien fort qui existe en leur sein entre engagement personnel, donc mode de vie, et engagement collectif, voire politique ?

### Premiers essais

En France depuis plus d'une dizaine d'années des petits groupes tentent de sensibiliser aux enjeux écologiques. En France des groupes locaux en paroisse : Clermont-Ferrand, dans le Loiret, à Pornic. Des groupes au niveau diocésain ou national comme Chrétiens unis pour la terre, Écologie paroles de chrétiens (Nantes), A Rocha (près d'Arles et Nice), Atelier CCC de CVX, Chrétiens et pic de pétrole (Lyon). Les assises chrétiennes de l'écologie avaient rassemblé plus de 2 000 personnes en 2011 et 2015 à Saint Étienne. Un groupe intitulé Écologie paroles de chrétiens a été créé à Nantes en 2009, à la demande de l'évêque, pour proposer des éléments de réflexion sur l'écologie. Il a publié un livre en 2013, *Simplicité et Justice, pour une approche chrétienne de l'écologie*.

Mais... la mise en réseau souhaitée par de nombreux acteurs n'a pu se faire. Trop d'énergie nécessaire sans doute. La structure institutionnelle Église fonctionnant réellement sur le principe de subsidiarité, et les responsables au niveau national assez peu intéressés par le sujet, sauf une ou deux exceptions, la dynamique ne pourra venir que de la base, de groupes initiant la démarche dans des paroisses, là où le curé sera d'accord.

Dans le monde un mouvement de Jeûne pour le climat a rassemblé chaque mois des centaines de personnes dans le cadre de la préparation de la COP 21 (2014-2015). Un état des lieux de cette mobilisation a été fait il y a quelques années, au niveau mondial dans un ouvrage qui rassemble quinze études sur les actions ou positions des organisations religieuses par rapport au changement climatique.

Les auteurs observent globalement une attitude différente à trois niveaux :

- Les organisations nationales proches des gouvernements, sont prudentes et signent peu les appels à mobilisation sur ce sujet,
- Les organisations de type social ou des ordres religieux s'engagent plus fortement,
- Les responsables locaux, pasteurs ou curés, s'engagent globalement peu, ou le font sur des actions très locales, ils sont souvent trop pris par leurs "obligations pastorales".

Les moyens limitent également l'impact de ces engagements. Les congrégations religieuses sont en déclin. Les permanents des services d'église sont peu nombreux et attachés prioritairement à d'autres missions. Pourtant Nicolas Hulot disait qu'« *il faut accompagner la révolution des esprits, ce à quoi une communauté telle que l'Église catholique peut contribuer... Je crois nécessaire que les responsables religieux soient en première ligne dans cette mobilisation* ».

## **Laudato si**

Depuis, la publication de l'encyclique Laudato si en 2015 a donné un coup de projecteur sur l'engagement des Églises. Les lieux de débats sont actuellement situés dans des petits groupes qui reprennent le texte de Laudato si et tentent de se l'approprier et de modifier leurs modes de vie. On passe de la théorie à la pratique individuelle. Le changement d'échelle va consister à impliquer les collectivités locales de fidèles, prioritairement les paroisses, puis leur regroupement départemental, les diocèses, les Églises nationales, et retour au mondial.

Le système est particulier en ce sens qu'il n'y a pas d'autorité hiérarchique sur ces sujets, chaque niveau est libre de ses pratiques. L'enjeu est donc que la mobilisation des petits groupes infuse les autres instances locales, les instances intermédiaires puis l'ensemble des paroissiens, puis le Diocèse, et que cette pratique enrichisse la position théorique développée dans Laudato si. Changer d'échelle suppose en effet de faire fonctionner en synergie les différents niveaux, personnel et collectif, national et mondial. C'est la mobilisation locale qui peut faire avancer l'institution, et celle-ci en retour peut contribuer à faire bouger la grande masse des fidèles, aujourd'hui peu consciente des enjeux.

## **L'initiative églises vertes**

Les Églises vertes ont été lancées en France le 14 septembre 2017, sur la base d'initiatives équivalentes plus anciennes en Allemagne, en Suisse et au Canada. Cette initiative est reprise en 2017 par une commission de la Conférence des évêques de France. C'est la possibilité de changer de mettre en mouvement l'institution à partir des conseils paroissiaux.

L'enjeu est là :

- Prendre des décisions qui touchent aux investissements, sur l'isolation des bâtiments par exemple ;
- Interpeler les paroissiens sur leurs modes de vie, alimentation, déplacements, achats de biens, habitat... ;
- Elargir aux groupes, associations, mouvements politiques...

C'est dans cette itération d'une interaction entre les engagements personnels et le collectif que peut naître la dynamique.

## **Quelques exemples en France**

Dans la paroisse Saint-Gabriel du 20e arrondissement de Paris, le curé de la paroisse a proposé une conférence sur le thème de Laudato si. Un petit groupe de vingt personnes s'est constitué. Deux ans plus tard, dans le jardin qui entoure l'église poussent des tomates charnues et quatre composteurs sont installés. Des feuilles paroissiales détaillent les fruits de la saison ou les moyens de lutte contre le gaspillage. À Romans-sur-Isère (Drôme), Robin Sautter, pasteur de l'Église protestante unie de France a mis l'accent sur la partie vie liturgique. Au Grand Temple de l'Église protestante unie de Lyon, une « cellule verte » a été mise en place il y a un an.

Dans cette paroisse prédications sur la création, parcours botanique et vaisselle lavable sont de rigueur. En Loire-Atlantique des initiatives naissent à Orvault, Châteaubriant, Sucé... A Orvault, un presbytère transformé en colocation dont le principe est d'adopter une vie simple avec une forte dimension spirituelle. Un jardin collectif a été initié par un groupe de la paroisse. A Châteaubriant, la paroisse a lancé un système d'échange local sur les initiatives locales, un calendrier de l'avant écologique pour les enfants, un parcours de formation.

### **L'information**

L'autre dimension d'un changement d'échelle est celui de l'information. Jusqu'à présent cette information passe par des publications destinées à un public averti, des sessions de formation, des colloques, de nombreux blogs... Pas d'information grand public. La publication de Laudato si a ouvert une première brèche, bien vite refermée par l'actualité et les autres publications du pape. Mais des relais apparaissent. Une revue nationale mensuelle, Limite (depuis 2015), une émission radio hebdomadaire d'une heure sur la radio chrétienne de Loire-Atlantique depuis octobre 2017.

### **La formation**

Des formations existent au niveau national, des cycles sont développés dans des paroisses. Une formation continue pour des prêtres et laïcs a été engagée en 2017 pour le diocèse de Nantes. Le secteur de l'éducation est intéressé. Il restera ensuite à intégrer cette thématique dans le cursus de formation initiale des prêtres. Le groupe Écologie paroles de chrétiens de Loire-Atlantique s'engage sur trois barreaux de l'échelle : la mobilisation au niveau paroissial et national (en cours), l'information et toujours la formation.

Tout ceci peut-il embrayer sur un changement d'échelle ? Cela dépend de la synergie, de la rétroaction entre les groupes militants, les institutions et le large public des paroissiens encore peu sensibles dans leur grande majorité à ces questions. Mais c'est possible et c'est peut-être une chance à saisir. Comme le disait Françoise Goulard (députée européenne) aux évêques : quelle est l'institution qui s'intéresse aux plus pauvres, qui a le temps et qui est mondiale ? ... L'Église.

### **Questions**

La boucle itérative individus-groupes et institutions permettra-t-elle d'embrayer sur le changement d'échelle sans perte de contenu, ou en tous cas sans trop de perte de contenu ? Le schéma idéal serait de passer des petits groupes militants réunis autorités de l'étude de Laudato si, à la commission solidarité qui est en charge des actions de solidarité, et du conseil économique de la paroisse charge de la gestion des bâtiments et du budget, puis dans un second temps de sensibiliser l'équipe d'animation paroissiale pour élargir le message à l'ensemble des paroissiens. Là se situent deux risques.

Le premier est dans un affadissement progressif du message pour obtenir un accord sans conflit, le message qui pourrait rapidement se réduire aux "petits gestes pour sauver la planète" sans conséquence sur les modes de vie, ni sur la biosphère. On a vu que la diffusion de Laudato si n'avait pas eu de grands effets concrets : ceux qui l'ont sérieusement lue étaient déjà sensibilisés, les autres ont pu la lire sans comprendre, ou vouloir comprendre, ce qui est dit pourtant très clairement. Mais le filtre cognitif a joué pleinement.

Le second serait le blocage entre une majorité que l'on pourrait qualifier de traditionnelle, attachée à la croyance au progrès technique confondu souvent avec la providence, et qui confond parfois protection de la vie au sens traditionaliste du terme et protection de la nature, donc une orientation d'écologie conservatoire, et une minorité plus radicale.

Ces questions sont formulées dans un langage correspondant aux enjeux de l'Église. En langage laïque on pourrait traduire :

- Le changement d'échelle peut-il se faire sans atténuer le message de la nécessité de changer de mode de production et de modifier nos modes de vie ?
- Le changement d'échelle ne risque-t-il pas d'être rapidement bloqué par les conflits idéologiques des positions prises : croyance au progrès technique/mise en cause de la croissance, conservation de la nature/défense de la vie limite à la question de la reproduction de la vie humaine, primat de l'homme/conception systémique de la Création ?

## 6.

### **Développer l'économie circulaire et collaborative sur les territoires** (Philippe LOHEZIC ; Association pour le Développement de l'Économie Circulaire et Collaborative)



Philippe LOHEZIC

L'origine de l'ADECC provient de demandes récurrentes d'entreprises lors des démarches d'écologie industrielle et territoriale. De nombreuses entreprises souhaitaient mutualiser leurs achats non stratégiques (vérifications périodiques, téléphonie...), disposer de collecte groupée de déchets et avoir une plateforme d'échange de matières. Aussi, avec le soutien de l'ADEME et de la CCI de Maine-et-Loire, l'association pour le développement de l'économie circulaire et collaborative (ADECC) a été créée en novembre 2016 et devenue opérationnelle en mai 2017.

Ses objectifs sont :

- D'engager les entreprises pas à pas dans l'économie circulaire, en commençant par des économies financières puis de les inciter à investir ces économies dans des actions liées à l'économie locale et plus particulièrement dans le secteur de l'économie sociale et solidaire
- De rechercher un modèle économique rentable permettant de poursuivre les actions d'économie circulaire sur les territoires en étant moins dépendant des subventions publiques



[www.adecc.org](http://www.adecc.org)

#### **Objectifs visés**

Le business plan de l'ADECC a été dès le départ créé pour permettre d'animer un réseau de 200 à 300 entreprises engagées sur l'économie circulaire d'ici fin 2020. La volonté des chefs d'entreprises de l'association est de permettre la poursuite des démarches engagées sur les coopérations inter-entreprises en étant moins dépendant des subventions publiques. A terme l'équivalent d'un emploi à temps complet pourrait gérer le fonctionnement et les coopérations inter-entreprises pour les adhérents de l'association.

Le principe de l'ADECC est bien de faire que les adhérents réalisant des économies financières sur les achats groupés sont incités à investir une partie de ces économies dans des actions favorisant l'économie sociale et solidaire notamment par l'intermédiaire de Fibres49. L'ADECC, créée en novembre 2016, a construit pendant 6 mois les actions minimums permettant un lancement officiel auprès des acteurs du territoire en mai 2017.

#### **Son fonctionnement**

L'ADECC propose actuellement à ses adhérents 4 actions :

- Des achats groupés non stratégiques : par l'intermédiaire d'un opérateur spécialisé dans le domaine, les adhérents bénéficient d'une étude financière leur permettant d'obtenir des prix négociés en moyenne 20% moins cher que si l'entreprise contractualisait seule. Ces marchés sont prioritairement orientés là où seuls des entreprises nationales proposent

leurs services (vérification périodiques, téléphonie, bureautique...), ne remettant pas ainsi en cause les entreprises locales.

- Une collecte groupée de petites quantités de déchets valorisables au plus proche du territoire, réalisée par un réseau départemental de prestataires "Fibres49", composée de 12 structures d'insertion (entreprises de l'économie sociale et solidaire). Ils sont en capacité de collecter des matières peu intéressantes pour les prestataires nationaux compte-tenu des quantités ou de leur faible valeur économique.
- Une offre promotionnelle permettant un accompagnement à l'efficacité énergétique avec des objectifs chiffrés de réduction des consommations d'énergies.
- Depuis fin mars 2018, à la demande des entreprises, l'ADECC a développé une plateforme facilitant les échanges inter-entreprises de matières et de services : Troc'ADECC. Cet accès est inclus dans le montant de l'adhésion.

Chaque adhérent paie une adhésion annuelle. Il bénéficie ainsi d'un accès aux 4 services proposés à des tarifs plus avantageux que sans être adhérent. Concernant les achats groupés non stratégiques, l'adhérent bénéficie d'une étude économique lui permettant de sélectionner les marchés les plus intéressants pour lui avant de contractualiser avec l'organisme dédié.

### **Résultats**

Au 30 mars 2018, l'ADECC compte à présent 47 adhérents, soit près de 1 600 emplois. Actuellement, après avoir réalisé 10 études financières, le potentiel d'économies financières apporté à ces entreprises est de plus de 83 k€/an. A ce jour, 24 adhérents ont contractualisé avec le réseau de Fibres49 pour la collecte groupée de déchets, dont 15 sont déjà collectés. Fin 2017, plus de 3 T de déchets valorisables sont collectés et recyclés, alors que la plupart étaient non valorisés. Le budget réalisé 2017 était de plus de 12 k€. En 2018, le budget prévisionnel est de 48 k€.

### **Objectifs qualitatifs visés :**

L'un des objectifs principaux était de renforcer le professionnalisme des entreprises sociales et solidaires pour qu'elles puissent disposer d'une offre packagée et de qualité à apporter aux entreprises.

L'autre objectif était de convaincre des chefs d'entreprises PME de constituer un réseau sur l'économie circulaire

### **Résultats**

Le réseau Fibres49, composé de 12 ESS, a réussi à harmoniser les prix de leurs prestations déchets au niveau de leurs 12 structures à l'échelle départementale. Malgré quelques erreurs et inertie au démarrage, le fonctionnement est devenu plus professionnel depuis début 2018.

Les chefs d'entreprises engagés dans l'ADECC, et notamment dans le bureau, sont plus nombreux qu'au départ. Ils sont passés de 5 à 8.

### **Etapes de l'initiative**

- Etape 1 / de novembre 2016 à mars 2017 : identifier les acteurs de la gouvernance de l'ADECC et les opérateurs pouvant apporter des solutions sur les thématiques de mutualisation,
- Etape 2 / de janvier 2017 à mai 2017 : accompagner les opérateurs pour préparer des offres clés en main pour les futurs adhérents, négocier et tester les solutions puis contractualiser avec les opérateurs
- Etape 3 /de mai à aujourd'hui : communiquer sur l'ADECC et recruter les adhérents
- Etape 4 / de mai à aujourd'hui : mesurer les résultats et suivre le fonctionnement opérationnel, développer de nouvelles prestations en lien avec l'économie circulaire

### **Les freins**

L'acculturation au monde de l'entreprise sociale et solidaire. Les objectifs ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux d'une entreprise "classique".

### **Les facteurs d'accélération**

L'appui politique, technique et financier de la CCI de Maine-et-Loire et de l'ADEME. Les territoires et tout particulièrement des entreprises accompagnées dans les démarches d'écologie industrielles et territoriales. Le président Jean-Yves FOUCHE dispose d'un réseau d'entrepreneurs important et les membres du bureau également

### **Une solution pour faire émerger des projets de transition énergétique et écologique ?**

L'ADECC pourrait être une des solutions. En effet, après avoir trouvé sa rentabilité, ce réseau disposera d'un appui de ses adhérents avec un ancrage sur les territoires pour cofinancer des projets de transition localement. Afin de déployer des écosystèmes similaires sur l'ensemble des territoires, il sera essentiel de bien définir les critères et valeurs indispensables pour s'assurer de la reconnaissance des acteurs locaux.

Certains critères paraissent évidents :

- Un travail collaboratif avec les acteurs de l'économie sociale et solidaire effectuant la collecte et/ou le recyclage des matières ;
- Un appui d'acteurs, d'élus locaux chefs d'entreprises connus et reconnus sur leurs territoires ;
- Des actions éprouvées et qui permettent d'obtenir la confiance des entreprises.

## Projets citoyens d'ENR : De quoi parle-t-on ? Quelles contraintes et quelles plus-values pour un territoire et pour la transition énergétique ? (Pierre JOURDAIN et Alain RIDARD ; Énergies citoyennes en Pays de Vilaine)



Alain RIDARD



L'implication des habitants dans les projets d'énergies renouvelables (ENR) est trop souvent perçue sous le seul angle de l'acceptabilité des projets, ou limitée à une dimension exclusivement économique, voire financière. Or les projets ENR citoyens, tels que nous les défendons et les pratiquons au sein du groupe EPV, vont bien au-delà.

A travers ces projets de territoire, il s'agit de mobiliser les acteurs de la société civile, de les mettre en mouvement pour construire ensemble des projets (et non simplement y participer), de se réappropriier un bien commun (l'énergie) et l'espace public.

On ne peut donc par réduire les projets citoyens à un simple montant financier ou se contenter d'un pourcentage de droit de vote.

La finalité de ces projets est plus large, et elle est en lien avec les attendus tels que nous les avons inscrits dans la charte Energie Partagée :

- Développer les ENR en préservant l'environnement,
- Contribuer en parallèle à la réduction des consommations
- Créer / maintenir de la richesse locale dans un but non spéculatif
- Faire aboutir des projets au profit des territoires, des acteurs locaux, et maîtrisés par eux.

Les conditions de mise en œuvre des projets, font qu'il en découlera - ou pas - une démarche de transformation sociale. Le chemin emprunté, le processus en jeu est donc tout aussi important que le simple résultat chiffré. Il s'agit de donner sens à l'action des acteurs de la société civile et de l'économie sociale pour qu'ils prennent toute leur place dans la transition énergétique.

C'est, pour nous, ce qui est au cœur des projets citoyens et en fait, peut-être, la valeur particulière : le processus de changement qui est en jeu.

- Processus individuel, à travers la montée en compétence, la responsabilisation, le changement de posture pour devenir acteur, impliquant parfois un changement de mode de vie !
- Processus collectif et territorial, par la capacité à coopérer ensemble, la prise de conscience du pouvoir d'action, la construction d'une identité collective et d'une image positive du territoire, l'acquisition d'une culture économique et entrepreneuriale ;
- Processus sociétal enfin, par l'évolution des perceptions culturelles, des cadres réglementaires, des modèles et des relations entre acteurs.

### Des effets induits qui font la richesse des projets

Naturellement, dans notre société ou l'économie prime, la valeur des projets est d'abord regardée au travers de ce prisme. S'il n'est pas à négliger et nous y reviendrons, ce qui fait la spécificité et la force des projets d'énergie

renouvelables citoyens, ce sont aussi et d'abord les effets induits qu'ils génèrent. En effet, ils mettent en œuvre une vraie dynamique de territoire, porteuse de lien social, de convivialité de la fierté de prendre en main une part de sa destinée.

*Des projets qui contribuent au développement du territoire* : Porter des projets dès les premières étapes, impliquer les acteurs locaux, créer nos propres outils, tout cela contribue à la création d'emploi et de compétences locales.

La meilleure capacité à mobiliser sur les projets citoyens démontre aussi un meilleur ancrage territorial et, partant, un impact plus fort sur l'identité locale, la cohésion, l'appropriation. C'est aussi une prise de conscience de la force d'une dynamique collective qui peut contribuer à la multiplication des projets sur un territoire.

*Un vecteur de lien social* : L'aventure collective, souvent longue et émaillée de difficultés, contribue à renforcer les liens entre les acteurs impliqués dans le projet. C'est un vecteur de lien social, voire d'une nouvelle dynamique sociale. En réunissant des acteurs différents, on parvient aussi à modifier la relation traditionnelle entre habitants demandeurs (souvent critiques) et élus décideurs : chacun devient co-acteurs et coresponsables dans une relation plus paritaire. La proximité des personnes et le process mis en œuvre sont facteurs de cohésion sur des sujets clivants. L'économique devient un outil et non une finalité.

*Un renforcement de l'identité collective territorial* : L'aboutissement du projet engendre un sentiment de fierté des porteurs de projet. Ce n'est pas de l'orgueil, plutôt la satisfaction d'avoir abouti, qui incite à partager avec d'autres pour qu'eux-mêmes puissent porter leur projet. Plus le processus a été engageant, plus l'effet d'entraînement sur d'autres projets pourra être important.

La **fierté** se traduit aussi **au niveau du territoire**, avec un impact positif sur l'identité, particulièrement avec les projets éoliens qui constituent des marqueurs visibles du paysage. Au final, même si le chemin est parfois long et compliqué, les personnes impliquées y prennent du plaisir. On retrouve ainsi la satisfaction de l'action collective, du faire ensemble sur un territoire, voire de l'engagement désintéressé. Car même si la dimension financière est très importante dans ces projets, c'est finalement très rarement le moteur principal de l'action et de la motivation.

*Une nouvelle approche de l'économie* : Au-delà des retombées économiques directes, le processus de participation, de formation, de concrétisation des projets dote les acteurs locaux d'une culture économique. Avec une meilleure compréhension de l'économie et la prise de conscience de leur capacité à agir, les habitants ou les collectivités peuvent s'engager dans de nouveaux projets économiques qu'ils n'auraient pas imaginés avant.

*Des nouvelles relations avec les collectivités* : Associer citoyens et collectivités dans un projet économique n'est pas chose courante : cela implique pour les collectivités d'accepter des initiatives, des expertises, des exigences venant de citoyens, en retour les citoyens font le choix de s'impliquer dans des actions qui engagent leur territoire, doivent tenir compte des intérêts collectifs et des tensions que peuvent susciter de tels projets, trouver un mode de fonctionnement qui associe élus et non élus, chacun avec leurs prérogatives.

*Une contribution à la montée en compétence individuelle et collective :* La dimension pédagogique des projets permet de donner des éléments d'analyse, de compréhension, d'action pour que chacun, à titre individuel, puisse se faire sa propre opinion et dispose des moyens d'agir. L'action ne se résume pas à un face-à-face individuel avec l'écran de son ordinateur, et la dimension collective crée une émulation et une complémentarité. Seul on va peut-être plus vite, mais ensemble on va plus loin, et surtout on tient plus longtemps. C'est une forme d'éducation populaire qui se construit.

### **Des principes d'action qui contribue au changement**

Pour engager ces processus de changement, les projets ENR citoyens doivent s'appuyer sur cinq grands principes d'action.

*Une dimension pédagogique affirmée :* S'inscrivant dans la logique de l'éducation populaire, les projets ENR citoyens requièrent – et s'appuient sur - une montée en compétence progressive des acteurs. Les structures mises en place sont des organisations apprenantes, le savoir se construit au fil du projet par les échanges entre pairs, les apports extérieurs, la formation proprement dite, mais aussi les retours d'expérience et l'action concrète.

Cette dimension pédagogique doit donc constituer la colonne vertébrale de la conduite des projets ENR citoyens, et de l'accompagnement proposé le cas échéant. Elle constitue un critère de succès des projets. C'est aussi un vecteur de transformation individuelle.

*Une implication citoyenne bénévole :* Sans que cela exclue un soutien professionnel interne ou l'apport de compétences externes, la place des bénévoles doit être centrale dans les projets citoyens. Le terme bénévole recouvre pour nous des personnes qui interviennent en tant que non professionnels (même s'ils peuvent avoir des compétences professionnelles) : des habitants d'un territoire, des élus<sup>5</sup>, des responsables associatifs. La participation bénévole induit une posture qui normalement s'inscrit dans une logique d'intérêt général. Paradoxalement, la responsabilité assumée par un bénévole pourra être plus forte que celle d'un professionnel qui agit pour le compte d'une structure. Le bénévole a fait le choix d'être acteur et doit donc assumer ses choix éclairés par les échanges à l'intérieur du groupe ; le professionnel justifie son action par les choix de la structure qu'il représente.

*Un réel exercice de la gouvernance, qui passe aussi par une appropriation technique :* La participation à la gouvernance est importante, mais le mode de gouvernance est primordial. Une simple voix en AG pour valider les comptes annuels n'est pas la garantie suffisante d'une gestion citoyenne, même en disposant d'une minorité de blocage.

Il faut créer les conditions d'une réelle décision collective, directement liée au processus préalable de formation des acteurs (capacité à comprendre pour décider) et à l'organisation des espaces de débat et de décision.

---

<sup>5</sup> Cette lecture permet de sortir du clivage citoyens/collectivités : quand la collectivité est uniquement représentée par un cadre, en position dominante, l'approche n'est pas citoyenne car c'est la technostructure qui prend la main et impose ses règles, sa culture, son fonctionnement (même si les retombées économiques bénéficient aux collectivités, donc à la sphère citoyenne). Quand ce sont des élus qui passent du temps, se forment et « mouillent la chemise », l'approche est citoyenne dans la mesure où elle contribue aussi à faire évoluer leur pratique d'élus.

En outre, la maîtrise d'un projet par ses acteurs passe aussi par une implication dans les aspects opérationnels et techniques. Déléguer toute la technique à un tiers professionnel consisterait à déléguer tout pouvoir de décision. L'implication et la formation des bénévoles sur ce volet permet d'abord de mieux comprendre les enjeux, ensuite de pouvoir prendre les décisions, de les mettre en application et d'en être porteurs auprès des différents partenaires ou opérateurs avec lesquels ils seront amenés à travailler. Le regard des partenaires n'est pas le même quand il sait que le porteur politique du projet est en mesure de lui apporter une contradiction et d'affirmer des choix clairs.

*Une véritable autonomie d'actions :* Les porteurs d'un projet doivent pouvoir « faire par eux-mêmes ». Cela ne signifie pas « faire tout seul » mais d'être autonome dans leur prise de décision. L'autonomie permet une meilleure gestion des aléas (on ne va pas chercher la responsabilité chez un tiers), une meilleure pérennité, moins de remise en cause en cas de problème. L'autonomie énergétique des territoires passe aussi par une autonomie d'action et de décision. Car l'autonomie acquise sur un premier projet permettra soit de le reproduire, soit de porter de nouveaux projets. Ainsi, par la montée progressive en compétence, l'implication bénévole tant dans la gouvernance que dans la technique, l'autonomie dans le pilotage des projets, les acteurs locaux pourront construire le modèle qui est le plus adapté pour leur territoire. Même si on s'enrichit des expériences passées, on réinvente à chaque fois le modèle. On laisse ainsi une place à la créativité, qui est une condition de l'émergence du changement et du plaisir à réaliser.

*Une nécessaire inscription dans la durée :* Des projets ENR citoyens peuvent être longs à développer souvent plusieurs années, bien largement au-delà d'une mandature pour les projets éoliens. Les associations ou sociétés coopératives de citoyens, présentent souvent une stabilité supérieure à l'évolution des équipes municipales, ou à l'évolution de salariés dans les entreprises. Cela sera encore plus vrai pendant la durée d'exploitation du projet, nous l'avons déjà expérimenté : c'est d'ailleurs un enjeu majeur pour ces projets citoyens d'entretenir sur la durée la mobilisation initiale en tenant compte du renouvellement de ses membres.

Cela implique de maintenir une véritable dynamique d'actions avec les citoyens impliqués. Il est nécessaire de continuer de proposer aux personnes ayant investies d'autres « sujets d'implication », Tout ceci étend le spectre des actions concourant à la transition et produit du « bonheur pour tous ». Mais cela implique aussi que le financement en soi prévu.

### **L'économie du projet à sa juste place**

Une approche des projets ENR citoyens centrée sur le Taux de Retour sur Investissement est en soi un contresens. Certes, la dimension économique des projets est importante et ne peut être niée. C'est parce que les projets ont fait la preuve de leur viabilité qu'ils pourront être reproduits, et que d'autres s'engageront sur cette voie. Ce qui importe ce n'est pas de créer une manne financière nouvelle pour des investisseurs extérieurs au territoire (partenaires financiers, développeurs) mais de créer de la richesse pour le territoire.

*Maintenir les richesses sur les territoires :* Dans la phase développement du projet, la prise en charge du projet par les acteurs locaux permet de diminuer de manière considérable la perte de ressources financières pour le territoire. Les bénéfices sont directement liés au coût de revient d'un projet. En conséquence plus le groupe local assure la prise en charge de l'ensemble des actions de développement, moins il dépensera de capital. (Pour EPV, les économies réalisées sur 3 parcs par rapport à des projets classiques représentent un cumul de l'ordre de 10 M€. C'est autant d'argent qui reste sur les territoires). Par ailleurs les porteurs des projets de territoire ne sont pas des spécialistes de la défiscalisation, ils contribuent entièrement à la redistribution des richesses via les impôts (aujourd'hui de l'ordre d'un tiers des bénéfices). Les soutiens financiers qui peuvent être accordés par l'état au titre du développement des ENR, trouveront ainsi un plein retour pendant les années d'exploitation.

*Une réflexion économique d'acteurs territoriaux et non d'opérateurs financiers :* Les projets d'ENR citoyens inscrivent leur action dans une démarche plus globale qui dépasse celle de la production d'énergie, au-delà des effets immatériels cités précédemment, ces projets doivent en permanence porter la question des retombées pour l'économie du territoire. Inscrire dans le projet, dès le démarrage une contribution à l'économie locale est indispensable pour être en mesure de peser auprès des partenaires financiers.

*Des moyens affectés à la réduction des consommations :* Cette contribution peut notamment articuler les finalités conjointes de production d'énergie et de maîtrise des consommations comme le précise la charte Energie Partagée, en affectant un budget annuel, intégré dans les charges ou pris sur le bénéfice de la production d'ENR, les projets ENR citoyens peuvent allouer des moyens spécifiques vers des actions de maîtrise de la demande en énergie (MDE). Le portage collectif de ces actions MDE, avec des personnes qui en sont acteurs et non simples participants, permet de disposer d'un public déjà mobilisé et sensibilisé. Il sera d'autant plus facile de l'engager sur la voie des économies d'énergie, avec un vrai pouvoir démultiplicateur.

*Une capacité à changer le cadre :* L'expérimentation, l'innovation conduisent à proposer de nouveaux cadres d'action qui peuvent avoir des implications sur les obligations réglementaires et législatives.

### **Le changement par l'action et par des outils dédiés**

Pour faire aboutir nos projets et atteindre ces résultats, nous avons mis en place des outils dédiés, dont nous conservons la maîtrise. C'est une condition *sine qua non* de la capitalisation de l'expérience, de la démultiplication des projets, du maintien de leur indépendance.

Il sera d'ailleurs important que ces outils restent maîtrisés par les acteurs locaux, les porteurs de projet ; qu'ils ne recréent pas des règles rigides s'imposant aux projets, ce qui gèlerait le processus d'innovation. Il faudra aussi être attentif que leur professionnalisation ne se traduise pas par une disparition du rôle bénévole, tant dans les orientations que dans l'action.

Mais ces outils doivent aussi adopter une attitude bien spécifique d'accompagnement et être centrés sur l'intérêt du projet et non de celui des opérateurs.

*Une posture d'accompagnement (et) d'expertise* : La volonté d'accompagner le maintien de l'autonomie des acteurs locaux, leur capacité à décider, leur implication dépend beaucoup de la posture adoptée par la structure qui accompagne le projet. Il ne s'agit pas, pour la structure qui accompagne, de proposer un modèle unique, mais de se positionner à l'écoute du territoire, des acteurs et de s'appuyer sur la mise en réseau, le partage des informations, l'émergence d'acteurs citoyens. Le choix de création de SWD s'inscrit dans ce sens, C'est aussi de cette capacité à apporter une expertise d'accompagnement en laissant toute leur place aux instances de gouvernance, en formalisant les envies, en construisant un processus de montée en compétences, et de moyens de pilotage du projet en tenant compte des contraintes et limites du bénévolat citoyen. C'est avec ces 5 emplois, aussi une contribution au développement de l'économie locale.

*Une relation dynamique avec les salariés des entreprises créées* : Sans confondre les responsabilités des uns et des autres, le recrutement des salariés se fait avec l'assurance que les personnes embauchées adhèrent fortement aux projets. De cette manière, elles sont invitées à émettre des avis, à participer aux débats, même si elles ne sont pas décisionnaires. De par leur place et leur rôle, elles peuvent observer, analyser, et informer les bénévoles sur ce qui se joue. Elles possèdent souvent des compétences techniques supérieures à celles de la plupart des bénévoles. Et si ces compétences sont indispensables pour aider aux choix qui sont faits, ceux-ci sont toujours repositionnés en fonction d'un ensemble de critères et de préoccupations portés par les bénévoles. C'est bien la conjugaison des deux approches qui permet de gagner en pertinence.

### **En conclusion**

Le projet politique qui sous-tend notre action en faveur des projets ENR citoyens ne s'exprime pas sur un mode revendicatif, mais par l'action.

C'est en faisant que nous apprenons, que nous construisons et que nous avons inventé une voie pour les projets ENR citoyens. C'est par la démonstration de l'action que nous avons engagé un changement plus large. Et cela a donné des résultats.

L'utopie d'aujourd'hui est la réalité de demain.

## Un cercle vertueux pour la transition énergétique et sociétale (Pierre LECUREUIL ; Municipalité de Sucé-sur-Erdre)



Pierre LECUREUIL



[www.territoire-energie-positive.suce-sur-erdre.fr](http://www.territoire-energie-positive.suce-sur-erdre.fr)

Afin de favoriser les initiatives locales en matière de transition énergétique et sociétale, la commune de Sucé-sur-Erdre (Loire Atlantique / France) a initié une démarche depuis 2014 en forme de cercle vertueux : initiatives de la commune, entraînement de ces initiatives vers les citoyens, implications de citoyens pour la commune. Cette démarche s'est construite progressivement en observant, écoutant, agissant, parfois en se remettant en cause.

Les faits présentés ci-après de façon chronologique montrent cette progression en indiquant les différents acteurs. Après cette présentation factuelle, on en extraira les informations significatives pour expliquer ce cercle vertueux et on s'interrogera sur les possibilités changement.

Une première période court de Janvier 2013 à mars 2014. Au sein de l'équipe de citoyens « Maîtriser l'avenir » (sans étiquette) pour l'élection municipale de 2014, rédaction d'un dossier démontrant la pertinence d'introduire la transition énergétique dans le programme électoral; certaines de ces propositions sont retenues dans le programme électoral ; lors des nombreux portes à portes, il s'avère que la transition énergétique n'est pas le premier soucis de chacun ; finalement, la liste « Maîtriser l'avenir » est élue et un « conseiller délégué à la transition énergétique » est nommé ; il va concevoir, gérer et animer toutes les actions qui suivent ci-après.

Une deuxième période se situe entre 2014 et 2015. Les agents territoriaux travaillant sur les projets de transition énergétique (service technique, direction générale, finances, communication, conseil en énergie partagé) sont très favorables au développement durable et apportent une aide significative à l'obtention du label TEP CV. Les premiers projets de rénovation de bâtiments communaux et d'éclairages publics sont réalisés avec un budget modeste. De plus, avec l'aide de subventions européennes LEADER, une centrale photovoltaïque est installée sur le toit du nouveau Pôle Culturel. Un travail de sensibilisation est fait en visitant des communes exemplaires avec des élus. Enfin, un début de sensibilisation envers les citoyens avec une ballade thermographique et une animation « Jour de la nuit » autour de l'éclairage public est réalisé.

La troisième étape, charnière, va de fin 2015 jusqu'à mars 2016. Suite à l'accord du Maire, une réponse est faite à l'appel à projet national Territoire à Energie positive pour la Croissance Verte; un programme est rédigé dont les objectifs sont pour la commune : réduction de 40 % des émissions de gaz à effet de serre en 2030, atteinte de 32 % d'énergies renouvelables dans la consommation énergétique finale en 2030, division par deux de la consommation énergétique à horizon 2050 ; concrètement, cela porte sur les rénovations thermiques de bâtiments communaux, un nouveau bâtiment public à énergie passive, un réseau de chaleur bois déchiqueté, un plan solaire, des véhicules électriques, des vélos et triporteur à assistance électriques. Fin 2016, ce projet est retenu par le Ministère de l'Environnement, dotant notre commune d'une subvention globale d'un million d'euros et le label TEP CV ; cette subvention finance 80 % des projets, entraînant des financements internes (20 % restants) et une campagne de communication après des élus et des citoyens.

Face à l'arrivée des nouveaux projets techniques à réaliser, il y a une création d'un poste de Chargé de mission TEP CV, opérationnel en Avril 2017 ; deux conventions TEP CV sont signées entre l'Etat et la commune de Sucé-sur-Erdre, suite à des débats entre élus en commission transition énergétique et en Conseil municipal.

La quatrième étape se situe sur le restant de l'année 2016. L'initiative « Partageons nos idées » est lancée, avec l'accord du maire, dont l'idée est d'associer les citoyens à des réflexions et actions autour du Développement durable ; 4 groupes thématiques sont constitués : mobilité, recyclage, biodiversité et transition énergétique ; ce 4ème groupe travaille sur les économies d'énergie, la mobilité électrique, la domotique et l'éclairage public; un travail de réflexion sur l'association des citoyens à des projets de transition énergétique aboutit à une présentation de ce sujet à Climate Chance 2016 Nantes. De plus, le Maire et le Bureau Municipal autorisent le conseiller délégué à la transition énergétique à prendre l'initiative d'associer des citoyens à un projet TEP CV en créant un Collectif Energie Citoyenne dont l'objectif est de produire, moyennant un financement participatif, de l'énergie renouvelable solaire sur un toit communal prêté par la commune. D'autres actions de sensibilisation sont faites auprès des citoyens : à nouveau un « Jour de la Nuit » et une première fête du développement durable. Enfin, la Commune participe à une rencontre avec les 400 territoires TEP CV au Ministère de l'Environnement à Paris en présence de S. Royal.

La dernière étape est en 2017. Avec l'appui technique du chargé de mission TEP CV, réalisation des rénovations thermiques de bâtiments publics, démarrage du réseau de chaleur, arrivée de six véhicules électriques, démarrage du plan solaire, livraison des vélos et du triporteur à assistance électrique. Pour les vélos à assistance électrique, une convention est établie où un acteur économique local gère ce parc de vélos et où la commune fait la promotion des prêts gratuits des vélos auprès des citoyens pour les sensibiliser à la mobilité électrique pour le triporteur, une convention est signée entre la maison de retraite et la commune pour la gestion et le stockage, une dizaine de bénévoles (après appel à candidature) sont formés à la conduite et assurent les sorties avec les seniors.

Des actions d'informations autour du réseau de chaleur ont permis de rencontrer des riverains, des parents d'élèves et des enseignants ; le groupe Partageons nos idées / Energie a animé un stand de sensibilisation sur la mobilité électrique lors du Forum des Associations, un ciné-débat avec la diffusion d'un documentaire au Pôle culturel, et a lancé un premier Défi famille à énergie positive regroupant 10 familles pour des économies d'énergie. D'autre part, le Collectif Energie Citoyenne devient autonome par rapport à la Municipalité et travaille sur les dossiers juridiques, financiers et techniques. Enfin, il y a une remise en cause partielle des subventions TEP CV possible, suite à une circulaire de N. Hulot.

### **Quels enseignements ?**

A partir de cette présentation factuelle, quelles informations significatives pouvons-nous retenir pour expliquer ce cercle vertueux dont on parlait précédemment ?

On peut détecter 3 étapes, chacune ayant leurs caractéristiques : les initiatives de la commune, un entraînement de ces initiatives vers les citoyens, les implications de citoyens pour la commune.

Tout d'abord, les initiatives de la commune. En émergence, un membre de la liste électoral rédige des propositions de transition énergétique et quelques-unes de ces propositions sont incluses dans le programme électoral. Puis un accompagnement humain avec la création d'un poste de conseiller délégué à la transition énergétique, des agents territoriaux favorables au développement durable et enfin la création d'un poste de chargé de mission TEP CV. Ensuite, des limites financières avec un premier budget restreint et recherche de ressources financières externes : LEADER dont leurs obtentions sont incertaines.

D'autre part, on assiste à une prise de conscience des élus en visitant d'autres territoires en transition, en participant à Climate Chance Nantes 2016 et en rencontrant 400 territoires TEP CV. Enfin, un catalyseur, en répondant à l'appel à projet national Territoire à Energie positive pour la Croissance Verte. Ce qui dote la commune d'une subvention d'un million d'euros et du label TEP CV, sans oublier une remise en cause partielle des subventions par la circulaire de N. Hulot.

Ensuite, un entraînement de ces initiatives vers les citoyens. Une prise de conscience des citoyens a lieu lors de la première fête du développement durable et des nombreuses animations autour de la transition énergétique, de rencontres avec riverains, parents d'élèves et des enseignants. L'appel de la commune à l'initiative des citoyens provoque le lancement « Partageons nos idées » dont un groupe transition énergétique, la réflexion sur l'association des citoyens à des projets de transition énergétique et la création d'un Collectif Energie Citoyenne. D'autres ouvertures vers les citoyens ont lieu avec la sensibilisation à la mobilité électrique avec des vélos à assistance électrique et l'aide intergénérationnelle avec ballades par triporteur à assistance électrique.

Enfin, un début d'implications de citoyens pour la commune. Des animations sont assurées par les citoyens avec une sensibilisation autour de la mobilité électrique, un ciné-débat, un lancement du Défi famille à énergie positive. Et l'émergence d'un collectif citoyen d'énergie en travaillant sur dossiers juridiques, financiers et techniques.

### **Désormais, la question se pose de savoir comment favoriser le changement d'échelle afin de faire décoller cette émergence de transition énergétique ?**

3 axes permettraient ce changement. D'abord, assurer enfin la pérennité des actions de la commune en transition énergétique. Il faudrait mettre en place un plan pluriannuel de transition énergétique avec une garantie du budget municipal annuel sur ce poste, un réinvestissement des € économisés et produits dans les projets de transition énergétique, une mise en place d'une comptabilité en €

associant économie de CO<sub>2</sub>, une clause obligatoire en transition énergétique pour tous les consultations de marché de la commune et la recherche de nouveaux mode de financements.

Ensuite, informer et favoriser les citoyens dans toutes leurs initiatives en transition énergétique. Il faudrait afficher les économies d'énergie réalisées et les volumes d'énergies renouvelables produites sur tableaux lumineux de la commune, démultiplier les initiatives citoyennes, notamment en sobriété avec les Familles à Energie Positive, et développer le solaire chez les citoyens.

Enfin, s'entraider avec l'intercommunalité pour démultiplier nos actions en dupliquant les projets et en s'appuyant sur le PCAET.

## Le cotoiturage solaire photovoltaïque, instrument d'une citoyenneté écologique agissante dans les territoires ? Étude monographique du dispositif CoWatt (Julien BOURON et Bruno DANIEL ; ALISEE)

### I. Cadre de l'étude



Julien BOURON



Bruno DANIEL

L'étude monographique de Cowatt a été initiée afin de « mieux comprendre, pour agir collectivement, les conditions de l'essor du solaire photovoltaïque citoyen ». Plus précisément il s'agit d'une part d'analyser les conditions d'émergence de Cowatt comme projet, en particulier pour déceler pourquoi ce projet a suscité une forte dynamique. Ceci pour capitaliser cette expérience et en tirer des clés de montage de projet par la suite ; d'autre part d'aller à la rencontre des communautés que cet outil va faire émerger, pour voir si Cowatt est à même de toucher des publics distincts des cercles militants, et pour étudier les sociabilités qui se créent dans ces communautés. Ceci pour évaluer la capacité de Cowatt à faire naître des dynamiques citoyennes, porteuses de changements de pratiques ou d'un approfondissement démocratique. Cette étude se déroule dans le cadre d'un stage de master 2 (aménagement du territoire, Université du Maine au Mans), sur une période de 6 mois (novembre 2017 à fin avril 2018). Elle est encadrée par Cyria Emelianoff, membre du comité scientifique de TES, et fait également l'objet d'un accompagnement par un groupe de travail « dynamiques citoyennes » issu de TES.

### II. Etat de l'art et problématique

Un état de l'art a été conduit autour de 4 axes :

- **La place des systèmes énergétiques dans les sociétés et les rapports de pouvoir dans le secteur énergétique** : principalement pour caractériser le système fossile actuel, centralisé, mondialisé, et déterminant les structures de la société contemporaine.
- **Les enjeux sociétaux de la transition énergétique** : pour montrer que les EnR peuvent constituer une alternative sociétale à ce modèle (soft path, relocalisation et décentralisation, approche par la demande qui permet d'interroger les modes de vie...).
- **Les théories de la transition** : pour montrer les forces de résistance du système actuel, et tenter de comprendre les modalités du changement sociétal.
- **Les enjeux démocratiques de la transition énergétique** : pour situer les EnR citoyennes dans les systèmes énergétiques et questionner la légitimité démocratique de ces systèmes.

L'état de l'art a permis de problématiser la notion consensuelle de transition énergétique, et de montrer ses implications sociétales. Il constitue également une boîte à outils conceptuelle pour aborder une étude empirique. D'après cet état de l'art, et en restant proche des objectifs du dispositif Cowatt qui portent sur la capacitation citoyenne plutôt que sur la production, le concept de citoyenneté écologique (*ecological citizenship*) a été retenu pour problématiser cette étude.

Ce concept est employé dans la littérature anglo-saxonne depuis les années 2000 en réponse à des critiques de la démocratie libérale qui dans sa forme actuelle permet un certain degré de démocratie politique alors qu'elle restreint la participation citoyenne dans des secteurs qui génèrent des problèmes écologiques. Cette approche renouvelle la notion de citoyenneté en insistant sur la responsabilité et les devoirs du citoyen plutôt que sur ses droits, en refusant l'association commune entre sphère privée et citoyenneté passive. Elle mène à la responsabilisation du citoyen dans ses choix privés, notamment ses modes de consommation et ses pratiques, et conduit à définir des devoirs envers des personnes éloignées dans l'espace ou pour les générations à venir.

Le concept de citoyenneté écologique, en introduisant la citoyenneté dans la sphère privée, permet d'une part de reconnaître la valeur publique d'actions menées dans cette sphère (exemple : impact environnemental des pratiques de consommation), d'autre part de reconnaître de nouvelles formes d'engagement, que l'approche traditionnelle de la citoyenneté ne permet pas de reconnaître comme tel (exemple : participation à projet EnR citoyen, engagement dans association de protection de l'environnement...). En effet, la citoyenneté active dans son acceptation traditionnelle est limitée au vote ou à l'engagement politique. De plus elle est liée à un territoire national, alors que la citoyenneté écologique s'entend à l'échelle planétaire. Par rapport à la notion de consommation éco-responsable, la citoyenneté écologique souligne l'importance de l'action collective et légitime la place du citoyen dans les décisions touchant à des enjeux écologiques. C'est un concept qui envisage la capacitation collective et l'engagement, dans les différents aspects de la vie privée et publique. Des études semblent montrer que la réappropriation citoyenne de la production d'énergie renouvelable pourrait être un facteur d'émergence de cette citoyenneté écologique, de capacitation citoyenne progressive, et un possible moteur du changement.

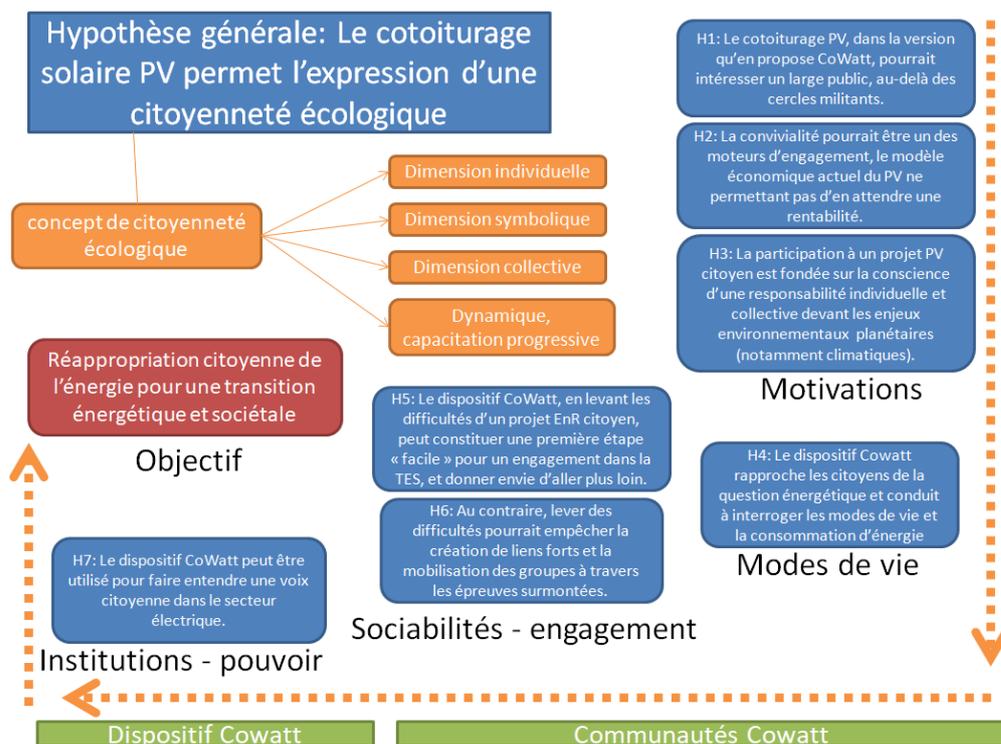
Par exemple, sur l'île de Samsö au Danemark, le projet de production d'EnR et l'objectif d'autonomie énergétique ont d'abord eu pour objectif le développement local, mais a eu pour effet une prise de conscience progressive de l'interface local/global et des enjeux environnementaux liés aux EnR. Des motivations écologiques sont apparues après coup, et ont conduit à aller plus loin : projet d'île sans pétrole en 2030, développement de l'agriculture biologique sur une île alors presque intégralement en conventionnel, etc. Les EnR citoyennes ont ainsi impulsé une dynamique de capacitation citoyenne et de transition plus globale. L'intérêt suscité par Samsö auprès d'autres territoires étend l'impact de ce projet bien au-delà de l'île.

Le concept de citoyenneté écologique constitue donc une entrée prometteuse pour étudier le dispositif Cowatt. Cowatt, incubateur de projets PV citoyens en Pays de la Loire, est un dispositif citoyen construit autour de deux associations de maîtrise de l'énergie, Alisée et Elise. Au-delà de la production citoyenne d'EnR, Cowatt vise à faire émerger des collectifs souhaitant s'impliquer dans la transition énergétique, la production d'EnR étant abordée comme une porte d'entrée désirable plutôt que comme une fin en soi. La citoyenneté écologique, par la définition d'un nouveau régime de responsabilités, est porteuse de capacitation citoyenne et de changement dans les modes de vie.

### III. Vers une enquête monographique

Cowatt offre un terrain d'étude permettant d'observer les débuts de cette capacitation citoyenne vers la transition énergétique, à un stade encore embryonnaire où les possibilités de renoncement des collectifs restent nombreuses. Cela constitue une opportunité pour la recherche empirique qui est souvent conduite à n'étudier qu'après coup les projets qui réussissent. Cowatt, en stimulant la création de collectifs de production d'EnR, fait le pari que certains pourront s'autonomiser et s'impliquer plus avant dans la transition énergétique. Le travail de terrain mené dans le cadre de cette recherche monographique se donne pour objectif d'étudier les motivations, l'évolution des représentations, la capacitation individuelle et collective, les processus d'enrôlement, et l'émergence éventuelle de leadership observables dans les communautés Cowatt. Ces éléments seront étudiés à travers des entretiens individuels auprès de membres de communautés Cowatt, et une attention particulière portée à leurs leaders. Si possible, des entretiens seront également conduits à l'extérieur de Cowatt, dans des groupements citoyens de production solaire PV montrant une ancienneté de quelques années, pour essayer de percevoir le potentiel d'évolution de ces communautés PV.

Le dispositif Cowatt sera lui-même étudié comme projet citoyen, en croisant vision endogène et exogène dans une approche monographique, notamment pour mieux comprendre les conditions d'émergence de cette innovation territoriale associative et citoyenne. Un modèle analytique sera construit autour de cette problématique, au moyen d'hypothèses et de questions de recherche, qui seront testées à travers des entretiens, et la comparaison avec d'autres enquêtes.



#### **IV. Méthodologie de l'enquête**

Quatre communautés CoWatt ont été sélectionnées, puis rencontrées en enquêtées à travers des entretiens semi-directifs (utilisation d'un guide d'entretien mais en cherchant à favoriser la libre expression des personnes rencontrées). Les entretiens ont été parfois individuels, parfois collectifs à la demande des personnes rencontrées, et ont duré environ 1h30. Des entretiens ont également été menés auprès d'élus et de techniciens de collectivités et d'agences de l'Etat intéressées par CoWatt. Ces entretiens ont ensuite été analysés pour en extraire et classer les éléments se rapportant à chaque hypothèse du modèle d'analyse. Une enquête par questionnaire menée par le réseau Energie Citoyennes en Pays de Loire auprès de plus de 500 investisseurs dans les EnR citoyennes a permis d'apporter une référence pour certaines des réponses apportées par les entretiens. Ces entretiens ont également permis de dégager de nouvelles perspectives.

#### **V. Principaux apports**

Cette enquête de terrain a permis de mettre en évidence les différentes dimensions de la citoyenneté écologique dans les collectifs PV citoyens. A ce stade d'avancement du dispositif, cette citoyenneté est manifestement plus une cause qu'une conséquence de la participation à CoWatt. Cependant elle trouve dans ce projet à s'exprimer de manière pratique et génère des interactions avec les collectivités. En cela, CoWatt permet de créer de nouveaux liens entre la société civile et les collectivités, dans un domaine où l'implication de tous les acteurs est cruciale. L'étude des conditions d'émergence de CoWatt semble également montrer que s'il y avait une attente visible d'une partie de la société civile à l'égard de projets EnR citoyens, certaines collectivités sont pour leur part en quête de participation citoyenne, en particulier dans le cadre de leurs politiques énergétiques. CoWatt est donc un instrument dont peuvent se saisir citoyens et collectivités dans l'optique d'une transition énergétique qui mobilise le plus largement possible.

## Comment changer d'échelle ? Le cas de la participation citoyenne et de l'habitat participatif dans la fabrique de villes résilientes (Vincent CHAILLOU, Marika FRENETTE, Angeline MORLEC et Téo SAAL ; Wigwam Conseil)



Vincent CHAILLOU



Marika FRENETTE



Angeline MORLEC



Téo SAAL



<http://wigwam-conseil.com/>

<http://wigwam-ingenierie.com/>

Face aux changements sociaux et environnementaux qui arrivent et se font déjà ressentir, nos sociétés doivent se révéler résilientes. Il ne s'agit plus de seulement empêcher ces changements de se produire mais bien de les anticiper en adaptant l'ensemble de nos modes de vie. La question de l'adaptation à ce changement est au cœur des enjeux de transitions énergétique et sociétales. Mais qui doit s'adapter ? Et comment s'adapter ? Les initiatives gouvernementales manquent parfois de profondeur, de pertinence et de proximité pour embarquer toute une population dans ce changement. Les initiatives locales ont le mérite de s'ancrer véritablement en s'accrochant à des territoires définis. L'autre avantage est qu'elles émanent fréquemment directement d'habitants, de citoyens et d'acteurs concernés.

Cette provenance directe par le bas de l'échelle est ainsi d'autant plus forte que les personnes impliquées vont se sentir investies d'une mission, dynamisées par les ambitions qu'elles se fixent. Pour autant ces initiatives peuvent manquer de relais et d'ampleur, nécessaire à une diffusion plus large et bénéfique à d'autre territoire en manque d'impulsion.

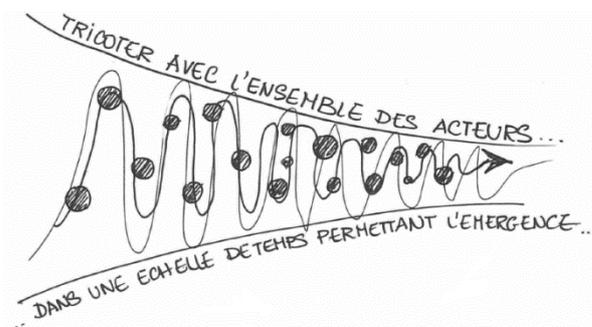
La participation des citoyens et des habitants fait partie des outils classiques auxquels les collectivités territoriales ont recours, particulièrement dans le cas de la fabrique de la ville où les élus en font fréquemment usage, poussés par les aspects législatifs et réglementaires. Cette participation citoyenne locale permet, dans les cas pratiques les plus efficaces, de convier les habitants d'un territoire donné à réfléchir ensemble à des projets, en tant que parties prenantes du pouvoir de la création dynamique de la ville. Réfléchir ensemble dans un contexte de conception partagée c'est tendre à une identification fine des besoins de l'ensemble des individus constitutifs d'un territoire. On se raccroche ainsi à des enjeux ancrés dans le quotidien et des usages diversifiés, qui sont ensuite croisés avec les connaissances d'experts de la fabrique de la ville. On peut alors mieux répondre au triple enjeu du développement durable : contribuer à l'épanouissement et au bien-être de tous, dans un équitable partage des biens et services qui y sont nécessaires, tout en préservant les ressources indispensables à la pérennité du vivant dans le respect des deux premiers points.

Coordonner ces parties prenantes est ce à quoi s'attache la société Wigwam Conseil, bureau d'études environnementales et sociales dans le bâtiment et l'urbanisme et expert de la facilitation de démarches collaboratives de type concertation et conception intégrée. L'intégration sociale des usagers, citoyens, riverains, aux côtés des concepteurs et maîtres d'ouvrage, va tout à fait en cohérence avec les notions de parties prenantes, démocratie participative, partage des responsabilités, innovation sociale. Il s'agit d'une vision en « T » du métier : verticale dans l'expertise et la technicité environnementale et horizontale dans la manière d'imbriquer les parties prenantes autour de ces sujets.

Le cœur d'une telle démarche est avant tout d'identifier les écosystèmes spécifiques à chaque territoire, quelles que soit leur ampleur, leur dimension, et

leur complexité. C'est en effet par cette profondeur de champ que l'analyse sera la plus objective possible et les réponses les plus pertinentes. Le fonctionnement itératif est également une composante essentielle de son fonctionnement.

"Tricoter" avec l'ensemble des acteurs et dans une échelle de temps permettant l'émergence, l'expérimentation, et la validation des idées est un paramètre de réussite, qui permet de susciter l'adhésion et l'implication des parties prenantes.



Dans ces nouvelles façons de concevoir la ville en mettant en synergie les différents acteurs, et particulièrement les futurs usagers, l'habitat participatif est un des modèles souvent cités. Historiquement à l'initiative de groupes d'individus isolés, souvent militants et engagés pour vivre et habiter "autrement", en opposition fréquente à une certaine vision dominante de la société, ce type d'habitat, différent par sa conception et son usage, tend à se démocratiser. Pour autant il ne constitue pas un modèle unique et homogène : autopromotion, coopératives d'habitants, projets portés par des bailleurs sociaux ou des promoteurs, les types de maîtrises d'ouvrage sont à conjuguer avec le contexte forcément singulier de chaque opération.

Leur volonté est toutefois commune, à la fois ambitieuse et profondément ancrée dans les besoins de la société : comment faire pour impliquer des habitants à la réflexion sur leurs besoins afin de co-concevoir leur futur logement, lieu de vie, avec les traditionnels "professionnels du bâtiment" ? Et comment faire pour que de tels projets soient portés plus largement, au-delà d'initiatives plus ou moins confidentielles ? Cette question réinterroge ainsi l'impact de ce qu'on appelle donc "démarches participatives" : quels leviers permettraient de les étendre ?

L'habitat participatif est tout d'abord une histoire d'enjeux tant fonctionnels qu'humains. En effet dans ces projets transparaissent des choix d'innovations sociales encore peu popularisés dans les pratiques citoyennes, du moins françaises : partage d'espaces, mise en commun de biens ou de services, auto-gestion d'une copropriété, le tout souvent porté par des raisons environnementales et économiques, mais également par le besoin de partager des valeurs sociales, d'entraide et de communauté (au sens anglais de "community", moins exclusif et plus profond que sa traduction française). Même si les projets d'habitat participatif sont rattachés à des échelles de réseaux (plusieurs projets portées une même structure, bailleur social, promoteur immobilier, réseaux militants associatifs, ou politique d'une ville) l'échelle locale conditionne le projet, notamment par sa composante humaine.

La diversité des habitants fait en effet la spécificité de chaque opération, tant dans sa conception éventuelle que dans sa vie en œuvre : foyer familial, personnalités militantes, femmes âgées seules... L'approche sociologique et

anthropologique en amont permet d'identifier les singularités de chaque projet et de cerner jusqu'à quel degré d'innovation sociale souhaite s'engager chaque groupe d'habitants.



Il faut aussi avoir conscience d'un niveau d'acceptation et de connaissance variable de ces initiatives de transition locales, et dans la mesure du possible étendre la démarche participative au-delà des convaincus. Dans le cadre de l'habitat participatif c'est donc aussi proposer ce modèle à ceux pour qui ce type d'initiatives est terrain inconnu ou peu connu, notamment les personnes ne faisant pas parties des trajectoires militantes habituelles, qui sont, elles, souvent dotées d'un niveau de vie et d'éducation plus important.

En étant de plus en plus adoptés par les bailleurs sociaux et les promoteurs immobiliers, les projets d'habitat participatif s'ouvrent ainsi à des typologies plus variées d'habitants et d'habitats : locataires sociaux, personnes âgées, milieu urbain dense...

Les enjeux humains se jouent également dans l'identification des personnes susceptibles d'être dans le rejet du projet (riverains, habitants, commerçants, etc.) : identifier la cause de cette opposition, rentrer en empathie, comprendre pour mieux accompagner au changement, là est la clé du succès, ou du moins d'un premier pas vers une marche commune.

L'objectif global est finalement d'éviter tout sentiment de frustration, quelle que partie prenante que l'on soit. C'est en effet un risque majeur de ces démarches participatives : donner l'impression d'ouvrir le débat et plus encore à la co-conception pour finalement contraindre à accepter, voire à se soumettre à un projet déjà ficelé. Une démarche d'intelligence collective proclamée qui se confondrait en simple mission d'animation enrobée d'une couche de créativité serait signe d'échec, les habitants concertés se sentant floués.

En définitive dans les projets d'habitat participatif, où les interactions entre parties prenantes sont complexes, et où les habitants ont une implication d'autant plus grande que cela concerne directement leur vie future, la mise en place d'une gouvernance partagée entre tous les acteurs constitue la clé de voûte du succès, dans la durée.

Cette gouvernance repose d'une part sur la clarification des marges de manœuvre possibles sur les projets et les rôles propres à chacun des acteurs et domaines d'expertises : en effet mettre en place des démarches participatives ne signifient pas une transgression totale de l'expertise des professionnels du bâtiment pour aller vers un monopole décisionnel des habitants.

C'est là le propre de l'intelligence collective : mettre en synergie les besoins, contraintes et idées créatives de chaque individus ou groupe d'individus pour

faire émerger une réflexion commune et partagée. Cela comprend également la clarification des processus décisionnels entre différentes parties prenantes, qui peut amener à remettre en question les postures et procédures classiques, notamment pour les institutionnels, et professionnels du bâtiment.

La gouvernance partagée repose d'autre part sur la mise en place progressive de l'autonomie des groupes d'habitants accompagnés : l'accompagnement proposé pour faire émerger la valeur ajoutée sociale et environnementale se veut nécessairement temporaire. L'objectif est que les groupes d'habitants réussissent à faire cohésion autour d'une raison d'être commune, et que l'autonomie soit effective en ce qui concerne notamment les sujets de gestion des espaces communs, gestion des conflits, gestion du groupe (inclusion ou « déclusion » de membres), du cadre, et donc des décisions à prendre pour faire évoluer cet ensemble.

Au-delà de la coordination des acteurs du terrain et de la facilitation de l'émergence d'idées novatrices qui ré-interrogent nos modes de vie, à l'image de ce que font les démarches d'habitat participatif, par quels moyens un déploiement plus vaste et global de ce type d'initiative serait-il possible ?

La dimension politique et la culture des territoires concernés sont déterminantes : les collectivités mettent de plus en plus en avant la dimension participative et le soutien aux initiatives locales dans la fabrique de la ville : « Ecrivons ensemble notre avenir » proclame le Maire d'Angers, Christophe Béchu, « Nantes se réinvente avec vous » annonce encore Johanna Rolland, et « Soutenir toutes les énergies qui naissent chaque jour à Paris » telle est la volonté portée par Anne Hidalgo. S'ils ne restent pas cantonnés à de simple discours ces leviers politiques locaux peuvent être déterminants pour donner force et ambition à ces initiatives. Pour autant ils sont aussi dépendants d'une certaine continuité politique au sein des administrations territoriales : un changement de bord peut autant engendrer un nouveau souffle aux démarches participatives, qu'au contraire tendre à les brider. Outre les budgets financiers alloués, ce sont donc également les élus qui doivent apporter le soutien directement, concrètement et au quotidien, notamment pour permettre d'actionner des leviers d'ordre réglementaires ou procéduriers qui peuvent bloquer la bonne marche en avant des projets. L'injonction "d'innover mais en faisant comme avant" est pourtant parfois à lire entre les lignes. L'accompagnement au changement est donc à travailler aussi du côté des élus et collectivités. La preuve par l'expérience permet alors souvent d'embarquer complètement ces décideurs au côté des porteurs d'initiatives.

La diffusion des démarches d'habitat participatif en tant qu'initiatives locales de transition n'est donc pas tant une question de contexte, chacun étant singulier, qu'une question d'une part de méthodologie afin de clarifier les enjeux, les besoins et les rôles de chaque partie prenante, et d'autre part d'implication des pouvoirs administratifs locaux et nationaux afin de faciliter l'émergence et le changement d'échelle.

## Croiser les politiques publiques et les initiatives locales pour favoriser la transition du territoire d'Erdre et Gesvres (Marion RICHARTÉ ; Communauté de communes d'Erdre et Gesvres)



Marion RICHARTÉ

La communauté de communes d'Erdre et Gesvres a souhaité réactualiser sa stratégie de développement durable en se positionnant comme animateur du territoire. Pour cela, elle a animé une réflexion avec la diversité des acteurs du territoire (citoyens, associations, acteurs sociaux-économiques, institutionnels, entreprises, monde agricole...) dans le but d'impulser et/ou amplifier des dynamiques collectives en faveur du développement durable. Son but est d'encourager, accompagner et faciliter la mise en place d'actions par les acteurs du territoire ou avec eux, en parallèle des actions qu'elle sera amenée à porter elle-même.



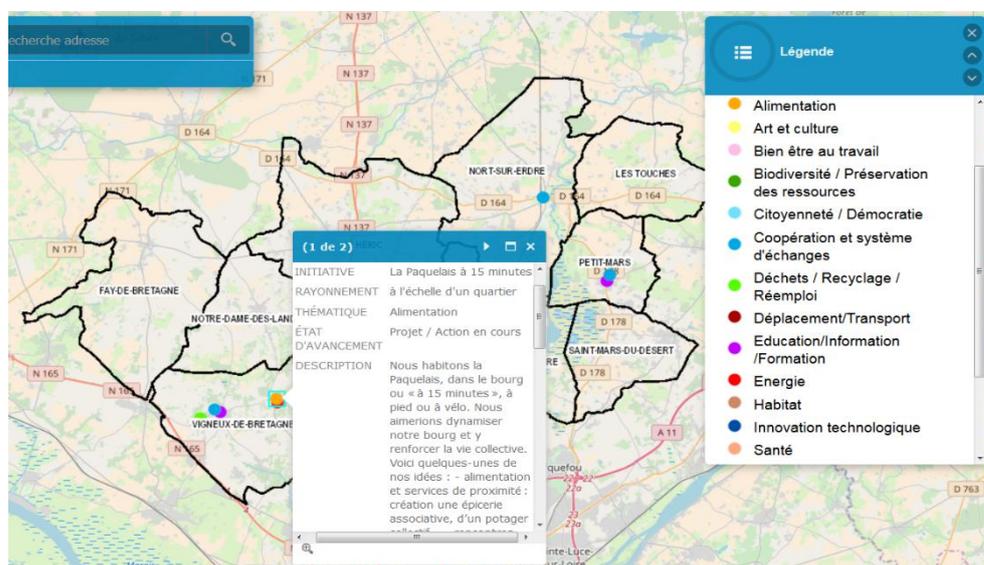
[www.cceg.fr](http://www.cceg.fr)



Sur la base d'un diagnostic, 11 enjeux territoriaux ont été identifiés et 11 ateliers de concertation ont été organisés. Le souhait de la communauté de communes était d'inviter à ces ateliers des personnes a priori motivées pour s'impliquer dans l'action et/ou déjà engagées dans des initiatives locales. Le but des ateliers n'était pas seulement de recueillir des propositions d'actions mais aussi de déboucher sur des prémices de projets collaboratifs qui motivent les participants et sur lesquels ils pourraient s'engager. Lors des ateliers, il a notamment été demandé aux participants d'identifier les compétences qu'ils pouvaient mettre au service de ces projets. Une bonne dynamique est née des ateliers, avec 400 participations au total et plus de 230 personnes différentes (certaines personnes venant à plusieurs ateliers). Les participants se sont impliqués dans la restitution des ateliers lors d'une soirée de clôture regroupant plus de 110 personnes et ont montré leur souhait de poursuivre le travail collectif.

De son côté, depuis ses 10 ans sur le thème des « Transitions : déployons nos initiatives », le conseil de développement est en pleine évolution. Il agit davantage comme un maillon entre les acteurs du territoire et la collectivité locale.

Il mène des actions de sensibilisation des habitants, va rechercher la parole des jeunes en travaillant aux côtés de collèves et lycées. Il cherche à repérer les initiatives du territoire, les mettre en valeur et créer de lien entre les porteurs de projets. Il a pour cela élaboré, en partenariat avec la communauté de communes, une carte collaborative des initiatives.



Cet outil en ligne permet aux porteurs d'initiatives de se faire connaître et de faire part de leurs besoins. Par l'intermédiaire de cet outil, plusieurs porteurs d'initiatives se sont déjà manifestés auprès du conseil de développement, qui a bien souvent joué un rôle de relais pour les aiguiller vers des personnes capables de les aider.

La communauté de communes et le conseil de développement ont l'habitude de travailler en partenariat. Le conseil est sollicité par la communauté de communes, ses avis sont écoutés et le conseil participe à bon nombre d'instances de la communauté de communes. Il investit également des sujets en auto-saisine. Lorsque la communauté de communes a souhaité adhérer à la charte de la participation du public, publiée en 2016 par le Ministère de la Transition écologique et solidaire, c'est tout naturellement qu'elle a sollicité le conseil de développement pour devenir le tiers garant de la participation, ce qu'il a accepté. Deux membres du conseil font partie du comité de pilotage et tous les adhérents ont été invités aux ateliers de concertation. Le conseil de développement a joué un rôle de relais important pour repérer et mobiliser les acteurs pour qu'ils participent aux ateliers de concertation. Le repérage des personnes à inviter a été facilité par la carte collaborative des initiatives mises en place par le conseil de développement.

Les ateliers de concertation ont mis en évidence le souhait des participants d'être acteurs et de poursuivre le travail participatif dans la définition mais aussi la mise en œuvre même des actions. Cela pose la question de la gouvernance et des nouvelles modalités à définir pour travailler en co-responsabilité.

Suite aux ateliers de concertation, ce sont les élus qui ont statué sur les axes et objectifs de la stratégie de développement durable. Ils ont ainsi fixé le « bien commun » vers lequel tendre.

Pour poursuivre le travail collaboratif avec les habitants volontaires, un certain nombre d'actions ont été choisies par les élus, pour lesquelles de nouveaux ateliers vont être organisés avec les personnes volontaires. Le rôle de la communauté de communes sera de poursuivre le travail d'animation du territoire en vue d'accompagner les habitants à définir plus précisément leurs projets. Ainsi, parmi les 230 propositions d'actions issues des ateliers, est ressorti le projet de créer des lieux physiques et numériques permettant de faciliter la mise en œuvre de projets collectifs au service du développement durable et des transitions est à souligner.

Il s'agit de créer des liens et de la proximité entre des porteurs de projets et des personnes pouvant apporter des compétences ou d'autres ressources à mettre au service des projets afin de créer des coopérations. Cette idée a été retenue car le projet permettrait d'amplifier le travail de facilitation des initiatives déjà amorcé avec le conseil de développement. Une autre proposition est ressortie d'organiser chez l'habitant et par eux-mêmes des ateliers d'échanges et de test de pratiques plus vertueuses, tout au long de l'année et sur l'ensemble du territoire. Ce projet a été retenu car il permet de gagner en efficacité en matière de sensibilisation au changement de comportements.

Pour les actions qui nécessitent d'associer certains acteurs et partenaires du territoire, des groupes de travail seront organisés pour définir les contenus des projets et répartir les missions de chacun, le rôle de la communauté de communes étant de mobiliser ces partenaires et faire en sorte qu'ils prennent leur part de responsabilité. Enfin, pour les actions relevant des champs de compétences propres à la Communauté de communes, elles seront travaillées en internes avec les élus et les services.

Tout l'enjeu est de passer d'une démarche de participation « amont » (propositions d'actions) et circonscrite dans le temps à celle du « faire ensemble » et dans la durée (pour les 10 années à venir), en mobilisant la diversité des acteurs du territoire dans le co-portage des actions et en facilitant les initiatives allant dans le sens du cap proposé collectivement et décidé par les élus.

Les questions qui se posent sont de plusieurs ordres. Il est d'une part indispensable de dépasser les principes et pratiques habituelles de la maîtrise de l'action publique par les élus et les services publics. Il est d'autre part nécessaire de réfléchir à la manière de favoriser les initiatives et la coopération entre divers acteurs et de maintenir cette dynamique dans la durée. Il est enfin important de repérer les projets ou initiatives qui contribuent aux objectifs communs et de pouvoir en mesurer les résultats.

## Réduire la précarité énergétique des ménages sur le quartier Grand Bellevue (Nantes et Saint-Herblain) (Jean-Yves BOUCHET ; Consommation Logement cadre de Vie)



Jean-Yves BOUCHET



[www.clcv.org](http://www.clcv.org)

Notre action s'est déroulée sur le quartier du Grand Bellevue, à cheval sur les communes de Nantes et de Saint-Herblain. Ce quartier héberge 19 000 habitants. Le taux de personnes en recherche d'emploi y est important. La fragilité des ménages génère une difficulté dans le paiement des factures d'énergies du logement : électricité, gaz et eau. Une étude menée par la chaire AUDENCIA en 2016, pour le compte de Nantes Métropole, a révélé un taux de "précarité énergétique"<sup>6</sup> supérieur à 40%.

La problématique de départ se concentre sur 3 questions : comment réduire la précarité énergétique des ménages, en les impliquant (acteur et non spectateur), comment les motiver à participer à un parcours ludique sur l'énergie (l'énergie n'est pas un sujet facile), comment faire du sujet "énergie" un droit pour tous, l'affaire de tous?

Il nous a fallu très vite émettre quelques hypothèses pour résoudre le problème de précarité énergétique. Certes les aides financières peuvent soulager les ménages en précarité, mais cela ne suffit pas et surtout ne les implique pas. Ces aides existent : tarifs sociaux de l'énergie, fonds solidarité logement, aides du programme habiter mieux de l'ANAH (agence nationale pour l'amélioration de l'habitat). L'enjeu est bien de **"faire avec" et non pas "faire pour"**. Cela correspond aux valeurs fondamentales de l'association CLCV : Consommation logement Cadre de Vie. Le travail de terrain des équipes des CCAS (Centres communaux d'Action Sociale) est réel mais les ménages concernés expriment le besoin de s'adresser à d'autres personnes que les seuls travailleurs sociaux.

Il nous a fallu rapidement prendre quelques options prises pour lancer notre action. Nous avons hésité pour proposer un parcours de 4 ateliers, plutôt qu'une intervention ponctuelle et éphémère (voir détail ci-dessous). Nous avons fait le choix d'un parcours pour impliquer les habitants. Travailler en réseau avec d'autres acteurs : CCAS, secours populaire, ALISEE, autres associations de terrain nous a dès le départ apparu comme une évidence. La mobilisation des habitants est un exercice difficile, il convient d'utiliser le maximum d'acteurs de terrain.

Nous avons eu l'opportunité d'utiliser un espace "ressources" des 2 CCAS de Nantes et Saint-Herblain : l'éco appart (appartement aménagé de manière pédagogique pour faire découvrir les éco gestes et les éco équipements). Cet espace proche des habitants s'est révélé être très vite un espace ressources pertinent. Nous avons également fait le choix dès le départ d'impliquer les adhérents et bénévoles de l'association de Saint-Herblain, pour démultiplier le repérage des ménages, les invitations, l'animation des ateliers.

Enfin, pas d'action sans finances ! Nous avons sollicité un soutien financier de Nantes Métropole et de la ville de Saint-Herblain pour nous doter de quelques outils pédagogiques (Wattmètre, hygromètre, thermomètre). Ces outils ont permis de valoriser les progrès des ménages.

<sup>6</sup> les ménages consacrent plus de 10% de leurs revenus pour payer les factures d'énergie. Ce taux augmente car le prix des énergies va grimper, plus vite que les revenus des ménages.

## Le parcours de la CLCV : "Comprendre et maîtriser sa consommation énergétique"

### **Quels objectifs ?**

**L'énergie l'affaire de tous**, pas une seule affaire d'expert ! Chaque consommateur peut être acteur et maîtriser sa facture d'énergie. Toucher un large panel de consommateurs : l'énergie est un bien de consommation.

**L'énergie, un droit pour tous** et notamment les plus fragiles. Combattre la précarité énergétique - Sensibiliser les usagers et consommateurs aux bonnes pratiques

### **Quel déroulement ?**

*1er atelier : Je comprends ma facture d'énergie*

Description	Objectifs
- les personnes inscrites viennent avec leur facture (électricité, gaz, eau) - lecture en commun - à l'aide d'un diaporama décodage de la facture et ses lignes importantes: <ul style="list-style-type: none"><li>o volume consommé, volume estimé</li><li>o prix de l'énergie, de l'abonnement, les taxes</li><li>o les échéances</li></ul>	- comprendre les lignes de facturation - connaître sa (ses) consommation(s) - avoir de éléments de comparaison (type de logement, équipement, taille du ménage)
	<b>Méthode</b> - chaque participant fait un historique comparatif sur plusieurs années de sa consommation

*2ème atelier : Je maîtrise mes consommations*

Description	Objectifs
- les personnes inscrites partagent comment dès à présent elles font des économies d'énergie - apport sur les consommations énergétiques des appareils et équipements - information sur un ensemble d'éco-gestes et éco-équipements - présentation de quelques éco-équipements à faible coût d'investissement	- valoriser et encourager les efforts de chacun - proposer des éco-gestes et éco-équipements simples à mettre en œuvre
	<b>Méthode</b> - chaque participant repart avec l'intention d'adopter un éco-geste ou d'acquérir d'un éco-équipement - suivre et relever les effets sur sa consommation

*3ème atelier : Je connais mes droits*

Description	Objectifs
- rappel du contexte économique (part de l'énergie dans le budget, fin du monopole et mise en concurrence des fournisseurs) - les offres du marché : quels opérateurs? quels contrats ? - les droits du consommateur : souscrire ou résilier un contrat, les points importants, les pièges à éviter - les tarifs sociaux et autres aides financières (chèques énergie, CEE)	- pouvoir négocier les contrats, changer de fournisseur - connaître les différents opérateurs - mieux connaître les fournisseurs et leur contrat - connaître sa (ses) consommation(s) - connaître les conditions d'accès aux tarifs sociaux, aides...
	<b>Méthode</b> - de faire connaître le service de l'ANAF (diagnostic personnalisé)

*4ème atelier : JE mesure mes économies*

Description	Objectifs
Pour ce dernier atelier, les participants sont invités à partager leur nouveau regard sur leur consommation énergétique, les éco-gestes ou éco-équipements qu'ils ont adoptés et les effets ressentis, l'évolution de leur consommation	- avoir un regard avisé sur toutes les énergies - maintenir une émulation entre les participants - connaître les acteurs de terrain qui peuvent aider
	<b>Méthode</b> - promouvoir l'éco appart et ses partenaires - faire connaître les autres services de la CLCV

Au bout de 2 ans d'action, nous sommes en mesure de dresser un bilan quantitatif et qualitatif.

Sur un plan quantitatif, la CLCV a animé, sur 2 ans, **38 ateliers**: 5 ateliers tests avec les adhérents CLCV (20 participants) avec une visite de l'Eco appart, 6 parcours de 4 ateliers ouverts à tous les publics (50 participants), 4 ateliers ouverts au public bénéficiaire des services du Secours Populaire Français antenne de St Herblain (15 participants), 4 ateliers pour les jeunes lycéens en terminale du Lycée Albert CAMUS (40 participants) et enfin 1 atelier condensé et spécifique pour le public du Comité Nantais des Réfugiés (20 participants). Au total ce sont près de 150 personnes qui ont participé au moins une fois à un atelier. Plus de la moitié a suivi tout le parcours, ce qui n'était pas un "pari gagné" sur un sujet qui ne passionne pas le grand public ! Près de 100 personnes ont bénéficié d'une visite commentée de l'**Eco appart** espace ressources animé par les CCAS (Centres communaux d'Action Sociale) de Nantes et Saint-Herblain. 10 personnes venues à un atelier ont été dirigées vers les services de l'ANAF (association Nantaise des Aides familiales) au vu de leurs besoins pour un accompagnement personnalisé à leur domicile et pour une médiation avec les fournisseurs d'énergie). La réduction constatée sur les factures des 3 énergies (électricité, gaz et eau) va de 100 Euros à 400 Euros, avec un effet de levier rapide sur la facture d'eau. Ce gain est parfois supérieur aux aides financières apportées par les tarifs sociaux, preuve que l'implication citoyenne peut être efficace à côté des aides publiques.

Sur le plan qualitatif, les participants ont été acteurs pendant et surtout après les ateliers. Quelques exemples ci-dessous sont là pour en témoigner. Plusieurs personnes ont utilisé le support laissé par la CLCV pour les aider à noter dans un tableau de suivi, leurs consommations et leurs factures d'électricité, d'eau et de gaz. Certains ont pris le temps de comprendre leurs factures pour la première fois de leur vie. Plusieurs ont mesuré le montant total de leur facture énergétique annuelle pour le logement. La compréhension des factures est souvent reprise aux ateliers suivants et donne lieu à des comparaisons entre les participants. Cela stimule pour s'engager dans une démarche d'économies. L'écho des participants : *« Je comprends mieux ma facture et je découvre l'origine de l'énergie que j'utilise ».*

Pour le 2ème atelier portant sur les économies (éco-gestes et éco équipements), voici quelques brefs échos des participants :

*P : « J'utilise le réveil pour contrôler le temps passé sous la douche. J'ai acheté des thermomètres pour les mettre dans différentes pièces et adapter la température de chacune ».*

*M1 : « J'ai baissé d'un degré le thermostat d'ambiance. J'ai fait dans la maison la chasse aux ampoules à incandescence. J'ai acheté un joint de dessous de porte et l'ai posé entre le garage et la cuisine ».*

*M-C et P : « Je baisse les volets de l'appartement dès l'apparition de la pénombre ».*

*P : « Le soir, je fais le tour des pièces éclairées pour les éteindre avant de me coucher ».*

*M-C : « J'ai remplacé ma lampe halogène par une lampe sur pied avec une ampoule fluo compacte ».*

*M-L : « On a réussi à faire baisser les températures dans les logements (bailleur social) ».*

*M2 : « J'ai acheté une barrette de prises avec un interrupteur ».*

*M-C : « J'ai commandé le kit de 10 ampoules LED (à faible coût 40€ au lieu de 102€) ».*

*M3 : « J'ai remplacé mes ampoules à incandescence par des ampoules fluo-compactes et des ampoules LED. J'ai mis une multi-prises avec interrupteur sur le téléviseur et le lecteur DVD. J'éteins la veille de l'imprimante ».*

*F et M : « Je mets des couvercles sur les casseroles pendant la cuisson ».*

*F : « J'ai branché lave-linge sur une multiprise avec interrupteur pour ne pas laisser en veille ».*

*C : « Quand je pars le week-end, je coupe le ballon d'eau chaude ».*

**Remarque :** Pour les encourager à s'engager dans une démarche d'économie d'énergie, les personnes ont pu bénéficier d'un appareil extrait du Kit énergie fourni par le personnel de l'Eco appart.

Pour le 3ème atelier portant sur les droits et devoirs concernant l'énergie, voici quelques brefs échos des participants :

*M1 : « J'ai changé de fournisseur en énergie électrique et choisi un fournisseur d'énergies 100% renouvelables ».*

*C : « J'ai résilié mon contrat d'énergie duo 3 ans, en tarif libre, et suis revenue au tarif réglementé ».*

*M-Y : « J'ai souscrit un contrat plus avantageux avec l'offre d'achat groupé proposé par ma mutuelle ».*

*F : « Je comprends mieux le rôle des différents acteurs intervenant sur le marché de l'énergie. Je sais comment faire si je veux changer de fournisseur ».*

*M1 : « Quand j'ai voulu changer de fournisseur, j'ai donné le numéro PDL et relevé l'index de mon compteur. Le nouveau prestataire s'est chargé de tout. Je n'ai eu aucun problème ».*

Une fiche "Evaluation" a été remise à la fin de chaque atelier. Les participants ont apprécié en priorité :

La maîtrise du sujet "énergie" par les animateurs, les conseils utiles sur les éco gestes, les éco équipements, les fournisseurs d'énergie et comment choisir, la visite guidée de l'éco appart qui donne plein de tuyaux et permet de voir des produits en situation, le support laissé sur la liste des éco gestes et éco équipements, en fin d'atelier N°2.

Les participants ont également formulé quelques souhaits : repartir avec un écrit sur l'essentiel (certains participants ne sont pas à l'aise avec la prise de note),

pouvoir se rendre sur les sites des comparateurs de fournisseurs d'énergie pour savoir s'ils paient le juste prix, limiter le nombre de participants à 8 personnes pour disposer de temps d'échange suffisant.

**L'Eco appart est un outil ressources performant** et contribue à la réussite des ateliers. Les messages, les exemples concrets affichés et la convivialité, créent les conditions favorables pour une qualité des échanges entre les animateurs et participants.

**Les participants sont acteurs quelle que soit leur situation financière.** Les éco gestes sont à la portée de tous, c'est une affaire de pratiques. Les éco équipements proposés sont à faible coût et vite amortis.

**Les participants ne savent pas dire de manière instantanée, le montant global annuel de leurs factures** annuelles d'énergie. Ils connaissent très souvent leurs charges locatives mais pas leurs factures d'énergie.

**Les participants aiment comparer entre eux leurs factures et consommations.** Un "challenge positif" s'installe dans les ateliers. Ils souhaitent se situer par rapport à d'autres ménages

**Les participants n'ont pas connaissance des gros postes de consommations d'énergie** par types d'usages : part du chauffage, de l'éclairage, des équipements ménagers, du multi média ...

**Les participants** sont prêts à des **efforts** bien sûr pour réduire leur facture énergétique mais sans sacrifier totalement leur **confort**.

**Les participants sont venus par différents réseaux d'information** : réseau d'adhérents de la CLCV de Saint-Herblain, CCAS de Saint-Herblain et Nantes, presse locale Ouest France et Presse Océan, le bouche à oreille au fil des ateliers.

### **Focus particulier - Elèves en Terminale lycée Camus (mai-juin 2017)**

4 ateliers spécifiques co-animés avec l'Eco Appart ont été proposés à 40 élèves de Terminale. La plupart auront à trouver un nouveau logement pour continuer leurs études.

L'objectif de départ est de sensibiliser aux économies d'énergie. Au 1<sup>o</sup> atelier, nous constatons que cela ne crée pas d'intérêt majeur. Nous décidons de repartir de leurs vrais besoins et les questions. Ils disent être un peu démunis dans la recherche et le choix d'un premier appartement.

Nous réajustons l'animation initiale pour en faire un parcours d'accompagnement dans la démarche de recherche et choix d'un appartement et des équipements. Ce nouveau parcours "fait mouche" et colle vraiment au besoin du public qui participe.

**Titre de l'animation** : mon premier appart' sans me ruiner

**Thème de l'animation** : choisir un logement économe et maîtriser son budget

**Description de l'atelier : (ci-dessous)**

<b>1 - Présélectionner, visiter et choisir un appartement</b> économique. Présélectionner à partir d'annonces type "Bon coin", visiter l'appartement	<b>Comment "présélectionner" ?</b>
	<b>Comment choisir ?</b>
<b>2 - Maîtriser son budget</b> logement (budget prévisionnel) puis décider	<b>Combien ça coûte ?</b>
<b>3 - Entrer dans son logement</b> - procéder à l'état des lieux, relever les compteurs électricité, gaz et eau	<b>Quels sont les points de vigilance ?</b>
<b>4 - Entrer dans le logement</b> - éviter les pièges - relever les compteurs, choisir ses fournisseurs d'énergie.	<b>Quels critères de choix ?</b>
<b>5 - Habiter son logement</b> - choisir ses équipements et calculer le coût des consommations	<b>Comment choisir des équipements économes en énergie ?</b>
<b>6 - Habiter son logement</b> - mesurer ses consommations	<b>Comment calculer ses consommations ?</b>
<b>4 - Habiter son logement</b> - Pratiquer les éco gestes, acheter des éco équipements, suivre ses consommations et ses factures d'énergies, suivre son budget.	<b>Comment économiser par les comportements ?</b>
	<b>Comment économiser par les choix d'équipements ?</b>
<b>5 - Quitter son logement</b> - éviter les pièges	Etat des lieux de sortie - relève des compteurs - solde de charges - restitution de la caution

La CLCV de Saint-Herblain entend bien, pour les mois à venir, continuer son action pour lutter contre la précarité énergétique des ménages sur les quartiers de Saint-Herblain. Nous avons lancé au 2° semestre 2017 un **parcours d'ateliers chez l'habitant** avec un groupe de voisins réunis par un pilote, dans le but de la dupliquer dans d'autres rues, copropriétés.

Nous avons initié une animation à la maison de l'habitat à Nantes, c'est le poumon du logement sur Nantes, en lien avec l'ADIL 44, ALISEE, SOLIHA. Nous testons un format d'animation dans les locaux d'autres associations comme nous l'avons fait pour le secours populaire, comme "La Ressourcerie de l'île à Rezé"

Nous allons poursuivre les animations en direction des lycéens de terminale et élargir aux centres de ressources information jeunesse (CRIJ), aux missions locales.

**Présentation rapide de la CLCV**

La **CLCV nationale** (Consommation, Logement et Cadre de Vie) est une association nationale qui défend les intérêts spécifiques des consommateurs et des usagers. Son objet : défendre, informer, mettre en mouvement les personnes sur leur droits dans les domaines de la consommation, du logement, des services privés et publics. La CLCV œuvre au quotidien pour un environnement sain sachant préserver les ressources de la planète.

**L'association locale de Saint-Herblain** - Indre assure deux permanences Défense du Consommateur le mercredi de 14h00 à 17h00 et le samedi de 9h30 à 11h30 (pendant les périodes scolaires) dans son local au 21 rue de la Chicotière.

Avec ses adhérents et sympathisants, elle propose tout au long de l'année des actions de sensibilisation sur la réduction des déchets, la qualité de l'air et de l'eau, la téléphonie, l'alimentation ...

## Des énergies participatives à la transition énergétique et sociétale en Rabelaisie (Françoise BAUDIN, Florence BUSNOT-RICHARD et Lionel HÉGRON ; Collectif Chinonais Environnement, PNR Loire Anjou Touraine et Association ENR citoyennes en Rablaisie)



Florence BUSNOT-RICHARD

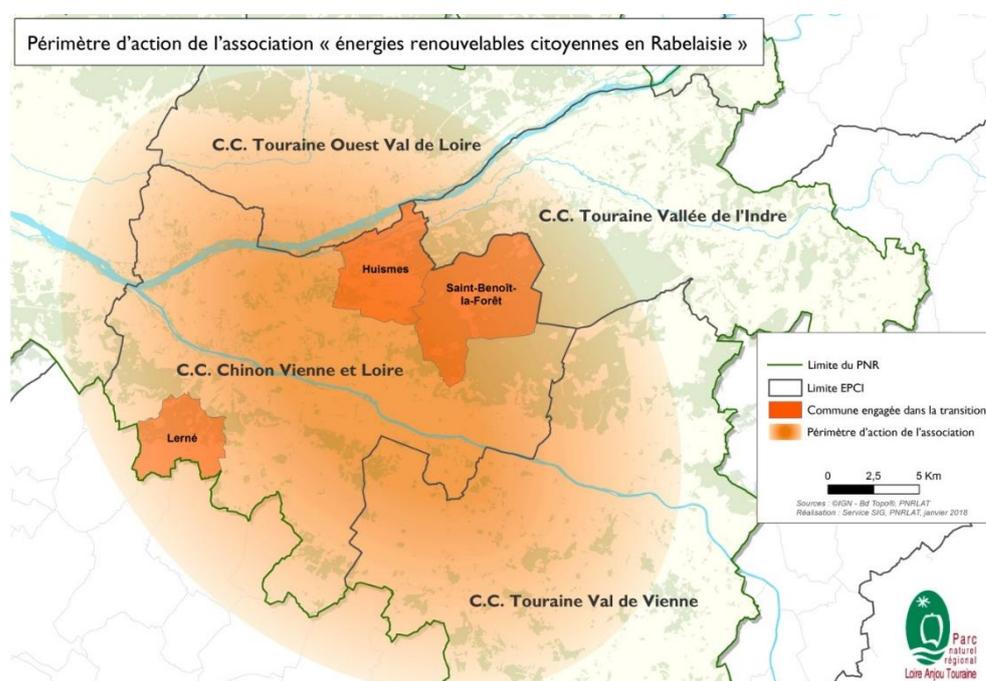


[www.parc-loire-anjou-touraine.fr](http://www.parc-loire-anjou-touraine.fr)

La « Rabelaisie » ou le Chinonais est un vivier d'initiatives alternatives. Les énergies renouvelables citoyennes (sur ce territoire de production d'électricité nucléaire) seront-elles un levier pour mobiliser plus largement vers une transition sociétale ?

### I/ Projet initial

En 2016 le Parc se lance dans les énergies renouvelables participatives pour impliquer un large panel d'acteurs (publics, privés, habitants) dans des projets d'énergies renouvelables.



### II/ Les acteurs impliqués

#### A/ Acteurs de l'énergie

Des acteurs se sont réunis autour de projets photovoltaïques dans le chinonais :

- Le collectif « Énergies renouvelables citoyennes en Rabelaisie » (ENRC en Rabelaisie), devenu association le 19 janvier 2018 ;
- La commune de Saint-Benoit-la-Forêt, (ancienne décharge à solariser) ;
- La commune de Huismes, (projet de centrale photovoltaïque sur un bâtiment public) ;
- La communauté de communes de Chinon Vienne Loire (CCCVL) ;
- Le syndicat Intercommunal des énergies d'Indre-et-Loire (SIEIL) et sa société d'économie mixte (SEM) EnerSIEIL ;
- Les développeurs et assistants à maîtrise d'ouvrage solaires.

## *B/ Acteurs de la transition sociétale*

Le chinonais regroupe des acteurs actifs sur les questions sociales et environnementales,

- La commune et les habitants de Huismes ;
- Le Collectif Chinonais Environnement (CCE) ;
- Le Parc naturel régional Loire- Anjou-Touraine (PNR) ;
- La commune et les habitants de Lerné.

## **III/ Deux itinéraires vers la transition ?**

### *A/ L'énergie*

#### **Des communes motivées**

En 2010, la commune de Saint Benoit la Forêt assiste à une réunion du PNR sur l'investissement local dans les énergies. Elle confie alors le projet de centrale solaire sur le site d'une ancienne décharge à un développeur militant du participatif. Les évolutions du contexte photovoltaïque entraînent l'abandon du projet par le développeur en 2016 après un dernier échec à l'appel d'offre de la commission de régulation de l'énergie (CRE).

En 2016, la commune voisine, **Huismes**, dépose une déclaration préalable pour l'installation solaire sur un bâtiment public en centre bourg. Suite à un avis négatif de l'Architecte des Bâtiments de France, la commune dépose un recours en préfecture de région.

#### **L'émergence d'un collectif, la naissance d'une association**

Simultanément, le **PNR** lance une dynamique d'énergies renouvelables citoyennes en partenariat avec le SIEIL et l'appui de la communauté de communes de Chinon Vienne et Loire. Très naturellement, un élu de Huismes, commune déjà partenaire du Parc, organise le **22 juin 2017** avec le PNR une réunion publique autour du projet solaire communal et d'une toiture solaire sur hangar agricole. Seize habitants assistent à la réunion co-animée avec Energie partagée Centre et EnerSieil. C'est l'émergence d'un groupe d'habitants. Une deuxième réunion le 10 octobre chez un habitant de Huismes (pour présenter son installation solaire), confirme la création du collectif. Les premières toitures identifiées s'avèrent toutes inadaptées au solaire mais la volonté de créer un collectif pour faire émerger des projets d'énergies renouvelables est bien là. Le collectif se constitue autour d'un élu de Huismes et deux personnes intéressées personnellement par le solaire (un aide-soignant à l'hôpital de Chinon et un retraité de l'industrie).

Dès **octobre 2017** le trio se forme avec le PNR et Energie partagée sur la mobilisation des investisseurs. Le collectif se réunit une 3<sup>ème</sup> fois (sans le PNR) en décembre 2017 pour partager ses valeurs, définir ses objectifs, se trouver un nom : « Énergies renouvelables citoyennes en Rabelaisie », qui ancre la dynamique au territoire sans la centrer uniquement sur la communauté de communes de Chinon Vienne et Loire.

**Le collectif n'a plus de site viable pour le solaire mais continue de prospecter.** Il se rapproche de l'hôpital de Chinon et sur les conseils du PNR, de Saint Benoit la forêt, commune propriétaire de la décharge et potentiel maître d'ouvrage du projet solaire au sol qui donne toujours la priorité au portage citoyen. Le site est purgé de tout bail avec l'ancien développeur.

Un nouveau bureau d'étude, se présentant comme « assistance à maîtrise d'ouvrage » propose un contrat de co-développement au collectif et au PNR.

**L'association « Energies renouvelables citoyennes en Rabelaisie » est créée le 19 janvier 2018.** Elle se donne comme objectif de contribuer à la transition énergétique, en sensibilisant à la sobriété et en accompagnant les projets de développement d'énergies renouvelables citoyennes.

### *B/ Approches environnementales ou « durables »*

**Le Collectif Chinonais Environnement** regroupe des citoyens du Chinonais, mobilisés pour faire évoluer concrètement différentes questions liées à l'environnement. Il naît en 2005 d'une opposition au projet d'un incinérateur de déchets à Saint-Benoit-la-Forêt. La mobilisation de l'époque n'est pas retombée. Ses principaux thèmes actuels de travail et de mobilisation :

- Réduction et valorisation des déchets dans un objectif "Zéro gaspillage - Zéro déchet" ;
- Abandon des traitements phytosanitaires dans les espaces publics, privés et en agriculture ;
- Information et mise en alerte sur les perturbateurs endocriniens ;
- Jardinage et agriculture biologiques, pour une alimentation saine : demande de fourniture de repas biologiques dans les établissements de Chinon, implantation de jardins partagés et "incroyables comestibles" dans le quartier des Hucherolles ;
- Information publique et mise en débat des différentes sources d'énergie possibles : participation à la Commission Locale d'Information de la centrale nucléaire de Chinon pour une meilleure information citoyenne sur l'état et le fonctionnement de cette centrale. Contribution au projet de production citoyenne d'énergie alternative en Chinonais ;
- "Le Chinonais, territoire en transition" : inventaire des démarches de transition associatives, communales ou issues d'entreprises ;
- Débat citoyen sur le futur de Chinon.

**Huismes** agit depuis plusieurs années pour la transition, avec un pédi-vélobus, un jardin entretenu par les habitants (incroyables comestibles), une chaufferie bois pour les bâtiments publics, la reconquête d'un marais avec installation de pâturages, le projet d'installation d'un maraicher bio sur des terrains communautaires en cours (en partenariat avec la CCCVL) notamment pour l'alimentation en bio et local de la cantine ainsi que le projet d'une épicerie associative.

**A Ligné,** (Village de Rabelais) commune, entreprises et habitants sont également dans une dynamique de transition ([recycle'rit](#), [café associatif](#), éco artisans, éco gîtes, réseau de chaleur bois rural etc.).

#### **IV/ Politiques énergétiques, jeux d'acteurs et personnages clés ?**

##### *A/ Leadership*

En Janvier 2018, 3 personnes assurent le leadership et mobilisent chacun leurs réseaux. Le premier (propriétaire d'une toiture solaire, de deux voitures électriques, client d'énercoop dès 2011, amapien), assure la mobilisation et la relation avec l'hôpital de Chinon (son employeur) pour y développer le solaire en toiture. Le second, élu et agent de la DDT, facilite les relations avec l'EPCI, les élus des communes, du syndicat d'énergie et les services de l'Etat. Le troisième, membre du collectif CCE amène de la porosité entre les deux organisations citoyennes et participe aux visites de sites avec le PNR. Une quatrième personne, ambassadrice du Parc qui a proposé la toiture de son bâtiment et a assisté à toutes les réunions, rallie le trio et apporte sa contribution, notamment en réalisant les supports de communication.

##### *B/ Soutiens au projet*

**La commune de Saint Benoit la Forêt** soutient l'association ERC en Rabelaisie. La page d'accueil du site de la commune titre « Un collectif citoyen pour notre projet photovoltaïque ».

La réunion publique du 6 décembre a notamment vocation à élargir le nombre d'adhérents à l'association avec l'appui du **Collectif Chinonais Environnement**.

Le PNR et la mairie de Huismes ont initié la constitution d'un collectif. Rapidement ces collectivités ont transmis les rennes aux leaders. Le PNR continue de soutenir et conseiller l'association, qui bénéficie de l'accès aux réseaux et formations d'énergie Citoyenne en Pays de la Loire et d'énergie Partagée. Il finance la communication et met à disposition des prestataires (avocat et bureau d'études technique). **Le PNR facilite l'avancement du projet mais n'est pas essentiel à la dynamique de l'association.** Il n'est pas toujours invité aux réunions.

**Le SEM EnerSieil** a proposé au Parc de conseiller et appuyer l'association ERC en Rabelaisie.

L'ALEC 37 suit la démarche mais n'apporte pas d'autre contribution à la mobilisation pour le moment.

##### *C/ Politiques... énergétiques*

La CCCVL et l'EPCI limitrophe s'engagent dans un PCAET en 2018 qui sera mutualisé en partie à l'échelle du SCOT. Le PNR accompagne ces communautés de communes et assure le lien avec les initiatives citoyennes. Sa politique énergie climat ambitieuse et sa contribution au programme de recherche TES viendront enrichir les PCAET.

Le Maire de Chinon, également Président de la CCCVL, est Président du SIEIL et de la SEM EnerSIEIL. Enfin il préside le conseil d'administration de l'hôpital, sur lequel un projet d'énergie renouvelable pourrait voir le jour grâce à l'association. L'élu n'est pas indispensable à la création de dynamiques citoyennes, mais il paraît incontournable dans le paysage local. Le CCE travaille en bonne intelligence avec lui, s'opposant sur certains sujets, mais collaborant sur d'autres.

NB : Hors du contexte de la réflexion actuelle, mais pourtant bien présente, la centrale nucléaire d'Avoine risque d'imposer une autre transition au territoire, par sa possible fermeture à moyen ou plus long terme. Le conseil scientifique et prospectif du PNR alerte le territoire sur la nécessité de penser un nouveau mode de développement pour faire face aux mutations induites.

### **V/ De la transition énergétique à la transition sociétale ?**

Au-delà de la rapide et très forte mobilisation autour de l'association ENRC en Rabelaisie, l'intérêt de cette expérience d'ENR citoyenne (en cours en janvier 2018), réside dans les interactions avec des acteurs et projets de transition non centrés sur l'énergie et avec les collectivités.

Les initiatives foisonnent, les exemples ne manquent pas, mais le territoire n'est pas encore « en transition ». La collectivité n'a pas réellement de projet politique dans ce sens, et la mobilisation des habitants reste trop faible.

A moyen terme, il serait intéressant :

- D'observer l'articulation du projet d'ENR Citoyennes avec les autres démarches publiques ou privées allant dans le sens de la transition énergétique et sociétale ;
- De se demander si le portage d'une société citoyenne et l'investissement financier dans les ENR ont un effet de mobilisation plus ou moins important que d'autres dynamiques (notamment sur l'alimentation) ou si c'est à l'inverse le maillage de ces initiatives qui fait levier ;
- De voir si sur ces questions de transition, collectivités, collectifs, associations, professionnels parviennent à s'affranchir des clivages, à faire levier, à démultiplier et à mobiliser largement les habitants du territoire ;
- D'analyser la compatibilité des gouvernances des collectifs, associations avec la gouvernance des collectivités. Autrement dit, de s'interroger sur la capacité des collectivités (EPCI, Syndicat d'énergie et sa SEM) à intégrer les projets et la gouvernance citoyenne sans s'accaparer ou s'opposer à leurs projets ;
- De décortiquer cette entreprise via la grille d'analyse des modes de vie du programme de recherche TES et d'en partager les résultats avec l'ensemble des acteurs.

### **VI/ Projet à l'issue de la démarche**

En janvier 2018, nous sommes loin de l'« issue ». De participatif (PNR), le projet est devenu citoyen, toujours centré sur l'énergie. Est-il trop ambitieux de tendre vers l'évolution des modes de vie ? Les ingrédients semblent pourtant rassemblés sur le territoire Rabelaisien.

## **Mobiliser les citoyens autour de la transition écologique sur un territoire : retour d'une expérience vécue (Hugues BAUDRY ; Docteur en géographie - intervenant à l'Institut Supérieur de Formation des Cadres Territoriaux)**

### **Du cas d'école d'un projet privé accompagné par les pouvoirs publics...**



Hugues BAUDRY

En 2012, lors d'une réunion de concertation relative au Plan Climat Energie Territorial volontaire d'un Pays fédérant trois communautés de communes, un habitant du territoire, par ailleurs ingénieur sécurité-santé-environnement dans une grande entreprise, interpelle le chargé de mission de la structure en charge du PCET. Il lui expose le projet de l'association d'entreprises dont la sienne est à l'origine et membre. Intéressé, le chargé de mission informé du lancement d'un appel à projet « Mobilisation des entreprises dans le cadre des PCET » par l'ADEME régionale, lui propose de se rapprocher prochainement de l'association d'entreprises porteuse de projet. Après plusieurs rencontres avec cet ingénieur, son responsable et le président de l'association d'entreprises (par ailleurs conseiller municipal de la commune où l'association est implantée), le chargé de mission, au vu des attentes de cette dernière, lui propose une solution d'accompagnement sur trois ans autour des thématiques énergétiques, de mobilité, de biodiversité...via un prestataire extérieur.

En parallèle, le chargé de mission, échange avec l'ADEME et le Conseil Départemental pour étudier les possibilités de soutien financier puis expose aux élus l'intérêt d'un portage du projet par le Pays pour accompagner cette initiative d'entrepreneurs citoyens dans le cadre du PCET. Le portage politique et financier du Pays est alors conditionné : la duplication de cette initiative privée auprès d'autres associations d'entreprises du Pays doit être recherchée au-delà la seule communauté de communes concernée à ce stade (il s'agit d'un projet « Pays »), les conseils communautaires doivent être sollicités de manière formelle, puisque « seules » les communautés de communes sont compétentes en matière de développement économique, c'est à elles de contribuer au financement.

Le projet en 3 volets - Accompagnement de l'association sur 3 ans – Transfert auprès de 2 autres associations du Pays – Animation territoriale (temps fort-partenariat avec les consulaires) est lauréat de l'appel à projet de l'ADEME. Le Département apporte également un cofinancement de telle sorte que la participation des communautés de communes est modeste. Au regard des cofinancements obtenus, la participation de l'association d'entreprises est de 4500 € pour 3 ans pour un coût global approchant les 60 000 €.

L'animation du projet de l'association se déroule sur 3 ans comme prévu, se concrétisant par la mise en œuvre d'actions concrètes (audits énergétiques groupés, éco pâturage, bourse au covoiturage...) avec le souhait affiché de la part des membres de l'association de devenir acteurs du développement du territoire et de son attractivité. Un temps fort sur l'économie circulaire est organisé à l'échelle du Pays, des rencontres avec les présidents d'associations d'entreprises s'organisent.

Pourtant, aucun nouveau projet collectif ne décolle dans d'autres zones d'activités. Le chargé de mission « Pays », par « crainte » de court-circuiter l'échelon public compétent en la matière qu'est l'EPCI, peine à trouver dans les chargés de développement économique des relais efficaces. Le service « développement économique » de l'EPCI où se situe l'association « moteur » ne participe pas aux réunions de cette dernière, quand bien même sont abordées des thématiques comme la requalification de la zone, la gestion des eaux de pluie ou la gestion des déchets pour lesquelles ladite communauté de communes est compétente. La charge de travail des uns et des autres ne laisse que trop peu de temps à ce travail d'animation et/ou de prospection. Et en même temps les offres d'accompagnement en faveur de l'écologie industrielle faites durant ces 3 années auprès des autres entreprises rencontrées, y compris celles qui individuellement sont vertueuses sur le plan écologique, n'aboutissent pas en dynamique collective.

En 2016, la mission du prestataire s'achève et le Pays est dissout. L'association d'entreprises, épaulée étroitement pendant 3 ans par le prestataire se retrouve à la croisée des chemins, devant la nécessité de s'autonomiser et de se responsabiliser sans que, pour autant, la pérennisation de la dynamique et la poursuite de son projet ne puisse compter sans le soutien à minima financier de la collectivité.

En 2017, l'association via l'ingénieur sécurité-santé-environnement de l'entreprise leader rebondit, conçoit un nouveau projet et identifie son prestataire éventuel. Le chargé de mission du nouveau Pays « élargi », à la demande de l'association, poursuit la recherche de cofinancements possibles, fait à nouveau le lien avec la communauté de communes concernée pour obtenir de sa part un soutien financier. Le plan de financement se construit mais l'autofinancement de l'association doit augmenter d'une part et l'association doit se constituer une trésorerie suffisante puisque désormais, c'est elle qui financera directement son animateur et les actions qu'elle souhaite porter.

### **... aux éléments d'analyse générale sur l'émergence du projet et le changement d'échelle**

Le projet naît parce qu'un homme convaincu à titre personnel des enjeux de la transition souhaite embarquer dans l'histoire l'entreprise qui l'emploie, parce que cette dernière, d'envergure internationale, et assujettie par ailleurs à la réglementation environnementale, donne les moyens à son service HSE et la liberté à ses collaborateurs de construire un projet de transition écologique et de convaincre le collectif constitué en association.

Ce projet d'initiative citoyenne repose sur le souhait des entrepreneurs de cette zone de peser en tant qu'acteurs de la transition sur le territoire, ce projet émerge et se déploie parce qu'en son sein se trouve un entrepreneur natif du territoire, impliqué politiquement localement, en convergence de vue avec le politique en place. Le projet de ce collectif est centré sur un projet dont la finalité est complètement connectée à la vie du territoire et porté par des acteurs reconnus, légitimes aux yeux des décideurs politiques locaux.

La légitimité du porteur de projet du point de vue des élus tient ici à son statut de groupe d'entrepreneurs, créateurs d'emplois et de ressources fiscales. Ce point est, sans nul doute, un déclencheur de l'avis favorable au soutien rapidement émis par la collectivité.

Cette dynamique citoyenne attend de la part de la collectivité locale d'être soutenue, une reconnaissance légitime de son action, un juste retour des choses, qui doit se situer à minima, comme une contrepartie aux ressources fiscales qu'elle apporte au territoire sur le plan financier mais qui, pour la mise en œuvre même du projet, supposerait une participation technique de la part de l'EPCI.

Pour l'association d'entreprises, le soutien public local est difficilement identifiable. Qui de la commune et de son maire, qui de la communauté de communes dont le Président est également le même maire, qui du Pays dont le vice-président responsable est par ailleurs toujours le même maire peut, doit être sollicité et comment ? La connaissance de la gouvernance locale par les citoyens est souvent, et pour cause, inextricable tant les compétences et missions des niveaux de collectivités sont nombreuses et obscures...

L'animation territoriale est avant tout le fait de susciter la rencontre entre les acteurs publics et privés, elle est l'essence du développement territorial. Elle concourt à créer le sol favorable à la définition d'un projet partagé, à la définition d'un projet de territoire endogène, c'est à dire à l'écoute des initiatives citoyennes et/ou adaptée pour que les acteurs locaux puissent être aussi co-porteurs de l'intérêt général. La rencontre entre l'ingénieur et le Pays lors de la réunion de concertation PCAET a été ici décisive.

Une dichotomie existe en France entre territoires de projet (les Pays, les Parcs) et territoires de compétence (les EPCI) qui parfois, souvent coexistent sur un même territoire. Or si l'animation territoriale est dans les gènes de l'un, elle n'est pas forcément dans le mode de fonctionnement de l'autre. Si la démarche volontaire et prospective anime le projet de l'un, la gestion de la compétence réglementaire occupe l'autre créant parfois une relation oscillant entre complémentarité et concurrence entre ces deux instances de coopération intercommunale. Autrement dit, paradoxe de la décentralisation, les EPCI que les dernières lois de la République renforcent, ont finalement tendance à reléguer l'animation territoriale ou le développement local au profit de la gestion de compétences transférées, notamment par l'Etat.

Les fiches de poste des chargés de développement économiques sont traditionnellement orientées sur l'aménagement et/ou la commercialisation des zones d'activités, comme les services environnement des EPCI sur la collecte des déchets et/ou la sensibilisation au tri.

L'animation des zones d'activités, la promotion de l'écologie industrielle constituent en soi de nouveaux métiers, lesquels viennent concurrencer par ailleurs le champ d'action des chambres consulaires, comme la mobilisation des agriculteurs sur un territoire peut par ailleurs difficilement s'extraire des intermédiaires que sont les organisations professionnelles agricoles.

La compétence « transition énergétique ou écologique » n'existe pas réglementairement, la mise en œuvre de l'obligation PCAET n'appelle pas nécessairement le recrutement d'un animateur territorial par l'EPCI.

Elle peut, quand l'EPCI décide d'y mettre des moyens, quand elle les a – dans un contexte de baisse de dotations – faire appel à un chargé de mission en son sein ou mutualiser un poste au sein d'un Pays. Le management de projet, par définition transversal, est nouveau dans de nombreuses collectivités, il suppose de manager au mieux des collaborateurs de sa propre structure, au « pire » des collègues de structures intercommunales différentes, dans tous les cas en remettant en cause le management vertical propre à l'administration. Manager la transition repose sur le décroisement des métiers, des acteurs, et du pouvoir, sur du management horizontal.

### **Ouverture**

Instances de démocratie participative, associant des collèges d'élus, d'habitants et de socio-professionnels, les conseils de développement ont vocation à être associés à l'élaboration des projets de territoire et à émettre des avis sur les enjeux et les politiques à mettre en place. Penser la transition et la mettre en marche suppose de sortir d'un cadre établi. Or, la démocratie participative locale peut, en théorie, libérer des énergies et porter la transition d'un territoire, initier ou insuffler d'autres possibles sur un bassin de vie. Pourtant, en pratique, entrent en discordance deux postures qui affectent la mobilisation citoyenne en matière de transition écologique et sociétale sur un territoire : au sein des collectivités locales, le principe selon lequel seule la décision émanant d'un mandat électif peut être légitime ; au sein de la population civile, le principe selon lequel tous les intérêts particuliers ont vocation à servir l'intérêt général et/ou être financé comme tel.



Frederic RATOUIT

Transition, transformation, re-évolution, post-modernisme, société digitale ou numérique, peu importe les termes nous sommes de toute façon condamnés à nous adapter à notre environnement. Comment pourrions-nous rendre plus doux, plus équilibrés, plus résilients, plus joyeux, plus efficaces y compris économiquement parlant, ces changements, ces évolutions ?

### Et si la coopération était une partie de la solution ?

#### Nous savons !

L'environnement semble propice à se mettre **en marche...coopérative**. Force est de constater que tout le monde parle de transition, après les précurseurs dès les années 70 (et le Club de Rome) sur la nécessaire évolution vu la finitude des ressources et le mythe de la croissance infinie, le sujet est quasi quotidien dans la société. Tout le monde sait (ou presque) et pourtant il y a **une relative incapacité administrative et institutionnelle à enclencher** ce modèle. Pourquoi ? Sans doute parce qu'il remet en cause au-delà des problèmes de ressources, un changement de culture lié au pouvoir, au management et à la démocratie et aussi au capitalisme. Notre société hiérarchisée peine à muter vers le **modèle en réseau de la 3eme révolution industrielle** dont J. RIFKIN a pourtant démontré les rouages et avantages dans son livre du même nom.

Parallèlement, il existe sur les territoires beaucoup d'initiatives citoyennes, entrepreneuriales, associatives et de certaines collectivités qui tentent d'inventer de nouveaux modèles, de production, de gestion, d'organisation. Le terreau existe, l'envie aussi. Tous ces acteurs agissants se sont sans doute **débarrasser assez vite du « c'est pas possible »**, trop souvent entendu au démarrage de projets innovants, décalés voire dérangeants.

On peut citer pêle-mêle ici, des projets autour de la production solaire, de la production éolienne, de productions agricoles, de productions industrielles, du numérique, de supermarchés, d'école, de tiers-lieux, de culture, de tourisme, de gestion de territoire...

Il est donc nécessaire de **développer des espaces de liberté**, qui permettent l'expérimentation, le décloisonnement, et le développement de **l'intérêt commun**. Le fil conducteur doit être **le projet**, incarné, réel, désirable et pas uniquement la théorie, quelque chose de concret que chaque co-auteur/co-acteur peut s'approprier et dans lequel il a une place reconnue et reconnaissable. Cela demande de **prendre le temps du collectif**. La nécessaire lenteur (relative mais incompatible avec la notion de rentabilité économique classique et immédiate) pour plus de solidité et de pérennisation dans le temps, **travailler sur le temps long** devient indispensable avec l'intégration de deux éléments essentiels :

- le **souci de l'après soi (transmission)** qui implique que les individus s'effacent au profit du projet qui doit être le plus fort. Exercice délicat car il demande aux individus (et aux egos) un changement de posture. Il s'agit ici non pas d'une transmission de capitaux mais d'un projet et surtout de son histoire.

- la **notion de se mettre au service de (désintéret de type particulier)** dans une forme de dépassement et de transcendance de son propre être au profit de l'œuvre commune et de l'intéret commun et/ou général.

Il y a donc un travail de fond sur l'acceptation d'un modèle qui se structurerait sur des bases différentes, sachant que tout cela nécessite des **régulations collectives** qui demandent du temps, du débat, de la contradiction mais aussi du pragmatisme, de l'efficacité et de la capacité à gérer et traiter le réel.

Donc le terreau existe. Il existe aussi un vrai besoin de refaire communauté dans notre société, pour refaire sens et se réapproprier notamment nos besoins vitaux.

Tout cela n'est pourtant pas nouveau...

### **La Coopération : le renouveau d'un modèle qui a fait ses preuves et qui opère sur toute la planète**

Dans d'autres circonstances et dans d'autre temps, elle a largement permis de sortir de situation de crise, ou d'améliorer la vie du quotidien. Dès le milieu du 19ème siècle, et faisant suite aux utopies socialistes (Fourier, Proudhon), on peut remarquer l'expérience incroyable du Familistère de Guise, par Jean Baptiste Godin<sup>7</sup>, entrepreneur humaniste. Sur toute la première partie du 20ème, la coopération de consommation a été aussi à l'origine de grands et beaux projets en Angleterre et en France, pour s'effondrer dans les années 70 après des heures de gloire. Plus récemment en Argentine lors de la dépression monétaire à la fin du siècle dernier, la coopération a permis au quotidien pour les plus modestes de faire face. En France au milieu de l'Ardèche, Ardelaine a permis la revitalisation d'un territoire rural avec une approche globale<sup>8</sup>. Pour aider au développement dans des communautés en Amérique du sud ou en Inde au Kerala, dans le cadre du commerce équitable, les exemples sont légion, et le sommet mondial des coopératives tous les deux ans à Québec ne le dément pas.

### **Oui à la réflexion mais soyons aussi plus en plus de « faizeux » à l'œuvre...**

Beaucoup de cercles de réflexions, pour ne pas dire « think-tank », de labos, de clubs, de collègues... très bien ils sont nécessaires pour la sensibilisation, l'information, la formation mais certains constats sont établis depuis déjà trop longtemps pour ne pas se mettre en action.

L'émergence existe, il serait donc intéressant de faire en sorte qu'elle puisse continuer et surtout que des projets concrets et répondant aux nouveaux besoins se mettent en place. Concrétiser les espaces de liberté, d'expérimentation, de créativité sur les territoires est donc nécessaire. Construisons des **Agora de projets** et reions-les entre elles dans une logique de « commun ». Pourquoi un projet pensé, conçu, développé à Nantes ne serait-il pas faisable à Marseille ? Et inversement bien sûr...

---

<sup>7</sup> <https://www.ardelaine.fr/librairie-pratiques-alternatives-solidaires/73-livre-godin-editions-repas-alternatives-et-solidaires.html>

<sup>8</sup> <http://www.idees-livres.fr/livres/agriculture-et-alimentation/moutons-rebelles.html>

Ici on pointe du doigt, la nécessité DEMAIN (le film) de renouer aussi avec l'**inter-Coopération** sans laquelle l'effet démultiplicateur n'est guère possible et qui oblige aussi un collectif constitué à ne pas de renfermer sur ses propres avantages coopératifs internes (voyons ce qu'est devenu la coopération agricole dans sa version industrialisée). Rappelons que ce principe de lien entre coopératives reste un fondement de l'Alliance Coopérative Internationale<sup>9</sup>.

Projets identifiés, validés, par le collectif. Ces agoras pourraient appeler des forces vives (ces fameuses ressources humaines) pour développer les projets, auprès du monde étudiant, des entrepreneurs, des chômeurs, ... Sur cette question, les collectivités locales pourraient offrir des lieux et quelques moyens à leur fonctionnement mais en acceptant aussi d'en être partenaire mais pas dirigeantes. **Passez du CESER au CEFAIRE !!!**

Il existe déjà des tentatives notamment dans l'ESS sur ce modèle, mais souvent très dépendantes des fonds publics et des collectivités, elles ont du mal à créer les conditions de la coopération réelle, parce des intérêts externes interviennent trop dans le système.

Ce modèle remet en jeu notre **capacité à passer du TEMPS ensemble** et à faire ensemble, y compris sur des logiques de temps non rémunérés, qui permettent de se déconnecter du marché financier et du marché du travail et donne donc une grande liberté et des moyens non soumis aux aléas du marché et qui pose la question d'un revenu universel.

Reste ensuite le problème **du fluide « argent »**, qui est nécessaire à tout développement de projet structurant. Innovons aussi dans cette quête de « fonds » pour la transition. Qui empêche une collectivité de solliciter l'épargne de ses administrés au service de cette transition ? Rien. Mais si elle en a la capacité, a-t-elle envie de mettre cet argent à disposition des agoras précitées en laissant une forme démocratique en dehors d'elle les affecter, les gérer dans la durée ?

Acceptons-nous de rentrer dans une logique de capital lent, d'abandonner un tant soit peu, ce retour sur investissement, ses petits « intérêts » (toujours ancré chez les petits porteurs) au profit d'un intérêt plus grand et plus fort qui est celui du commun, de la communauté et qui nous apporte des bienfaits non financiers : emploi, meilleure qualité d'alimentation, air plus sain, vie plus heureuse !!!

Nombre de plateformes de *crowdfunding* se développent aujourd'hui mais elles retombent assez vite dans des modèles économiques soi-disant innovants qui ne le sont pas tant que ça.

Quel est le risque ? Celui de perdre quelques euros ou celui de ne pas pouvoir « transitionner » réellement ?

---

<sup>9</sup> <http://canada.coop/fr/valeurs-et-principes>

## Vers la « maturité coopérative »

Récemment lors d'un colloque de l'institut des Territoires Coopératifs<sup>10</sup> (janvier 2018), il a été question de « maturité coopérative » et de 12 signaux faibles qui permettent de mieux comprendre les phénomènes coopératifs. Les « marcheurs » de ces itinérances, à travers la France, Anne et Patrick Beauvillard, proposent finalement pour la coopération une définition où chacun(e) serait « **co-auteur et co-acteur d'une œuvre commune** » et pas seulement le fait de faire ensemble. Aujourd'hui arrive aussi de manière forte l'économie dite « collaborative » qui n'a souvent rien de coopérative même s'il elle répond à des nouveaux besoins de la société moderne. Par exemple, les plateformes de « food delivery » en zone urbaine ne sont en aucun cas une œuvre commune, mais assez vite un assujettissement de tous les acteurs à la seule plateforme (livreurs, restaurateurs, clients, territoires...). Même schéma dans le tourisme avec Booking ou d'autres. Il y a peut-être une voie pour le collaboratif coopératif, en tous les cas certains s'y collent : CoopCycle, FairBooking,...

Pourtant, la coopération a quelques handicaps avec elle, au regard de notre monde actuel : il est difficile d'y faire fortune (propriété collective oblige) mais on peut y gagner sa vie correctement, elle nécessite du temps démocratique qui souvent est considéré comme un coût collectif et individuel (engagement), et elle peut souffrir de manque de capitaux pour sa création ou sa croissance (les acteurs qui se regroupent sont souvent peu dotés financièrement). Elle est donc **exigeante a plusieurs niveaux** et oblige des changements de rapport à trois éléments : le **TEMPS, l'ARGENT et le POUVOIR**, et pour finir et pour citer Patrick VIVERET nous serons de toute façon toujours confronter au « PFH », acronyme qu'on peut décliner en deux options : le « putain de facteur humain », mais aussi le « précieux facteur humain ». La coopération est une question de tensions et d'équilibres, à nous de choisir les nôtres.

Tout cela nous amène sans doute vers une acceptation de l'**évolution de la gestion de nos territoires, qui bouscule le modèle actuel** car il oblige à abandonner le jeu politique (ou politicien plutôt), pour renouer avec une possible gestion coopérative. Combien d'élus se le permettront ? Il nous faut donc **nous réapproprier la gestion de nos territoires vers la République Coopérative**<sup>11</sup>.

---

<sup>10</sup> <http://institut-territoires-cooperatifs.fr/wp-content/uploads/2018/02/Synthese-Principes-daction-de-la-cooperation.pdf>

<sup>11</sup> <https://ess.hypotheses.org/27>

## La chantrerie : un territoire du faire ensemble (Bernard LEMOULT ; AFUL Chantrerie, IMT Atlantique)

### La Chantrerie : un territoire naissant



Bernard LEMOULT



[www.imt-atlantique.fr/AFUL-C](http://www.imt-atlantique.fr/AFUL-C)

La Chantrerie est un territoire situé au nord de la ville de Nantes, sur la rive gauche de l'Erdre, rivière remarquable de par ses châteaux, sa beauté et son écosystème écologique. Les acteurs locaux délimitent le site par l'autoroute au sud, par l'Erdre à l'ouest, par la ville de Carquefou au Nord et à l'Est.

Jusqu'en 2008, sur la Chantrerie, on ne se parle pas, on ne parle pas non plus de la Chantrerie. Pourtant, près de 50 entreprises, 5 établissements d'enseignement supérieur et de recherche ainsi que des organismes publics y sont implantés. Environ 2 500 salariés et 4 000 étudiants y travaillent.

Alors que les transports en commun ignorent le site, alors que les relations entre les responsables d'établissements sont quasi-inexistantes, alors que la collectivité commence juste à s'intéresser au site, un projet collectif va émerger pour conduire aujourd'hui à un vrai projet de territoire, portés par les acteurs, en lien avec la collectivité.

### Au commencement, il était une fois...

L'Ecole des mines de Nantes venait de terminer en 2007 un travail mené par des étudiants et un bureau d'étude, sur un projet de chaufferie bois pour alimenter ses bâtiments. Le niveau relativement élevé du prix du gaz, l'accès à un prix intéressant du bois énergie et l'aide financière importante de l'ADEME<sup>12</sup> en faisaient un projet économiquement viable avant même toute considération environnementale, énergétique, locale, sociale ou encore géopolitique.

C'est dans ce contexte que, mi 2008, l'Ecole proposait à plusieurs établissements du site de réaliser une étude de faisabilité technico-économique pour une chaufferie bois centralisée avec un réseau de chaleur. L'effet d'échelle ne pouvait en effet qu'améliorer le bilan économique. Au printemps 2009, les conclusions de l'étude confirmaient l'intérêt du projet, avec en particulier un prix de l'énergie thermique pour les établissements inférieur d'environ 5 % à celui de la situation actuelle (chaudières gaz naturel).

Par ailleurs, le modèle économique proposé était basé sur un contrat de conception, de réalisation, de financement et d'exploitation pendant 20 ans avec un opérateur privé. Autrement dit, les établissements n'avaient rien à investir, leur seul engagement consistait à acheter cette énergie pendant cette période.

Si tout se présentait bien, deux évènements allaient remettre en cause ce projet :

- La collectivité, en l'occurrence Nantes Métropole, informait le collectif naissant qu'elle ne ferait pas de DSP<sup>13</sup> sur cette opération, pour des raisons internes ;
- Le code des marchés publics, auquel étaient soumis les établissements

<sup>12</sup> Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie

<sup>13</sup> Délégation de Service Public

publics engagés, ne permettait pas une consultation pour l'achat d'énergie pendant 20 ans sans que l'installation soit déjà construite. Or, tout opérateur privé demandait cet engagement avant d'investir. Nous étions donc dans la situation de l'œuf et de la poule.

Le projet risquait donc d'être abandonné...

### **Naissance de l'AFUL Chantrerie**

Un chargé d'opération à Nantes Métropole Aménagement, l'aménageur du site de la Chantrerie, propose alors de financer une étude pour explorer les solutions juridiques possibles. C'est ainsi que le statut d'AFUL, Association Foncière Urbaine Libre, association de propriétaires, est apparu.

Utilisé à l'origine pour gérer des équipements en copropriété privée, c'était la première fois que ce statut s'appliquerait à un projet de chaufferie bois avec un réseau de chaleur. Une association privée composée d'établissements publics était donc la seule solution.

La décision était alors prise mi 2009 de créer l'AFUL Chantrerie et de choisir une AMO<sup>14</sup> pour lancer début 2010 un dialogue compétitif. L'appel à candidature paraissait grâce à l'Ecole des mines de Nantes qui acceptait, avec un peu d'audace administrative, de lancer la consultation en son nom, pour le compte de la future AFUL qui ne pouvait être créée que quelques mois plus tard.

En mai 2010, l'assemblée générale constitutive de l'AFUL Chantrerie se tenait et le 8 juillet 2010, soit moins de 2 ans après avoir émis l'idée de cet équipement, le contrat était signé pour la conception, la réalisation, le financement, l'exploitation sur 20 ans.

Fin septembre 2011, la chaufferie bois était mise en service, sans aucun incident majeur depuis.



*Chaufferie biomasse de la Chantrerie*

Il y a bien évidemment eu des imprévus auxquels il a fallu faire face<sup>15</sup> : contourner les obstacles, imaginer des solutions, ne rien lâcher sur le fond tout en relâchant les contraintes, anticiper et anticiper encore...

### **Les prévisions au rendez-vous**

---

<sup>14</sup> Assistance à Maîtrise d'Ouvrage

<sup>15</sup> Lire "La Chantrerie : un territoire du faire ensemble », programmes TES, mars 2017

Du fait d'un montage juridique et financier innovant, l'opération a été réalisée sans aucun investissement de la part des établissements, y compris pour l'achat du terrain et l'AMO pour le suivi de réalisation.

Par ailleurs, il n'y a eu aucun dépassement budgétaire et le prix de l'énergie thermique a bien été inférieur de plus de 5% du prix de référence.

Enfin, à noter encore une fois l'aide financière importante de l'Etat (via l'ADEME) sur ce projet, environ 45 % de l'investissement total, le soutien politique de Nantes Métropole et l'appui opérationnel de Nantes Métropole Aménagement à certaines phases critiques du projet.

Et à chaque fois, des personnes facilitatrices et bienveillantes travaillant dans des structures souvent à forte inertie et pyramidales : de l'agilité dans la complexité.

### **Du projet de chaufferie au projet de territoire**

La poursuite de l'aventure collective est liée à une conjonction de plusieurs facteurs :

- Une certaine fierté d'abord d'avoir réussi ensemble ce projet, dans le temps et le budget impartis, avec des objectifs énergétiques et économiques atteints. Nantes Métropole partageait également ce constat, ravie de voir un collectif se « prendre en charge » et actant sur ce projet son rôle de facilitateur et non de prescripteur. Du coup, la collectivité reproduisait ce modèle d'AFUL quelques mois plus tard sur une de ses communes, à Rezé ;
- La crédibilité et la légitimité, et quelque part la confiance, générées tant en interne sur le site Chantrerie qu'en externe dans les différents réseaux institutionnels et privés, pour avoir réussi ce projet ;
- L'envie d'aller plus loin, d'expérimenter l'avenir d'un territoire comme la Chantrerie, face aux enjeux sociétaux, qu'il s'agisse d'énergie, de mobilité, de déchets, de biodiversité, d'agriculture, d'alimentation... et plus généralement de la capacité à faire ensemble.

Ceci dit, personne n'aurait pensé que ce projet initial de chaufferie biomasse puisse déclencher par la suite une telle appétence de projets collectifs. Si l'entrée était économique en 2010, avec des conséquences positives sur les ressources fossiles, les émissions de CO<sub>2</sub>, l'emploi..., l'ambition partagée s'est progressivement élargie, même si la dimension économique reste toujours présente.

Depuis la réalisation du projet de chaufferie et des autres projets engagés, une culture du « faire ensemble » a donc émergé progressivement sur la Chantrerie.

### **Quelle stratégie de développement de ces projets ?**

Les grands enjeux du 21<sup>ème</sup> siècle vont principalement porter sur les questions de ressources naturelles et de changements climatiques, avec ses conséquences sur la biodiversité et les sociétés humaines. Il va donc nous falloir inventer et expérimenter de nouveaux modèles de production et de consommation, dans les domaines agricole, énergétique, de mobilité..., sur l'ensemble de nos modes de vie.

La temporalité et les niveaux de transformation sont tels que « faire sa part » au niveau local est aujourd'hui une voie que de nombreux collectifs explorent, comme par exemple les « villes en transition ». L'Etat et les collectivités ne pourront pas en effet faire seuls dans un contexte général où « faire sans moi, c'est faire contre moi ».

Sur ce « petit bout de territoire », l'idée est donc d'expérimenter des manières de faire différentes, en rapport avec ces enjeux, avec bienveillance et humilité, en prenant son temps sans le perdre, en articulant des grandes ambitions et des petites victoires.

Aujourd'hui, les projets de l'AFUL Chantrerie s'articulent autour de 6 axes principaux : énergie, mobilité, agriculture, qualité de vie, alimentation & déchets, gouvernance.

### **Un modèle économique basé sur une forme de subsidiarité**

Les projets menés par l'AFUL Chantrerie résonnent complètement avec la politique publique des collectivités (Métropole, Département et Région) et de l'Etat. Sans doute est-ce très prétentieux de le dire, mais non seulement le coût serait plus élevé (que les subventions) si la collectivité devait faire elle-même, mais le temps mis pour y arriver serait également sans doute beaucoup plus long.

En moyenne, pour un euro mis par l'AFUL Chantrerie pour ses projets, 3 à 4 euros sont mis par l'ADEME, Nantes Métropole, le Département 44 ou encore la Région Pays de la Loire. Mais si on raisonne en coût consolidé, en comptant le temps passé par les personnes de l'AFUL Chantrerie sur ces projets, nous sommes plus près de 1 pour 1.

La subsidiarité est donc de mise, elle est même sans doute à organiser plus largement.

Tant que nous ne paierons pas le vrai prix du non renouvelable ou du non socialement responsable, ce qui est appelé subvention, et qui est en fait une contribution au développement territorial, sera indispensable pour préparer l'avenir.

### **L'AFUL Chantrerie : grandir et non grossir**

Cette question de l'ouverture à d'autres entreprises du site était d'actualité dès 2014. Cela n'a pas pu se faire plus tôt du fait des statuts de l'AFUL Chantrerie. Là encore, il a fallu innover. Désormais une quinzaine de membres sont membres de l'association et d'autres vont prochainement adhérer comme Gachet Environnement, association qui regroupe les habitants.

Particularité à souligner, les conditions d'une adhésion à l'AFUL Chantrerie sont clairement explicitées, à travers l'adhésion à la Charte de territoire. Il s'agit d'accepter de faire sa part à la hauteur de ses moyens, et de partager l'enjeu du « faire ensemble ». L'association n'a pas en effet de salarié. Il s'agit d'ailleurs autant d'un choix que d'un non choix, le coût direct étant plus complexe à mobiliser.

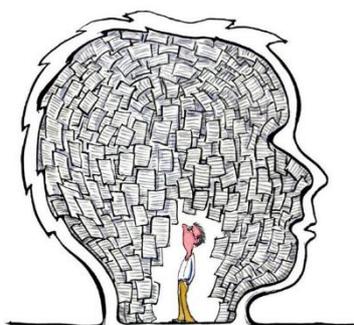
L'ambition de l'AFUL Chantrerie n'est pas de sortir du périmètre géographique. Grossir non, grandir oui !

### **L'AFUL Chantreterie au travers des questions posées à cette rencontre**

Au regard des questions posées à cette rencontre de juin 2018, on relèvera les points et interrogations suivantes :

- « L'entrée en projet » s'est faite prioritairement sur des critères économiques et non d'une volonté (seule) de transition énergétique ou écologique ;
- « L'histoire du projet », avec ses différents rebondissements, ses moments critiques, a créé du collectif et de la mise en confiance ;
- « Le porteur de projet », de par ses compétences, ses réseaux, ses pratiques, a joué un rôle majeur, dans l'émergence et le développement du projet, mais aussi dans la phase « post projet » ;
- La fierté d'avoir réussi pour la première fois un projet commun a ouvert sur d'autres aventures ;
- « Expérimenter l'avenir » et « faire ensemble » forment le carburant principal de l'action ;
- La collectivité a joué un rôle de « facilitateur » et non de « prescripteur » ;
- Le principe de « faire sa part » par les acteurs du site constitue un facteur clé de succès de la dynamique collective et des projets associés ;
- Avec la montée en compétences d'usages des acteurs du site, avec leur implication sur leur territoire de vie/travail, quelle gouvernance partagée et articulée avec la collectivité est-elle possible ?
- Comment favoriser ces dynamiques collectives sur d'autres zones d'activités ?
- Mais si l'histoire est belle, tout reste fragile...

## PAROLES DE CHERCHEURS ... ACTEURS



## Les valeurs des Pionniers Ordinaires de la Transition Énergétique (Carine DARTIGUEPEYROU, politologue)



Carine DARTIGUEPEYROU

[www.carinedartiguepeyrou.com](http://www.carinedartiguepeyrou.com)

Le concept de POTES (Pionniers Ordinaires de la Transition Énergétique) est introduit en région Franche-Comté par Energy Cities en 2013. Le Débat national de la transition énergétique place alors les POTES au cœur du débat afin de mettre en valeur une dynamique de territoire basée sur la mobilisation citoyenne.

Depuis 2017 Energy Cities teste et anime avec la Région Bourgogne-Franche-Comté (BFC), en partenariat avec l'ADEME, la démarche de « gestion de la transition » qui est née en 2000 aux Pays-Bas. Cette démarche vise à mobiliser les POTES pour donner de l'élan à la transition énergétique dans la construction d'une Région BFC à Énergie positive et à définir les contours d'une gouvernance sociétale nouvelle. Energy Cities s'est assuré le soutien méthodologique de Pepik HENNEMAN du bureau Monsieur LION, consultant hollandais.

Par l'analyse des valeurs des POTES, Energy Cities a cherché à mieux comprendre qui sont les POTES, quelles sont leurs visions du territoire présent et à venir, quelles sont leurs représentations de l'innovation et comment ils décrivent leurs pratiques. L'étude a été menée par Carine Dartiguepeyrou.

L'étude des valeurs des POTES menée en octobre 2017 a contribué à :

- Mieux comprendre les valeurs sous-jacentes aux représentations des POTES. Par valeurs, nous entendons l'énergie (ancrage et aspirations) qui guide les personnes et motive leurs actions ;
- Définir le socle de valeurs qui relie ces personnes ;
- Proposer une interprétation des besoins à venir de ces personnes en terme de dynamiques et de capacités individuelle et collective. La restitution auprès d'Energy Cities, des agents et élus de la Région Bourgogne-Franche-Comté ainsi que d'autres partenaires du projet (dont l'Ademe) a été effectuée le 9 novembre 2017. Une présentation aux POTES suivie d'ateliers d'approfondissement est prévue le 8 février 2018.

La méthode a consisté à analyser les verbatims des POTES interviewés. Nous n'avons pas participé au questionnaire ni mené des interviews. Notre analyse s'est basée sur les paroles des personnes.

L'analyse s'est faite à partir d'une grille de lecture, la perspective des valeurs développée par Kairios (Etats-Unis)<sup>16</sup> et traduite par l'Observatoire des valeurs (France)<sup>17</sup>.

L'approche est systémique, non « jugementale » (pas de valeurs meilleures que les autres), elle articule valeurs personnelles et valeurs collectives. Elle relève du domaine de la « psychologie comportementale » qui cherche à comprendre les attitudes et comportements des personnes par leurs motivations profondes à agir. L'approche Kairios est utile pour les individus qui cherchent à agir de manière congruente (ce que je pense = ce que je dis = ce que je fais).

<sup>16</sup> <http://kairios.com>

<sup>17</sup> <http://www.observatoiredesvaleurs.org>

Une valeur se définit comme « une qualité humaine à laquelle nous donnons de l'importance, qui exprime ce que nous pensons, disons et faisons et que nous reconnaissons dans ce que les autres disent et font. »<sup>18</sup>

La grille des valeurs utilisée est régie par six perspectives ou familles de valeurs. Ces mêmes familles comprennent chacune des valeurs. Nous avons proposé quelques exemples pour illustrer et faire le lien avec les valeurs exprimées par les POTES.

#### *Les 6 familles de valeurs retenues*

**Fondamentaux** : valeurs nécessaires à la survie. Valeurs exprimées par les POTES : Nourriture et logement, Emerveillement.

**Famille** : valeurs d'appartenance à une famille/groupe. Valeurs, par exemple, exprimées par les POTES : Traditions, prendre soin des autres, mais aussi Respect, Estime de soi...

**Management** : valeurs de pouvoir et d'autorité. Valeurs exprimées par les POTES : Efficacité, mais aussi Informer, Responsabilité, Résolution de problème ...

**Relationnel** : conscience individuelle et de sa relation aux autres. Valeurs exprimées par les POTES : Apprentissage, Bien-être, Engagement, Ouverture, mais aussi Quête de sens, Ecoute, Questionner, Créativité...

**Systèmes** : vision d'ensemble du système et de sa relation aux autres systèmes. Valeurs exprimées par les POTES : Durabilité, Innovation, Collaboration, Sens de la communauté, mais aussi Explorer, Partenariat, Renforcer le pouvoir d'agir des autres ....

**Expansion** : valeurs qui agissent de manière globale, les plus spirituelles. Valeurs exprimées par les POTES : Simplification, mais aussi Altruisme, Emancipation globale...

Les valeurs les plus souvent citées font partie des perspectives *Relationnel et Systèmes* ce qui caractérise les groupes pionniers ou d'avant-garde qui ont une conscience plus large des enjeux et une sensibilité plus forte pour les sujets d'interdépendance (écologie, innovation, pouvoir d'agir collectif...).

Les perspectives *Fondamentaux et Expansion* sont sous-représentées, ce qui peut vouloir venir du protocole. Les questions ne portaient pas sur les motivations profondes/intimes ou le ressourcement des personnes. Les valeurs des POTES se trouvent sur l'ensemble de la grille ce qui montre un équilibre en termes de valeurs de ces personnes, les perspectives *Famille et Management* étant également représentées. 55 valeurs ont été identifiées ce qui constitue une diversité de valeurs.

Le top 13 concerne les valeurs les plus souvent citées par les POTES interviewés. Elles sont classées par ordre décroissant, les 5 dernières ayant fait le même score.

---

<sup>18</sup> Kenton Hyatt and Cheryl De Ciantis, *What's Important, Understanding and Working with Values Perspectives*, Integral Publishers, 2014

Des valeurs en majorité de perspectives systémique et inter-relationnelle : les valeurs « durabilité » et « innovation » dominent largement le discours des POTES.

**Durabilité** : *Travailler selon les principes d'une saine écologie pour des systèmes équilibrés, productifs et viables à long terme.*

**Innovation** : *Être créateur et pionnier de nouvelles idées et technologies.*

La valeur « efficacité » (perspective Management) est très spécifique à ce groupe. Elle caractérise la manière dont les POTES pratiquent et vivent l'innovation, et pourquoi certains préfèrent parler de « développement » plutôt que « d'innovation ».

**Efficacité** : *Créer ou mettre en œuvre des pratiques qui maximisent les résultats tout en minimisant le gaspillage d'effort et de ressources.*

Les valeurs altruistes s'expriment en perspective Famille avec les valeurs « prendre soin des autres » et « traditions » très singulières à ce groupe. Les personnes se trouvent très reliées à leur territoire du fait de la nature, mais également du fait des traditions qui s'y opèrent.

**Prendre soin des autres** : *Se sentir concerné-e par les êtres vivants et leur apporter un soutien émotionnel ou matériel.*

**Traditions** : *Adhérer à des pratiques historiques et consacrées par le temps ou reconnaître leur importance, ce qui est un moyen de donner du sens au présent.*

Une recherche importante de qualité de vie, de moments de bonheur simples et immatériels qui s'exprime dans la valeur « bien-être ». Cette valeur est plus rarement activée en général. Les POTES accordent de l'importance au « bien vivre » dans la région.

**Bien-être** : *État du corps et de l'esprit qui comprend le fait d'être heureux, prospère ou en bonne santé.*

Les valeurs « collaboration » et « service » participent de la nécessité de faire avec et pour les habitants du territoire (au service de). Elles sont à relier aux valeurs « Prendre soin des autres » et « Sens de la communauté » ce qui fait ressortir l'importance très forte de la qualité du lien pour les POTES.

**Collaboration** : *Travailler selon un mode d'alliances ou de relations interdépendantes et coopératives.*

**Service** : *Travailler ou fournir de l'information dans le but d'en faire concrètement bénéficier les autres.*

Le « sens de la communauté » est perçu par beaucoup comme une spécificité de la Région.

**Sens de la communauté** : *Sentiment d'un groupe ou d'une société de personnes d'être unies ayant en commun une identité, des ressources, des traditions, des pratiques, des valeurs ou des intérêts.*

La valeur « d'apprentissage » est très importante pour les POTES, c'est une valeur qui se décline à la fois individuellement et collectivement, qui intègre une variété de savoir-faire (cerveau droit, cerveau gauche). Elle rejoint l'idée d'un respect des traditions, du compagnonnage.

**Apprentissage** : *Acquisition de savoir-faire, de compétences ou de connaissances permettant de faciliter la compréhension et le progrès.*

La valeur « engagement » est à relier à la notion de liberté et d'*empowerment* (pouvoir d'agir). Elle articule dynamique individuelle et dynamique collective.

**Engagement** : *Avoir la volonté de tenir un plan d'action, une promesse ou un accord.*

La valeur « ouverture » est perçue comme la nécessité de rester ouvert aux autres, au reste du monde et à ne pas se replier sur sa région. Pour certains, l'avenir de la Région passe peut-être par un nouveau positionnement pas seulement au sein de la France, mais aussi en Europe. Elle fait contrepoint avec la valeur « d'indépendance » qui elle insiste sur l'importance donnée à la liberté d'agir. On aurait pu s'attendre à ce que les POTES favorisent plutôt la valeur « d'interdépendances » mais ce n'est pas le cas.

**Ouverture** : *Partager véritablement et de manière authentique des informations personnelles que les autres ne seraient normalement pas en mesure de connaître ou de voir, et être prêt à ce que d'autres en fassent de même.*

**Indépendance** : *Penser et agir sans contrôle extérieur.*

Même si les POTES partagent des valeurs, ils expriment aussi une diversité de points de vue par exemple sur leur rapport à la technologie et au progrès. Pour certains, le progrès passe par un développement d'innovations technologiques, par une couverture numérique du territoire (inégalement couvert). Pour d'autres, l'innovation doit être *low tech*, se rapprocher et s'inspirer au maximum de solutions traditionnellement ancrées et minimalistes.

De même, pour certains, l'Etat doit jouer à nouveau un rôle majeur en tant que puissance publique afin de garantir la gouvernance publique, tandis que pour d'autres l'Etat a failli, enfreint à la liberté d'innovation et on ne peut plus compter sur sa capacité à rendre la justice sociale. Le sentiment d'urgence en matière écologique est partagé, mais la manière de résister à l'accélération est différemment vécue. Tous ne voient pas comme un ultimatum la nécessité de devoir décélérer.

Enfin, en matière d'apprentissage, certains sont convaincus de l'importance de l'apprentissage, apprendre à faire chemin faisant, en expérimentant et en corrigeant. D'autres, au contraire, insistent sur le fait de devoir rester ouverts aux évolutions bien au-delà de leur région, à s'enrichir des expériences d'autrui (sous-entendu sans devoir réinventer chaque étape). Le risque étant exprimé par certains comme le fait de rester replié sur soi.

En conclusion, l'analyse des valeurs a permis de préciser les valeurs qui relient les POTES et ce qu'ils mettent derrière ces valeurs. Les POTES expriment également une diversité de points de vue et incarnent ces valeurs de manière différente comme c'est le cas pour l'innovation. Ainsi l'approche par les valeurs permet de repérer et de préciser cela. En outre, l'analyse des valeurs des POTES nous donne une indication des besoins à venir de ces personnes en termes de compétences et de capacités.



René AUDET



Mathilde MANON



Ian SEGERS

**CHAIRE** de recherche  
sur la transition  
écologique  
UQAM

<https://chairetransition.esg.uqam.ca/>

## Le milieu de vie : une unité d'analyse et d'intervention pour la transition écologique (René AUDET, Mathilde MANON, Ian SEGERS ; Chaire de recherche UQAM sur la transition écologique)

Cette contribution présente le projet d'expérimentation urbaine pour la lutte contre les changements climatiques *Nos milieux de vie!* (NMV) mené par l'organisme Solon, la Chaire de recherche UQAM sur la transition écologique et de nombreux partenaires des mondes communautaires, municipaux et de l'économie sociale et solidaire à Montréal. Organisé sur la matrice des « expérimentations de transition », ce projet a pour objectif principal de mobiliser les citoyens et les organisations de deux milieux de vie pilotes de Montréal autour de l'identification de solutions collectives en énergie et mobilité permettant de réduire les émissions de gaz à effet de serre, et le développement de leurs capacités à les mettre en œuvre dans le cadre de l'accompagnement offert par le groupe de partenaires. En tant qu'expérimentation de transition, *Nos milieux de vie !* propose un processus de recherche-action visant à s'attaquer aux défis de la transition écologique en misant à la fois sur des solutions technologiques mise en œuvre au niveau local et sur un travail de prospective avec les acteurs locaux dans le but de générer des apprentissages citoyens, organisationnels et scientifiques.

Une année après le lancement du projet *Nos milieux de vie !* il convient de revenir sur les premiers résultats de la démarche et sur les principaux apprentissages effectués par l'équipe. La présente contribution vise à faire le point sur les premières étapes du projet, à éclairer les choix méthodologiques ayant mené à l'adaptation de la méthode d'expérimentation de transition au contexte du projet, à présenter quelques résultats de la première année du projet et à expliciter les apprentissages effectués par les chercheurs et le comité de pilotage. Mais avant tout, l'enjeu principal abordé dans ces pages est la définition du milieu de vie comme « unité d'analyse et d'intervention ». Cet angle de réflexion permet notamment d'aborder les questions suivantes : Comment faire émerger des projets locaux de transition énergétique ? Comment favoriser le changement d'échelle ?

### Organiser une expérimentation de transition

Une expérimentation de transition consiste à mettre en place un processus structuré et réflexif au travers duquel des partenaires locaux et un groupe de chercheurs identifient les besoins et les enjeux locaux de durabilité et entreprennent de développer des projets-pilotes permettant d'agir et d'apprendre sur la transition. On peut formuler deux observations générales sur cette méthode. Premièrement, l'apprentissage du changement est une justification généralisée pour l'organisation d'expérimentations de transition. On leur reconnaît ainsi le mérite de travailler concrètement, et à des échelles variables, à la transition écologique et « d'apprendre en faisant » dans le contexte d'incertitude et d'ambiguïté caractéristique des problèmes persistants comme les changements climatiques<sup>19</sup>.

<sup>19</sup> Pour faciliter la lecture du texte, nous avons fourni une courte bibliographie en fin de texte sans indiquer d'appel de note.

Deuxièmement, lorsqu'une expérimentation offre des résultats concluants, il est permis de penser qu'elle puisse faire l'objet d'un « transfert » dans d'autres contextes, et résulter en des transformations plus larges, à un niveau plus structurel de l'organisation sociale – c'est-à-dire qu'elle peut aspirer à une « changement d'échelle ».

L'approche des expérimentations de transition se déploie en 4 ou 5 phases, selon les contextes et les projets. Pour le projet NMV, nous avons adapter les principales phases de la méthode de manière à refléter différentes particularités, comme la recherche de financement, le rôle prépondérant de l'organisme Solon et l'échelle spécifique du milieu de vie. L'encadré 1 rend compte des cinq phases du projet NMV, mais il convient de préciser que ces phases se chevauchent bien souvent dans la pratique et que les allers-retours entre chacune d'elles de produisent régulièrement, au gré de la réflexion et des apprentissages effectués en cours de route.

### **Les phases du projet *Nos milieux de vie* !**

<b>1. Préparation et exploration.</b> Création du Comité de pilotage et recherche de financement. Avant même le début du projet, les partenaires conviennent d'une approche générale et amorcent des démarches conjointes auprès de bailleurs de fonds de divers type (gouvernemental, fondations, recherche, etc.).
<b>2. Évaluation et identification des milieux de vie.</b> Réflexion sur la notion de milieu de vie et mise en œuvre d'une méthode structurée et concertée pour l'analyse et la sélection les milieux de vie pilote.
<b>3. Structuration des problèmes.</b> Création d'espaces interactifs de transformation dans les milieux de vie, mobilisation des citoyens, organisation de rencontres pour discuter du projet et développer des visions d'avenir désirable et des trajectoires de transition.
<b>4. Expérimentation.</b> Sur la base de la vision et des objectifs du projet (lutte aux changements climatiques), présentation de projets aux citoyens, sélection des projets et mise en œuvre.
<b>5. Évaluation et transfert.</b> Présentations périodiques de l'avancement du projet et des résultats. Rédaction de synthèses de chaque phase et diffusion.

Suite à l'obtention d'une subvention du Fonds d'action québécoise pour le développement durable (FAQDD), le projet NMV a démarré à l'automne 2016 avec la création d'un comité de pilotage constitué des équipes de Solon, de la Coop Carbone et de la Chaire de recherche UQAM sur la transition écologique. Ce comité de pilotage veille à la mise en œuvre quotidienne du projet et assure les activités de mobilisation citoyenne, d'animation des milieux de vie et de collecte de données. Il est appuyé par un cercle plus large d'organisations partenaires qui intègrent régulièrement les activités du comité de pilotage.

C'est à partir du comité de pilotage que des « espaces interactifs de transformation » ont été créés dans deux milieux de vie de l'arrondissement Rosemont-la-Petite-Patrie, à Montréal. La suite de ce texte se concentre sur les étapes 1, 2 et 3.

### **Faire émerger des projets de transition et co-construire le « milieu de vie »**

Tout projet d'expérimentation de transition à l'échelle locale présente un problème définitionnel de départ lié au choix de l'unité d'analyse et d'intervention : qu'est-ce que l'échelle locale ? Ainsi, certains projets d'expérimentation ont porté sur le niveau municipal et même régional, alors que d'autres s'inscrivent dans une dynamique de quartier ou de village. Leur point commun est souvent de procéder à partir d'une unité d'analyse délimitée objectivement par des frontières physiques ou administratives. À cet égard, le projet *Nos milieux de vie !* propose une innovation : bien qu'il s'inspire largement de la dynamique de mobilisation ayant pris naissance dans les ruelles vertes montréalaises, il repose sur la co-construction d'une unité d'analyse intermédiaire entre la ruelle et le quartier (ou le district) : le « milieu de vie ».

Alors que l'expression « milieu de vie » est largement répandue dans le discours public, elle souffre d'un manque de théorisation évident. Une revue de littérature effectuée dans le cadre du projet a néanmoins révélé que le milieu de vie : 1) comporte certainement une connotation géographique et écologique impliquant une délimitation généralement floue ; 2) qu'il se présente comme le support de toute une dynamique d'interaction sociale marquée par des symboles partagés et des normes ; et 3) qu'il partage aussi son champ sémantique avec d'autres notions comme les « communs », la résilience, le quartier ou encore la communauté. Du point de vue des chercheurs engagé dans notre expérimentation de transition, le manque de théorisation de la notion de milieu de vie comporte un avantage important : il nous donne l'opportunité de créer et de théoriser le milieu de vie de manière à répondre aux besoins du projet. Ainsi, devant ces quelques pistes théoriques assez peu articulées entre elles, l'élaboration d'une conception opérationnelle du milieu de vie qui soit adaptée au contexte montréalais s'avérait nécessaire, ne serait-ce que pour aider le comité de pilotage à sélectionner les milieux de vie où allait s'expérimenter la transition écologique (phase 2).

Dans l'action, un projet d'expérimentation ne peut pas toujours attendre un développement théorique pour avancer, l'inverse étant bien souvent plus réaliste. Ainsi, afin de lancer la mobilisation citoyenne dans les milieux de vie, il fallait d'abord se doter d'un outil permettant d'identifier et de sélectionner les milieux de vie. La phase 2 imposait donc d'emblée un premier pas dans la co-construction de la notion de milieu de vie : n'ayant pas à l'avance déterminé à quels endroits le projet serait mené, nous allions amorcer l'exercice par une analyse des milieux de vie en collaboration avec les partenaires locaux, puis sélectionner ceux qui répondraient le mieux aux besoins et aux questions portées par le projet.

Ce processus s'est déroulé en trois temps : 1) la définition de critères de délimitation et de sélection des milieux de vie ; 2) la collecte d'information auprès des organisations locales et dans la documentation disponible ; 3) la sélection des deux milieux de vie.

Premièrement, la définition d'une grille de critères visait à rendre comparables différents milieux de vie, afin d'évaluer leur potentiel pour mettre en œuvres nos expérimentations.

L'équipe de chercheur a donc produit une grille de 10 critères permettant d'évaluer des aspects matériels (découpage administratif, délimitation géographiques, accès aux transports collectifs), des aspects sociaux (sentiment d'appartenance, expériences passées, densité démographique et profil socioéconomique) et des aspects organisationnels (présence d'organismes communautaires, d'institutions publiques et vitalité commerciale).

#### Grille d'évaluation du potentiel des milieux de vie pour l'expérimentation

Critère	Définition
<b>ÉVALUATION DES ASPECTS MATÉRIELS</b>	
Administratif	<i>Découpages administratifs existants.</i>
Géographique	<i>Délimitations physiques et géographiques, incluant les limites naturelles et les infrastructures.</i>
Accès au transport en commun	<i>Infrastructures de transports collectifs présentes.</i>
<b>ÉVALUATION DES ASPECTS SOCIAUX</b>	
Sentiment d'appartenance	<i>Existence d'un sentiment d'appartenance (appropriation symbolique) ou un sens de la communauté.</i>
Expérience de mobilisation citoyenne	<i>Historique des mobilisations citoyennes et leur pérennité.</i>
Densité de population	<i>Nombre de ménages habitant le quartier.</i>
Profil socioéconomique de la population	<i>Âge moyen, statuts socioprofessionnels, indicateurs de revenu par ménage, origines culturelles.</i>
<b>ÉVALUATION DES ASPECTS ORGANISATIONNELS</b>	
Présence d'organisations communautaires	<i>Nombre, type et identité des organisations communautaires qui mènent des activités concrètes.</i>
Vitalité commerciale	<i>Nombre, type et identité des commerces.</i>
Présence d'institutions publiques	<i>Nombre, type et identité des institutions (écoles, hôpitaux, municipales, etc.).</i>

Deuxièmement, nous avons entrepris de documenter 11 milieux de vie sur la base de ces 10 critères. Ces 11 milieux de vie nous ont été suggérés par divers acteurs locaux que nous avons sollicités afin de bénéficier de leur compréhension et de leur connaissance empirique du terrain. Nous avons également demandé aux représentants de ces organisations communautaires et acteurs institutionnels de nous aider à remplir la grille pour chacun des milieux de vie, en fonction de leur propre territoire d'intervention. Nous avons ensuite utilisé les données du recensement de 2011 présentés et illustrés dans un document du CSSS du Cœur-de-l'Île (2013) afin de mieux informer les critères sociaux. Une fiche a ainsi été réalisée pour chacun des 11 milieux de vie, ce qui permettait d'établir des comparaisons et de passer à l'étape de sélection

Cette troisième étape exigeait une clarification des caractéristiques souhaitées par le comité de pilotage. Nous avons donc analysé les 11 fiches de milieu de vie en tenant compte de cinq « cibles » : 1) un certain niveau de mobilisation citoyenne démontrant une capacité de prise en charge de projets ambitieux et structurants; 2) une diversité des profils socioéconomiques (revenues, familles, communautés culturelles, taux de propriétaires et de locataires, etc.); 3) la

diversité dans l'accès à la mobilité collective, afin de favoriser l'émergence de projet sur la mobilité; 4) la diversité de la vitalité commerciale; 5) la présence d'autres conditions facilitantes (support communautaire, présence d'institutions, initiatives déjà en cours, etc.). De plus, l'idée de choisir deux milieux de vie présentant des caractéristiques différentes était importante pour le comité car cela allait éventuellement permettre d'identifier des conditions favorables à l'émergence des solutions collectives à une diversité de problèmes. Cette démarche a conduit au choix de 2 secteurs d'intervention ayant des profils à la fois distincts et prometteurs.

Le premier est le milieu de vie « Saint-Vallier », qui est situé entre le métro Beaubien et la bibliothèque Marc-Favreau. Il s'agit d'une zone reconnue pour sa forte mobilisation citoyenne dans le contexte du programme des ruelles vertes et où il existe d'autres projets citoyens. Ce milieu de vie nous avait été recommandé par plusieurs intervenants lors de nos consultations. Il bénéficie d'un excellent accès aux transports en commun et d'un milieu commercial très dynamique, mais dont la cohabitation peut causer des problèmes pour les citoyens. Le profil socioéconomique des citoyens y est relativement aisé.

Le deuxième est le milieu de vie « Masson Est », près du Parc Lafond et bordé par les boulevards St-Michel et Pie IX, deux axes de transit importants pour la circulation automobile. Selon nos interlocuteurs, la mobilisation citoyenne n'y était pas très développée, mais il y avait des signes d'une volonté en ce sens, comme la création récente de nouvelles ruelles vertes. Certains relais des organismes communautaires étaient aussi en place, notamment dans les écoles, et exprimaient leur intérêt pour le projet. Masson Est est aussi relativement délaissé par les commerçants, est assez mal desservi par les transports collectifs et présente un profil socioéconomique moins favorisé.

En somme, dans le processus de sélection des milieux de vie, c'est la notion même de milieu de vie qui est déjà en jeu. Elle est co-construite dans le dialogue entre les membres du comité de pilotage, et entre ceux-ci et les organisations locales de l'Arrondissement Rosemont-la-Petite-Patrie. Quant à une éventuelle définition plus formalisée des milieux de vie, malgré les analyses préliminaires qui nous permettaient de produire des images de quelques milieux de vie, le comité désirait garder la définition ouverte pour que, d'une part, le milieu de vie puisse s'agrandir ou se rétrécir en fonction des intérêts exprimés par les citoyens et les acteurs locaux et, d'autre part, pour que la deuxième phase du projet donne lieu à un processus de co-construction reposant sur l'appropriation citoyenne de la notion de milieu de vie.

### **Co-construire une vision désirable du milieu de vie**

Le développement d'une « vision partagée » de la durabilité et l'utilisation de méthodes de prospective sont des traits communs aux projets d'expérimentation. Les fonctions de ces visions dans un tel projet sont nombreuses. Leur processus de développement implique des interactions organisées entre toutes les catégories de participants et permet donc une certaine socialisation et une appropriation collective des objectifs et de la démarche. Elles forment aussi la

base à partir de laquelle les participants (incluant les citoyens, les représentants d'organisations, les chercheurs) développement des « trajectoires » de changement et identifient des projets spécifiques à mettre en œuvre.

Ainsi, le développement de « visions de milieux de vie désirables et durables » dans le cadre du projet NMV constitue un processus de co-construction des connaissances qui ajoute une dimension cruciale à l'édification du concept de milieu de vie.

La phase 3 de la démarche du projet NMV consistait donc d'une part à rejoindre et mobiliser les citoyens et les parties prenantes des deux milieux de vie et d'autre part à amorcer la co-construction d'une vision d'avenir désirable du milieu de vie (ce double processus étant mené de manière indépendante dans les deux milieux de vie). En ce qui concerne la mobilisation, c'est Solon qui, avec l'aide des partenaires locaux et à travers la sollicitation des comités de ruelle existants, a effectué l'ensemble du travail de prise de contact avec les citoyens des milieux de vie sélectionnés. Ensuite, le développement des visions a d'abord fait l'objet de discussions stratégiques au sein du comité de pilotage afin d'organiser l'animation et la synthèse des discussions. Ainsi, lors des activités menées dans les milieux de vie (8 dans Saint-Vallier et 13 dans Masson Est, entre avril à août 2017), l'animation était organisée autour de trois grandes questions : la question du diagnostic (quelle est la vision des participants de leur propre milieu de vie?), la question des motivations (pourquoi participent-ils au projet?) et la question des projets à réaliser (quels projets ont-ils envie de réaliser dans leur milieu de vie, notamment dans les domaines de l'énergie et de la mobilité). Ces trois grandes questions furent abordées de plusieurs manières au cours des rencontres et des visites des membres du comité sur le terrain. Cette structure paraissait appropriée pour co-construire la notion de milieu de vie avec les citoyens et ainsi faciliter son appropriation, et pour aborder des projets portant plus spécifiquement sur l'énergie et la mobilité pour la lutte aux changements climatiques. C'est l'analyse et la synthèse des données recueillies lors de ces activités qui nous ont permis de proposer une vision pour chacun des milieux de vie, sur lesquelles d'autres itérations avec les citoyens ont eu lieu jusqu'aux formulations finales.

Ces données qualitatives se présentaient sous plusieurs formes : des étiquettes sur lesquelles les participants affirmaient leurs idées en une ou deux phrases, de courts sondages à questions ouvertes et des interventions orales que l'équipe d'animation prenaient en note. Les chercheurs ont alors appliqué une double catégorisation (effectuée à l'aide du logiciel *Atlas.ti*) aux énoncés recueillis : une première catégorisation visait à classer les énoncés selon qu'ils évoquaient des éléments de diagnostic, de motivation ou de projet, et une deuxième catégorisation visait à identifier les principaux thèmes soulevés. Nous avons notamment analysé les cooccurrences entre les trois questions et les thèmes afin de reconstituer le discours de chacun des milieux de vie. Cette analyse permet de comprendre les priorités des citoyens et leurs représentations sur les enjeux du projet. Les visions qui ont été adoptées à l'issue du processus sont les suivantes :

*Dans le milieu de vie Saint-Vallier :* Notre milieu de vie est convivial et nous l'aimons ! La nature et les humains y ont leur place. Il y règne un esprit de communauté et d'entraide. Le nombre de voitures a fortement diminué et la circulation est apaisée. Il est facile et sécuritaire de s'y déplacer à pied, à vélo... Nos ruelles sont des lieux de vie pour les grands et les petits. Nous profitons sereinement de notre proximité avec la Plaza Saint-Hubert et toute une série de commerces locaux. Notre milieu de vie est ouvert et connecté au reste de la ville. Nous sommes les acteurs de sa transformation !

*Dans le milieu de vie Masson Est :* Notre milieu de vie est convivial et nous l'aimons ! La nature et les humains y ont leur place, nos nombreux espaces publics sont animés. Il y règne un esprit de communauté et d'entraide. Les contacts entre résidents de tous horizons et de tous âges sont fréquents et amicaux. La circulation automobile a fortement diminué et il est facile et sécuritaire de se déplacer à pied, à vélo... Nous profitons du développement de la rue Masson et de toute une série de commerces locaux. Notre milieu de vie est ouvert et connecté au reste de la ville. Nous sommes les acteurs de sa transformation !

Bien que des différences significatives existent dans les grandes orientations des deux milieux de vie, constate néanmoins plusieurs traits communs entre les visions des deux milieux de vie. C'est dire que la co-construction de cette notion permet déjà de cibler l'importance de thèmes comme le lien social, l'inclusion et la sécurité – trois enjeux prépondérant dans ces visions. C'est là un apprentissage important du projet. D'ailleurs, comme nous l'avons souligné plus haut, l'apprentissage du changement constitue un objectif central des expérimentations de transition et, ce, autant pour les chercheurs que pour les participants. Ainsi, bien que la démarche du projet NMV soit toujours en cours, on peut déjà identifier certains apprentissages touchant la question « Comment favoriser le changement d'échelle ? » ou, en d'autres mots, « Comment passer de l'expérimentation dans les milieux de vie à la transition écologique ? »

### **Les déterminants sociaux de la transition écologique et le « changement d'échelle »**

Les réflexions autour des diagnostics, motivations et actions sont encourageantes à plus d'un titre. Elles démontrent que les participants au projet savent identifier des problèmes très immédiats dans leur milieu de vie, notamment en ce qui concerne la sécurité et la propreté, mais qu'ils réfléchissent aussi à des enjeux d'intérêt plus général. Ainsi, dans Saint-Vallier, l'analyse démontre que le milieu de vie est pensé comme une composante d'une trame urbaine plus complexe et plus large, et les mesures d'aménagement et d'atténuation de la circulation proposées participent à une volonté d'intégration dans cette trame, et non de coupure. Dans Masson Est, l'enjeu de l'inclusion a pris une place très importante, à tel point que l'animation culturelle qui fut préconisée lors de la période couverte par notre analyse a effectivement commencé à se matérialiser. D'ailleurs, dans les deux milieux de vie, la question du lien social et du sens de la communauté est prédominante. De plus, certains commentaires touchant à la consommation ou à la pollution laissent croire qu'une

représentation plus politisée des problèmes des milieux de vie est envisageable chez plusieurs participants. Ce sont par ailleurs des enjeux sur lesquels nous continuons de récolter des données, mais il convient déjà de noter cette présence d'éléments plus généraux et d'une volonté de transformation dans les visions des milieux de vie.

Or, la lutte aux changements climatiques est l'enjeu d'intérêt général que le projet NMV priorisait à travers les projets en énergie et mobilité, et il faut bien reconnaître le faible niveau d'engagement que les trois premières phases du projet ont généré à cet égard. Il faut insister sur un important apprentissage concernant les premières phases de la démarche : les participants apprécient les exercices de prospective, mais ils peuvent s'en lasser et sont impatients d'aborder des « projets concrets ». La question à laquelle le comité de pilotage faisait face suite aux trois premières phases était donc : comment faire en sorte que la montée en généralité générée par la démarche de co-construction puisse d'une part porter davantage sur la question climatique et qu'elle puisse d'autre part « atterrir » sur des projets concrets qui concilient la lutte aux changements climatiques et les aspirations plus « sociales » des deux milieux de vie (principalement le lien social, l'inclusion et la sécurité) ? Il n'y a pas de réponse simple à cette question et nous ne pouvons jusqu'ici que proposer deux pistes que nous avons d'ailleurs commencé à mettre en œuvre dans le projet NMV.

Premièrement, il s'agit de renforcer le rôle de Solon comme organisme intermédiaire. Tant pour son initiative de conception du projet, son rôle dans le comité de pilotage et l'animation des milieux de vie, la gestion des ressources et le contact constant qu'il entretient avec les participants, Solon est le véritable moteur d'un projet que nous avons voulu mener selon méthode d'expérimentation des transitions. Or, l'expérience de la dernière année nous amène à comprendre à quel point cette position « d'acteur intermédiaire » est importante pour guider la montée en généralité et l'ancrage des enjeux climatiques dans la construction d'une vision de transformation locale. Ainsi, au cours des derniers mois, nous avons amorcé la phase 4 en mobilisant les citoyens des milieux de vie autour de projets concrets montés par Solon lui-même ou testés ailleurs à Montréal par d'autres organismes. L'adéquation entre les visions et les projets se fait ainsi de manière plus directe.

Deuxièmement, nous pensons qu'il faut assumer – et même prendre parti – pour une transition qui se fait par grâce à des motivations qui sont de nature sociale. Contrairement aux discours techno-optimistes et aux politiques de transition à large échelle, les premiers résultats du projet NMV laissent présager une transition dont les impulsions relèvent d'un désir collectif de vivre mieux, de manière plus conviviale et par la reconstruction de liens sociaux de proximité. La lutte aux changements climatiques, dans ce contexte, peut être envisagée davantage comme un résultat de la co-construction et de la mobilisation des milieux de vie que comme un objectif rigide. Le changement d'échelle des expérimentations, en fin de compte, ne peut se faire que par une appropriation citoyenne des milieux de vie comme espace de transformation social et écologique.

## **Bibliographie**

Grin, John, Jan Rotmans et Johan Schot. 2010. *Transitions to sustainable development: new directions in the study of long term transformative change*, New York, Routledge.

Loorbach, Derk. 2007. *Transition Management : New Mode of Governance for Sustainable Development*. Utrecht, International Books.

Luederitz, Christopher, Niko Shäpke, Arnim Wiek, Daniel Lang, Matthias Bergmann, Joannette J. Bos, Sarah Burch, Anna Davies, James Evans, Ariane König, Megan A. Farrelly, Nigel Forest, Niki Frantzeskaki, Robert B. Gibson, Braden Kay, Derk Loorbach, Kes McCormick, Oliver Parodi, Felix Rauschmayer, Uwe Schneidewind, Michael Stauffacher, Franziska Stelzer, Gregory Trencher, Johannes Venjakob, Philip J. Vergragt, Henrik von Wehrden, Frances R. Westley, 2017. « Learning through evaluation – A tentative evaluative scheme for sustainability transition experiments », *Journal of Cleaner Production*, 169 : 61-76.

Wittmayer, Julia, Niko Schäpke et Frank van Steenberg. 2014. « Making sense of sustainability transitions locally : how action research contributes to addressing societal challenges », *Critical Policy Studies*, 8, 4 : 465-485.

## Transition écologique : l'utilité d'un éclairage issu de la philosophie sociale et politique (Fabrice FLIPO ; Télécom École de Management)



Fabrice FLIPO

<http://lcsp.univ-paris-diderot.fr/Flipo>

Une difficulté récurrente dans le domaine de la transition écologique est celle d'un cadre unificateur permettant d'articuler des expériences très locales telles que les écovillages ou les écoquartiers avec des perspectives plus larges comme les politiques publiques ou les changements sociaux plus massifs tels que les révolutions. Diverses théories existent, de Tilly à Dobry en passant par Gusfield – cf. la somme proposée par Daniel CEFAÏ, *Pourquoi se mobilise-t-on ?* (2007), qui porte d'ailleurs beaucoup plus sur les techniques de mobilisation que sur les raisons pour lesquelles les individus sont amenés à se mobiliser pour changer leur destin (le « comment » plus que le « pourquoi »).

Le projet européen « Transformative social innovation » (TRANSIT) qui avait pour but de proposer une investigation dans le domaine des théories du changement social, sur la base d'une trentaine de cas empiriques de transition écologique, débouche principalement quant à lui sur une vision ancrée dans la théorie des jeux. Il met en évidence l'existence de « points critiques » (*critical turning points*) de basculement, qui se forment au cours de la séquence « *Resist, Reform, Replace* ».

Sans ignorer ces différents apports nous proposons un nouveau cadre, ancré dans une lecture sartrienne (Critique de la raison dialectique) dont l'essentiel peut être résumé de la manière suivante : les individus sont transcendants les uns par rapport aux autres (existentialisme), ce qui signifie que leur subjectivité n'est accessible que de manière indirecte, par les expressions et traces matérielles qui s'expriment au travers des actes et du corps. Ces individus sont dans deux types de rapport les uns avec les autres : le groupe, dans lequel les règles de vie collective sont fluides et discutées en permanence, et la série, dans laquelle les règles sont stables et comme extérieures aux individus, qui n'ont pas besoin d'en discuter pour s'en servir. Une situation sérielle est par exemple celle d'un individu qui attend le bus à un arrêt : tout est connu et donné d'avance.

Dans la série l'individu est inessentiel au sens où peu importe l'individu qui entre dans cette série, peu importe l'individu qui monte dans le bus : il évolue dans les mêmes règles que les autres, de manière prévisible et régulière. Dans le rapport de groupe au contraire l'individu est essentiel car le groupe est une situation dans laquelle les individus sont confrontés à un problème d'organisation de leur action collective ; l'issue n'est pas donnée d'avance et dépend de ce que les individus désirent. Comme chacun est unique un groupe donné ne donnera pas les mêmes solutions qu'un autre groupe, ou même qu'un individu ou un autre dans un même groupe.

De la série on peut passer au groupe, comme par exemple en cas de grève des bus ou d'accident : ces événements provoquent une « fusion » de la série et l'ouverture de discussions sur les règles à construire, collectivement. Dans le rapport de groupe l'avenir est ouvert ; dans le rapport sériel l'avenir est fermé. La modalité de groupe peut donc déboucher sur la construction de situations sérielles : c'est l'issue d'un groupe qui s'organise. Chaque individu doit en quelque sorte devenir prévisible pour les autres pour que l'action collective atteigne le but attendu par tous ; le serment est ce qui permet cette fidélité des engagements.

Aux groupes et aux séries s'ajoute un troisième concept : le quasi-souverain. Celui-ci découle de ce que la modalité de groupe devient difficile, quand les populations d'individus sont de grande taille. Les individus vont chercher à organiser leur action en tenant compte les uns des autres, y compris en distribuant des responsabilités, d'une manière conflictuelle (les « 1 % », les « 99 % », les « pollueurs » etc.). Ce dialogue des uns avec les autres ne pouvant avoir lieu directement en raison du nombre (ou de la distance, spatiale, temporelle, sociale), il passe par des quasi-souverains qui sont des lieux de représentation (au sens de représentation politique, dans les 6 dimensions mises en évidence par P. ROSANVALLON) et donc pouvoir et d'autorité : c'est la presse, le gouvernement représentatif, l'assemblée nationale ou locale, l' élu représentant du peuple etc.

Ce sont des points où l'information peut se concentrer et se totaliser ; ce sont donc des « points focaux » mais pas au sens de règles évidentes données dans le sens commun comme chez Thomas SCHELLING, qui s'appuie sur la théorie des jeux. Dans la modalité de groupe en fusion, par définition, les règles ne sont pas évidentes.

Le cadre proposé permet d'articuler les échelles d'action ; il intègre la dimension économique avec ses spécificités ; il permet d'articuler divers points de vue sur l'origine des conventions avec la théorie dite des conventions en économie, dépassant l'opposition entre « stratégie » et « interprétation » (ORLEAN, Analyse économique des conventions, Préface), opposition qui vaudrait également d'être dépassée dans le domaine de l'action collective des mouvements sociaux. Le cadre proposé est également relativement opérationnel, une précédente intervention dans un séminaire CHEDD avait commencé à le montrer.

En effet provoquer le changement suppose d'identifier les séries et les groupes existants, pour les faire évoluer, via les quasi-souverains. On peut expliquer que c'est la théorie défendue par le « populisme de gauche » mise en œuvre par Podemos tout autant que par JL MELENCHON, qui a permis avec un relatif succès « d'agrèger les demandes démocratiques » (LACLAU & MOUFFE). C'est donc tout autant une analyse théorique qu'une stratégie politique, dérivée notamment de GRAMSCI.

Prenons un exemple pour illustrer le point de vue : celui de la taxe carbone. On peut se demander pourquoi cette mesure apparemment de bon sens et soutenue par de très nombreux économistes n'a jamais fonctionné, y compris dans les pays tels que la Suède où l'on prétend que tel est bien le cas<sup>20</sup>. Une mesure proposée depuis 30 ans sans succès devrait servir d'exemple pour ce que Christian Morel appelle une décision absurde c'est-à-dire quand les auteurs à agir avec constance et de façon intensive contre le but qu'ils se sont fixés<sup>21</sup>. Selon nous ce qui bloque est que « le carbone » recouvre une grande diversité d'usages et n'a aucune lisibilité en tant que tel.

Quoi de commun entre se chauffer et conduire un camion ? De plus une mesure de politique publique suppose d'avoir collectivement identifié qui sont les responsables, et quelles sont les solutions : c'est ainsi que la taxe carbone vient

---

<sup>20</sup> <https://theconversation.com/debat-la-taxe-carbone-un-outil-en-trompe-loeil-90145>

<sup>21</sup> Christian Morel, Les décisions absurdes – sociologie des erreurs radicales et persistantes, Paris, Gallimard, 2002.

s'inscrire en Suède dans un ensemble de dispositifs lisibles et soutenus par la population : migration vers les énergies renouvelables entendue comme investissement massif dans ce secteur, isolation des maisons etc. le niveau de la taxe suit plus qu'il ne déclenche cette évolution, comme le montre le cas de la Suède<sup>22</sup>. De plus cette évolution fait fond sur un accompagnement différencié : là où M. D PERTHUIS propose des « chèques isolation » qui tiennent globalement peu compte de la situation réelle des etc. la Suède a proposé des mesures d'accompagnement et de reconversion.

La raison de fond qui fait que la hausse du prix du carbone ne peut avoir seul l'effet escompté est que « le carbone » n'est pas une variable sérielle, pour la majorité des citoyens. Le carbone est une abstraction : c'est celui du barbecue, celui du chauffage central de la maison construite dans les années 1970, celui du cadre dynamique qui prend l'avion ou de l'universitaire qui part en colloque, celui de l'essence des taxis, du gazole des agriculteurs ou encore de l'énergie investie dans l'extraction de matières premières. L'effet de la hausse est extrêmement variable suivant les produits. Même sous l'angle d'une lecture purement économique (néoclassique) l'effet est strictement imprévisible, tant les élasticités-prix sont variables suivant les produits. Quel que soit son montant, il peut être jugé vide de sens ou injuste pour une catégorie de population : routiers, agriculteurs etc. Jouer sur cette variable est donc pratiquement impossible. Elle doit systématiquement être réinterprétée dans des contextes spécifiques qui ne sont également que faiblement sériels : installer des voies de bus ou utiliser le vélo (en ville oui, mais à la campagne ?) ; passer en agriculture biologique (oui mais que faire des dettes ?) etc. « Changer le prix » est bien plus compliqué qu'il n'y paraît, que ce soit par les taxes (hétérodoxes) ou par les permis (orthodoxes), ce qui relativise l'opposition entre partisans de l'une ou l'autre solution. La diversité des situations et l'illisibilité générale de l'enjeu fait que la taxe est toujours refusée. Quel que soit son niveau, elle touche toujours une catégorie de population de manière que celle-ci juge disproportionnée (exemple les « Bonnets rouges »). Tant que les acteurs ne peuvent pas « totaliser » et s'accorder au moins symboliquement sur une chaîne de responsabilités et une direction au changement, la mesure se prend dans les rets de séries qui ne se prêtent pas à la formation d'une généralité sociale, et se comportent donc comme autant de freins.

Le cadre proposé suggère une autre approche : identifier les séries de situation de blocage, sur le chemin de la transition énergétique ; voir quelles sont les politiques publiques qui permettraient de faire évoluer ces séries vers d'autres séries de situation. Cela conduit à cibler de manière plus précise des catégories de personnes.

Par exemple, les AMAP lèvent un problème précis, sériel : la période de vacance entre l'installation en bio et les premières récoltes certifiables et donc vendables à un prix plus élevé. Les pistes cyclables créent la possibilité de situations sérielles : prendre son vélo tous les matins ; plus les cyclistes sont nombreux et plus ils forment un « club » puissant (cf. Gabriel Dupuy, La dépendance automobile). A l'inverse pénaliser les voitures par des taxes stigmatise inutilement. G. DUPUY suggère aussi de réduire les places de parking, afin de rendre plus difficile la

---

<sup>22</sup> Etude Ademe 2014 qui le démontre

situation classique d'un automobiliste cherchant à se garer. Ce sont des stratégies qui ont un sens sur le plan existentiel, et font évoluer les modes de vie sans frapper à l'aveuglette.

Le modèle permet en outre de proposer une explication à l'obstination des décideurs publics et des économistes en faveur de la taxe carbone. Sur le plan académique la taxe émerge à la faveur de la rencontre entre économistes (qui étudient de manière sérielle les séries de décisions d'investissement) et climatologues (qui étudient de manière sérielle le climat, et surtout ont fait du carbone le dénominateur politique commun du problème climatique). Économistes hétérodoxes et économistes orthodoxes reconduisent leur cadre sériel d'analyse : les seconds expliquent que l'on doit influencer la décision d'investissement en donnant un prix au carbone, grâce au marché ; les premiers que l'on doit influencer la décision d'investissement en changeant les prix par les institutions, sans faire confiance au marché.

La différence entre les deux séries d'économistes se traduit par l'opposition dans le choix des outils : des mécanismes « de marché » pour les premiers et une taxe pour les seconds. Mais dans le fond chacun raisonne sur la base d'un ensemble d'acteurs rationnels, supposé réagir au prix ; tous font largement abstraction de la complexité d'une « situation », et construisent des séries qui manquent de sens dans le réel de la décision publique. L'exemple de la Suède souvent vanté pour la réussite de son écotaxe montre tout l'inverse de ce que ces économistes souhaitent mettre en avant : la réussite, qui est réelle, accompagne la politique publique de sortie des fossiles, elle ne la conduit pas.

## Les syndicats québécois et la question environnementale-écologique (Ève-Lyne COMTOIS-DINEL et Diane-Gabrielle TREMBLAY ; Université Téléuq)



Diane-Gabrielle TREMBLAY



[www.telug.ca/aruc-gats](http://www.telug.ca/aruc-gats)  
[www.telug.ca/chaireecosavoir](http://www.telug.ca/chaireecosavoir)

### I. Introduction

Avec un taux de syndicalisation frôlant les 40 %, le Québec connaît une situation peu fréquente en Amérique du Nord. Les effets du changement climatique sur le travail constituent un véritable défi dans la mesure où ce sont souvent les milieux de travail qui sont responsables de la dégradation environnementale. La résolution de cette situation repose sur l'adoption d'un nouveau mode de production et d'organisation, en même temps qu'on peut espérer que le changement climatique représentera une nouvelle source d'emplois. Depuis la signature de l'accord de Paris en décembre 2015, le milieu syndical, se préoccupe de cette question.

Notre recherche s'est intéressée aux différentes politiques et initiatives mises en place par les gouvernements mais surtout aux positions et initiatives locales mises en œuvre par les syndicats québécois en matière de réduction des gaz à effet de serre (GES) et de transition vers une économie à faible intensité de carbone. Nous nous situons donc dans le cadre de la question I du séminaire de Nantes, soit *Comment faciliter l'émergence et le développement d'initiatives locales ?*,

Sur le plan méthodologique, nous avons réalisé des entrevues avec des représentants des principaux acteurs. Syndicaux, soit la FTQ, la CSN et la CSQ. Au Québec, les syndicats œuvrent activement et font un plaidoyer pour l'inclusion d'aspects sociaux (y compris l'emploi) dans les décisions sur le changement climatique dans un contexte où le gouvernement local soutient un moindre rôle de l'État.

Nous avons ensuite réalisé un rapport comprenant deux parties principales. Il traite d'abord des initiatives gouvernementales, puis du marché carbone entre la Californie et le Québec. Puis, nous traitons des initiatives propres à la FTQ et à la CSN. Pour la CSQ, nous n'avons eu accès qu'à quelques éléments en ligne. Dans ce bref document, nous ne présentons que quelques éléments sur les positions et actions de la CSN, en tant qu'initiatives locales.

### II. Les initiatives syndicales en matière environnementale à la CSN

À la CSN, différentes initiatives<sup>23</sup> visent à (i) adopter le développement durable à l'interne (ii) construire le développement durable sur le lieu de travail (iii) transformer les règles du jeu, c'est-à-dire principalement faire évoluer la loi.

#### II.1 L'action syndicale à l'interne

Cette mesure porte sur l'arrimage entre la mission et la sensibilité de l'organisation syndicale et les préoccupations environnementales. Dans la plupart des organisations syndicales, on a vu l'apparition d'un discours qui allie les

<sup>23</sup> Ces quatre mesures ont été tirées d'une étude conjointe entre HEC Montréal et la CSN. Dans Luc Brès et Geneviève Dionne, sous la supervision d'Isabelle Ménard (CSN) et Emmanuel Rauffret (HEC Montréal), *Mouvement syndical et environnement. L'environnement au cœur des préoccupations syndicales*, septembre 2009, 44 pages. En ligne : <[http://www.csn.qc.ca/c/document\\_library/get\\_file?uuid=beb632dd-83c8-48d4-bd3b-ba9b9f28af0d&groupId=13943](http://www.csn.qc.ca/c/document_library/get_file?uuid=beb632dd-83c8-48d4-bd3b-ba9b9f28af0d&groupId=13943)> (page consultée le 20 janvier 2016).

préoccupations environnementales comme la réduction des gaz à effet de serre, la décroissance, le principe de précaution, l'analyse d'impact, les audits, etc., et ce, à la vocation traditionnellement sociale, économique et éthique des syndicats.

De par sa présence dans les milieux de travail, le mouvement syndical a la capacité de promouvoir les enjeux environnementaux au sein des entreprises et des établissements. Diverses initiatives vont dans ce sens :

- La CSN a proposé, en 2002, une brochure intitulée *Des petits gestes qui mènent plus loin* visant à informer sur l'application de la loi québécoise sur la gestion des matières résiduelles et comment réorganiser notre milieu de travail en intégrant l'environnement.
- Aussi, depuis 2008, lors du 62<sup>e</sup> Congrès de la CSN, les syndicats ont été invités à poser un geste en environnement dans leur milieu de travail dans le cadre de l'initiative *Poser un geste et le faire connaître*. Le questionnaire permet de connaître les actions accomplies en milieu de travail et concerne soit des actions liées au recyclage, à l'application de programmes d'efficacité énergétique, à la gestion de l'eau, etc.
- Lors du 63<sup>e</sup> Congrès de la CSN, en 2011, cette dernière a élaboré, aux fins du mouvement, une politique interne de développement durable comprenant, entre autres, l'utilisation d'outils informatiques d'information et de mobilisation en ligne visant à réduire l'utilisation du papier et produire des outils de formation. La CSN a invité les syndicats affiliés à mettre sur pied, dans leur milieu de travail, un comité syndical ou paritaire sur l'environnement, visant à les soutenir dans cette démarche.

## **II.2 Construire le développement durable sur le lieu de travail**

Le deuxième axe d'action en interne porte sur la prise de position des leaders. L'implication des leaders syndicaux est essentielle à la mobilisation des membres. Les leaders syndicaux, notamment, ont le pouvoir et la légitimité d'envoyer des messages clairs sur la position de leur organisation syndicale en matière d'environnement.

Cette dimension de l'action syndicale a pour objectif de promouvoir de bonnes pratiques environnementales et de développement durable dans les lieux de travail où les syndicats sont traditionnellement et souvent légalement présents. Ceci requiert une fonction de soutien, le développement d'outils, la mise en œuvre de structures spécifiques dans le mouvement syndical.

## **II.3 Exprimer sa position dans la société civile et les médias**

Ce dernier type d'intervention se pense en termes de capacité à faire changer les normes de l'acceptable en mobilisant l'opinion publique ainsi qu'en termes de régulation et de contrôle des activités économiques et commerciales.

En 2006, la Centrale nationale des employés (CNE), un syndicat affilié à la CSN, s'est engagée à aider les syndicats colombiens dans la défense de leurs droits en tant que travailleurs, mais aussi en tant qu'individus faisant partie d'une société civile.

« Penser et agir 'glocalement', c'est voir que nos droits ici dépendent bien souvent de mécanismes globaux, qui souvent dépassent la capacité d'action d'une équipe, d'une personne. Mais c'est savoir aussi que les résistances locales

prennent parfois une importance globale, comme le montre la dimension mondiale prise désormais par l'initiative 'Sindicol', projet de solidarité avec les syndicats colombiens né avec quelques syndicalistes belges. »<sup>24</sup>

Cette coopération internationale permet au syndicat d'intervenir largement, de défendre les intérêts d'autres organisations syndicales qui veulent, elles aussi, protéger les droits des individus. Cet aspect implique de travailler en partenariat avec d'autres organisations et institutions locales, nationales et internationales autour des questions environnementales représentant ainsi des pistes prometteuses pour accroître l'effet des actions, ou en d'autres termes, pour *changer d'échelle* (deuxième thème du séminaire).

### **Conclusion**

L'innovation sociale en vue de la transition écologique et sociale se présente sous diverses formes dans les syndicats locaux, des initiatives qui viennent compléter les actions du gouvernement québécois en faveur d'une réduction des gaz à effet de serre.

Alors que le changement climatique a été au cœur des débats scientifiques depuis quelques décennies, on voit maintenant qu'il a trouvé une place dominante non seulement dans les politiques, mais aussi dans l'opinion publique et dans les milieux syndicaux et autres lieux d'initiatives d'innovation sociale sur ce plan.

Comme on l'a vu, les syndicats sont aux prises avec un curieux paradoxe. Tandis que leur mission est de soutenir des emplois, en étant sur le devant de la scène pour promouvoir la lutte au changement climatique auprès des instances internationales, cela impliquera des changements dans le travail dont, notamment, des pertes d'emplois. C'est là l'enjeu majeur pour eux et c'est ce qui les amène à demander une 'transition juste', permettant aussi le transfert vers d'autres emplois. Nous n'avons présenté ici que quelques éléments de la recherche, mais avons tenté de mettre en évidence quelques éléments d'innovation sociale sur ce plan.

### **Références**

BUREAU INTERNATIONAL DU TRAVAIL, *Changement climatique et travail : l'objectif d'une « transition juste »*, Genève, 2010, 230 p.

ECO CANADA, *Canadian Environmental Sector Trends*, 2010, 58 p.

ECO CANADA, *Defining the Green Economy*, 2010.

ENVIROCOMPETENCES, *Compte-rendu de la planification stratégique*, juin 2013.

FTQ, *Rapport annuel et de développement durable*, 2014.

FTQ, *Tournée régionale sur la transition vers une économie propre – Projet. Document 11*, 2016, 4p.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. *Enquête québécoise sur les industries de l'environnement – 2011, 2013*, p. 60

---

<sup>24</sup> CNE : [<http://www.cne.gnc.be/--%20BullSept06.pdf>], (consulté le 16 avril 2016) cité dans Rauffret et Dionne, *op. cit.* p. 28.

NATIONS UNIES, *Convention-cadre sur les changements climatiques*, 12 décembre 2015, Paris.

OCDE, *Rapport intérimaire de la stratégie pour une croissance verte: concrétiser notre engagement en faveur d'un avenir durable*, réunion du Conseil de l'OCDE au niveau des ministres, 27-28 mai 2010, Paris, 102 p., en ligne : <http://www.oecd.org/fr/croissanceverte/45312850.pdf> (page consultée le : 19 février 2016)

SWITCH (L'Alliance pour l'économie verte au Québec), *Assurer l'essor des emplois verts au Québec*, Recommandations préliminaire. Janvier 2014.

UNEP, ILO, CSI, OIE (2008). *Emplois verts: pour un travail décent dans un monde durable, à faibles émissions de carbone, messages politiques et principales conclusions à l'intention des décideurs*, 36 p.

VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL DU QUÉBEC, *Rapport du Vérificateur général du Québec à l'Assemblée nationale pour l'année 2014-2015, Rapport du commissaire au développement durable, printemps 2014, Fonds vert : gestion et aide financière*, 2014.

## De l'ordinaire à l'institutionnel ? Appropriation publique des pratiques informelles de gestion des déchets dans les pays du Sud (Mathieu DURAND ; Le Mans Université - CNRS (ESO))

### Vers une remise en cause du périmètre du service public



Mathieu DURAND



<http://eso-lemans.cnrs.fr/fr/pagperso/mathieu-durand-1.html>

Les services urbains en réseau sont au cœur des transitions écologiques et sociétales actuellement en germe à travers le monde. Le paradigme de la généralisation d'un réseau unifié, centralisé techniquement et politiquement, est aujourd'hui remis en cause par une vision plus composite (JAGLIN, 2014) et éco-cyclique (COUTARD, 2010). C'est notamment le cas de la gestion des déchets - en tant que « réseau mou » (DEBOUT, 2012) - qui seraient en passe de transformation vers une économie circulaire (quoi qu'il soit possible d'interroger le caractère « authentique » de cette circularité, ARNSPERGER et BOURG, 2016).

Les pays du Sud<sup>25</sup> nous apportent un regard particulièrement intéressant sur ces évolutions, fruits d'innovations sociales très importantes. Par nécessité pays ont vu naître des initiatives en terme de gestion des déchets. Appropriées par les pouvoirs publics, ces innovations sociales sont actuellement en phase de généralisation, de changement d'échelle.

### Bogotá : quand les informels s'imposent à l'échelon municipal

En Colombie, la fédération des récupérateurs informels de déchets (acteurs souvent stigmatisés pour l'illégalité de leur action), a obligé les municipalités, via une action judiciaire, à incorporer les récupérateurs à la gestion publique. Les processus de démocratie participative sont très poussés en Colombie depuis la constitution de 1991. Un groupe de citoyen organisé peut donc imposer aux autorités publiques la mise en place d'une action donnée. Les informels ont alors argué du droit constitutionnel à « jouir d'un environnement sain », ainsi que celui de « ne pas empêcher le travail ». C'est notamment ce dernier critère qui a permis d'imposer leur présence au sein du service public, afin de respecter la continuité d'une activité qu'ils exercent déjà depuis longtemps - la récupération des déchets - même si celle-ci se fait en totale informalité.

Les informels se retrouvent donc partie prenante, au même titre que les multinationales de la gestion des déchets. La spécificité colombienne est de reconnaître à des acteurs agissant dans l'informalité, des droits similaires à toute organisation officiellement établie. La force des mouvements sociaux locaux a également été un critère déterminant. C'est également sur cette base qu'un mouvement Zéro déchet (basura cero) est né et a été constitué comme fer de lance de l'action de la municipalité de Bogotá à partir de 2015. Cette combinaison de solutions multi-acteurs, multi-échelles et aux statuts juridiques multiples, permet aujourd'hui à Bogotá d'avoir un très bon taux de recyclage.

<sup>25</sup> Les trois études de cas présentées ici sont issues du projet de recherche ORVA2D, menée conjointement par le laboratoire ESO (Le Mans Université – CNRS), l'ONG Gevalor, les consultants Jérémie Cavé et André Le Bozec, sous commande de l'AFD (Agence Française de Développement), entre 2015 et 2018.

### **Surabaya : Une gestion par les quartiers, articulée à la gestion urbaine**

En Indonésie, c'est l'ancienneté et la force des organisations de quartier (surtout les quartiers précaires représentant 60% de la ville), qui a permis d'avancer vers la récupération des recyclables et le compostage des déchets. Ces communautés sont déjà impliquées dans la prise en charge de nombreux services « publics », palliant ainsi les défaillances des acteurs publics. Ils interviennent ainsi dans l'entretien des espaces publics et des espaces verts, ou en tant qu'interface entre les habitants et les entreprises de distribution d'eau, d'électricité et de télécommunication. Cette culture communautaire forte en Indonésie, est renforcée dans la ville de Surabaya par le dynamisme municipal.

La deuxième ville d'Indonésie est en effet reconnue par plusieurs distinctions internationales pour l'efficacité de son action environnementale. Elle stimule ainsi l'action des quartiers (les Kampung) via de multiples concours annuels, offrant reconnaissance sociale et gains financiers aux quartiers vainqueurs.

Une complémentarité se met alors en œuvre entre des actions décentralisées gérées par les quartiers et les services municipaux. Les Kampung se chargent de trier les déchets, de revendre les recyclables, de composter les organiques. La municipalité se charge ensuite de collecter les ordures ménagères résiduelles et de composter les gisements les plus importants.

Cette dynamique, avant d'être généralisée par la municipalité à partir de 2012, a été initiée par des ONG, avec le soutien financier d'entreprises multinationales de l'agro-alimentaire en recherche de verdissement de leur image et de mise en œuvre de leur RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises). Il s'agit notamment d'entreprises exploitant l'huile de palme. Toutefois, dans le domaine des déchets, c'est en alliant action municipale, soutien financier d'entreprises et dynamisme des organisations de riverains, que la ville de Surabaya obtient des résultats remarquables à l'échelle planétaire.

### **Antananarivo : la nécessaire décentralisation de la gestion des déchets**

A Madagascar, ce sont les pratiques communautaires de réutilisation d'objets, de réparation et d'évitement du déchet, qui marquent la véritable force de la ville d'Antananarivo. Ceci aboutit à une très faible production de déchets par habitants. Forte circularité de la matière et faible impact global en terme d'extraction de matières premières (car consommation faible) caractérisent alors cette ville ; cela s'observe malgré un environnement local souvent fortement contaminé. La difficulté réside ici dans le changement d'échelle depuis ces pratiques locales, vers l'action institutionnelle. Les pouvoirs publics essaient ainsi de structurer le tri et le compostage des déchets à l'échelle des quartiers (les Fonkontany). Ils sont toutefois largement dépendant du soutien ponctuel d'ONG, induisant une efficacité très différente selon les quartiers. Si le dynamisme et la « débrouille » (Ayimpam, 2014) locale sont importants, le manque de capacités d'action de l'échelon urbain pose des difficultés pour structurer l'intégralité du service. Dans tous les cas on observe des initiatives fortes au niveau local, alliant enjeux environnementaux aux contraintes socio-économiques de plus court terme.

## **Complémentarité entre échelles locales et urbaines : avantages aux pays du Sud !**

L'objet de cette présentation est d'analyser les conditions sociales et territoriales de passage de ces pratiques ordinaires vers une échelle institutionnelle dans les pays du Sud. Pour autant, un parallèle sera fait avec les dynamiques observables en France et en Europe.

Dans nos territoires, les pouvoirs publics ne sont aujourd'hui plus les seuls à intervenir dans la définition des objectifs collectifs à atteindre. On voit émerger de nombreuses initiatives citoyennes, par volonté collective de réappropriation des Communs, ainsi que par retrait contraint des acteurs publics (compostage collectif, réparation, achats zéro déchet...). Les restrictions des budgets publics imposent un transfert de certaines actions vers la société civile. La place des acteurs économiques devient également de plus en plus notable (notamment à travers le rôle croissant des éco-organismes).

Les logiques à l'œuvre dans les pays du Sud, mises en œuvre par nécessité et par adaptation des pratiques, pourraient alors opérées certains transferts vers les pays du Nord. L'enjeu est alors d'en appréhender les contours, afin qu'elles soient anticipées, socialement construites et envisagées comme leviers positifs d'évolution.

### **Références**

ARNSPERGER C., BOURG D., 2016, Vers une économie authentiquement circulaire: Réflexions sur les fondements d'un indicateur de circularité, Revue de l'OFCE, vol. 145, n°1, p. 91. < <http://dx.doi.org/10.3917/reof.145.0091> >

AYIMPAM S., 2014, Économie de la débrouille à Kinshasa, informalité, commerce et réseaux sociaux, Karthala, 334p.

COUTARD O., 2010, Services urbains : la fin des grands réseaux, In : Levy J.-P., Coutard O. (sous la direction de), « Écologies urbaines », Paris : Economica/Anthropos, Coll. Villes, p. 102- 29.

DEBOUT L., 2012. « Réseau mou » et intégration urbaine. Particularités du service de gestion des déchets ménagers, Flux 2012/1 (n°87), p. 7-17.

JAGLIN S., 2014, Urban Energy Policies and the Governance of Multilevel Issues in Cape Town, Urban Studies, vol. 51, n°7, p. 1394- 1414. doi:10.1177/0042098013500091

## Initiatives citoyennes de transition et rapports au territoire : une analyse comparée de deux communes en Belgique (Ludivine DAMAY, Anne GUISET et Christine SCHAUT ; Université Libre de Bruxelles et Université Saint-Louis – Bruxelles)



Ludivine DAMAY



Anne GUISET



Christine SCHAUT

Dans de nombreuses villes, des initiatives citoyennes voient le jour et proposent des alternatives aux pratiques de production et de consommation capitalistes (PLEYERS, 2011). Le mouvement de la transition, qui débute en 2006 à Totnes (Royaume-Uni) et la popularité de documentaires comme le film *Demain* (C. Dion & M. LAURENT, 2015), ne sont pas pour rien dans cet élan citoyen (SMITH, 2011).

Cette contribution porte sur ces initiatives, leurs dynamiques d'émergence et les carrières (Becker, 1985) des militants qui les composent. Elle analyse également les liens que ces acteurs et ces initiatives entretiennent avec le territoire. En effet nous faisons l'hypothèse que l'attachement au territoire et son appropriation, la socialisation résidentielle des individus qui y participent (AUTHIER, 2012) voire même « l'esprit du lieu » aident à comprendre les processus d'engagement. Ensuite, nous voulons observer ce que le territoire « fait » aux mobilisations : peut-on déceler des effets liés au territoire sur les dynamiques d'émergence et de stabilisation d'initiatives ? Enfin, nous éclairons la manière dont ces initiatives traitent la question de l'échelle territoriale, travaillée en interne par les militants et qui renvoie aux « répertoires d'action » (TILLY, 1984). Les initiatives de transition sont en effet confrontées à ces questions d'échelle : faut-il s'agrandir au risque de perdre en convivialité ou en efficacité ? Les actions seront-elles encore durables ? Comment faire en sorte que le mouvement de la transition s'étende tout en étant ancré localement ?

Ces questions sont analysées à partir d'une enquête de terrain (16 entretiens semi-directifs et des observations participantes<sup>26</sup>) réalisée dans la ville de Gembloux, en Belgique.

**CRespo**

CENTRE DE RECHERCHE  
EN SCIENCE POLITIQUE

**sasha**  
Architecture &  
Sciences Humaines

<http://www.crespo.be/>  
<http://www.sashalab.be/>

### 1. Gembloux et les initiatives de transition

Gembloux est une ville de 25000 habitants en Région Wallonne, au carrefour d'axes autoroutiers et ferroviaire la reliant à Bruxelles. À la ville centre, qui possède des caractéristiques urbaines évidentes (densité élevée, immeubles à appartements, commerces, écoles, équipements culturels, etc.) est reliée une série de villages aux traits ruraux (au-delà du cœur de village, densité faible, nombreux champs et fermes en exploitation, etc.). Le revenu annuel moyen y est supérieur à la moyenne régionale et le taux de chômage y est plus faible. Gembloux est également caractérisée par la présence d'une petite université (Gembloux Agro-Bio Tech) et d'établissements d'enseignements supérieur et secondaire.

<sup>26</sup> Notre position est particulière dans la mesure où cette recherche, menée en tant qu'académique ou scientifique, relève aussi d'une position de citoyennes engagées, à différents degrés d'implication, dans ce territoire et ces initiatives. Si nous sommes liées à ce terrain (nous y habitons, pour certaines, nous sommes également engagées, à des degrés divers, dans ces collectifs), nous pensons que toute recherche scientifique constitue en réalité une dynamique d'engagement et de distanciation, mise en lumière par Norbert Elias (Elias, 1993).

Elle possède un tissu associatif préexistant et connaît une croissance démographique importante en raison de sa situation géographique, des services qu'elle offre et des prix du foncier qui demeurent accessibles en comparaison de Bruxelles et de sa proche périphérie.

Depuis quelques années, une quinzaine d'initiatives citoyennes sont nées à Gembloux. Elles ont différents statuts (organisations informelles, associations sans but lucratif, coopératives à finalité sociale) et différents objectifs : la transition énergétique par la promotion de l'éolien ; la production et la consommation locale issues de l'agriculture biologique ; la simplicité volontaire ; la réflexion sur la « collapsologie » ; le recyclage d'appareils électro-ménagers ; le lancement d'une monnaie locale ; la réduction des déchets, etc. Malgré leur diversité, elles sont néanmoins réunies lors d'évènements, par exemple le Cool Day (voir photographies). Par ailleurs, elles sont connectées via leurs membres, qui sont parfois « multi-impliqués » dans différentes initiatives.

Nous avons ciblé 11 initiatives et réalisé 16 entretiens avec des membres initiateurs de projets ou très actifs dans ceux-ci (tableau 1).

## 2. Carrières militantes et rapport au territoire

Nous avons cherché à mettre en évidence les facteurs favorisant l'engagement. Le concept de carrière (FILLIEULE, 2009) met en avant le caractère processuel de l'engagement. Au-delà des caractéristiques socio-économiques des individus, c'est leur parcours de vie, leurs disponibilités biographiques qui doivent être appréhendés.

Différents points de cette analyse résumés ici montrent une relative rupture avec l'activisme « traditionnel ». D'abord, le fait d'avoir été engagé dans d'autres mouvements sociaux par le passé n'est pas un facteur clairement explicatif pour toutes les personnes engagées. Même si elles ont souvent fait partie de mouvements de jeunesse, ont été proches, dans leurs parcours d'étudiants, d'associations portant certaines valeurs de solidarité (avec les moins valides ou les pays du sud) il ne s'agit pas, majoritairement, de personnes avec un passé de militants actifs, ni qui sont passées par des syndicats ou des partis. Certains auteurs (De BOUVER, 2016 ; PLEYERS, 2015) ont effectivement montré que les acteurs engagés dans ces initiatives se présentent peu comme des « militants ». Ils donnent sens à leur existence, cherchent à changer leur mode de vie, à changer d'habitudes de consommation mais se reconnaissent peu dans des modes d'actions plus « confrontationnels ». Certains refusent d'ailleurs d'adjoindre à leur engagement le terme de militant.

Significativement, ils appartiennent tous à la classe moyenne supérieure, travaillent (ou sont fraîchement retraités) et possèdent presque tous un diplôme universitaire. Ils disent d'ailleurs « appartenir à un même groupe social » ou « se ressembler », certains regrettant le peu de diversité sociale, culturelle, voire générationnelle.

On retrouve aussi très souvent la volonté, au moment de l'engagement, de créer un réseau de sociabilité. La très grande majorité des acteurs n'est pas originaire de Gembloux. Ils y ont emménagé dans le cadre de la fondation d'une famille ou à la recherche d'une maison à acheter.

Ils ont choisi Gembloux pour sa localisation et parce qu'ils avaient l'impression qu'ils pourraient bien s'y sentir et y créer des racines conviviales. La socialisation résidentielle antérieure (AUTHIER, 2012) est aussi significative dans les récits : ils cherchent à recréer l'atmosphère d'un village fréquenté autrefois ou au contraire, à s'éloigner d'un modèle trop « urbain et froid » qu'ils n'ont pas apprécié.

La relation au territoire, perçu principalement comme un territoire de liens sociaux, est importante. L'ancrage local est fortement défendu et souvent plus étroit que l'échelle de la ville. C'est le village, voire le quartier qui est déterminant pour lancer un projet. « Nous n'aurions pas été en mesure de lancer notre initiative partout, nous savions que les gens de notre quartier étaient sensibles aux problèmes que nous voulions aborder » (VS). La dimension locale est donc un facteur clé, les nouveaux arrivants souhaitent s'impliquer là où ils vivent. Pour JG, ce qui compte c'est la perspective de « créer des liens » sociaux là où il vit plus que la transition en elle-même. Il aurait pu s'impliquer dans un autre projet qu'il soit éducatif ou culturel pour cette dimension conviviale.

De plus, les objets et les causes qu'ils défendent sont également fortement ancrés localement : le soutien à une agriculture proche, la promotion des circuits courts, l'échange de services entre voisins, la mise en circulation d'une monnaie locale induisent un attachement au territoire.

### 3. L'impact du territoire sur les dynamiques de mobilisation

Tous les territoires sont-ils propices au développement d'initiatives de transition ? Quelles seraient les caractéristiques qui favorisent ce type de mouvement ? Notre étude est limitée à ce stade et nous projetons de réaliser des comparaisons avec d'autres territoires.

Au regard de notre cas d'étude, on peut cependant poser l'hypothèse qu'un territoire attractif du point de vue résidentiel, dans lequel de nouveaux habitants des classes moyennes s'installent avec l'envie d'y demeurer favorise ces mobilisations. Certains de ces nouveaux habitants s'impliquent alors pour créer un nouveau réseau de sociabilité entre voisins et pour l'amélioration de leur cadre de vie. Sans avoir encore mené d'enquête à Bruxelles, on peut déjà constater que les communes où se développent des mouvements de transition sont celles où s'installent de nouvelles populations, jeunes, au début d'un projet familial, et au capital culturel élevé.

Les dynamiques de mobilisation sont également soutenues par l'existence de projets de participation citoyenne ou d'associations existantes qui offrent de l'expertise mais aussi, tout simplement, des ressources humaines, des personnes déjà engagées, prêtes à « déplacer » leur engagement. Ces personnes ne sont sans doute pas les initiatrices de ces « nouveaux » projets mais s'y investissent pour les faire vivre. Certaines institutions, comme le Centre Culturel sont prêtes à soutenir les dynamiques, ce qui facilite leur pérennisation et contribuent à favoriser l'engagement. Par leur existence et par les activités qui s'y développent ces lieux (le centre culturel, l'école de quartier) attirent de nouveaux habitants qui y trouvent des personnes partageant des intérêts proches. Dès lors, plus qu'accueillir des individus, ils rendent possible l'émergence de nouvelles initiatives citoyennes.

#### 4. Répertoires d'action et diffusion

La transition semble générer une conception particulière de l'activisme. Pour la plupart des personnes interrogées, le « répertoire d'action » (TILLY, 1984) actuel diffère de celui du passé. « Les mouvements traditionnels sont dépassés. De nos jours, c'est la dynamique citoyenne militante qui peut faire avancer les choses. Je préfère faire des actions locales plutôt que de protester dans les rues ou d'être actif dans des mouvements à grande échelle » (JH). Les acteurs de la transition veulent agir pour quelque chose au lieu de lutter contre quelque chose.

Dans ces conditions, s'il existe des projets de changement de la société (ce qui n'est pas évident pour toutes les initiatives), ils passent par les actions d'un petit nombre, à une échelle limitée. « L'action locale peut conduire à une transformation globale », affirme un des acteurs, mais comment ?

Pour la plupart, c'est la logique de l'essaimage ou de la contagion qui prime. Il s'agit de garder le caractère flexible, informel du groupe et de privilégier le rythme différencié des engagements de chacun. Grandir n'est pas une stratégie parce qu'elle priverait le groupe d'ancrage local et ferait perdre en convivialité. Un des groupes préfère partager son expérience avec d'autres, dans d'autres villages, plutôt que d'élargir son ancrage local.

Dans ce sens, l'idée d'une mobilisation collective autour d'un seul mouvement fédérateur de la transition convainc peu. A Gembloux, « il y a eu des tentatives de rassembler plusieurs groupes sous une seule bannière de transition. Mais dans le mouvement de transition, tout le monde doit rester libre en considérant les projets, l'implication, sa réalité locale » (JH).

Les coopératives de notre panel envisagent le changement d'échelle de manière plus particulière car lié à leur subsistance économique. Leur stratégie de croissance entraîne cependant des débats sur la durabilité de leur démarche.

Enfin, une manière de changer d'échelle est de politiser sa position. Une critique adressée aux initiatives de transition concerne leur caractère apolitique voire dépolitisant (JONET et SERVIGNE, 2013 ; SWYNGEDOUW, 2015). Les personnes interrogées décrivent leur organisation comme apolitique, sans lien avec les partis politiques. Cependant, certains précisent que le mouvement de transition est politique dans un sens de changement sociétal, même si c'est par « infusion », pour utiliser les termes de VS, sans ouvrir un combat politique. Ce serait aussi pour attirer les gens, et ne pas les effrayer, qu'il ne faut pas trop montrer ces objectifs de changement : « Le résultat est plus positif si vous apparaissez comme un mouvement festif et non politique » (VS).

#### Conclusion

S'engager dans la transition montre un rapport au territoire qui est loin d'être distancié de par la nature de la cause, les objets sur lesquels elle porte mais aussi, plus singulièrement, en raison de la trajectoire résidentielle des acteurs. Les initiatives s'ancrent localement et n'ont pas toujours le souhait de s'étendre

davantage. Ceci s'explique par les objets et la cause mais aussi par les motivations de l'engagement : (re)trouver du lien social, donner du sens à sa vie à travers ses pratiques plutôt que d'opter pour une démarche militante classique. Le changement d'échelle n'est pas pensé en termes d'agrandissement mais plutôt d'encouragement à la démultiplication d'initiatives citoyennes locales.

La suite de la recherche s'attachera à comparer Gembloux avec d'autres communes dont Jette, 52 000 habitants, en Région de Bruxelles-Capitale, une commune attractive pour les classes moyennes et dont la population rajeunit. Par la comparaison, il s'agira d'éprouver le rôle des territoires et des représentations qui y sont associées sur l'engagement et les effets des caractéristiques de ces territoires sur les initiatives citoyennes.

Tableau 1. Organisations impliquées dans la transition à Gembloux et concernées par notre étude.

Nom	Logo	Objet principal	Date de Création	Statut	Nombre de membres (approxim.)
Ekikrok		Alimentation durable et saine	2012	ASBL	100
Groupe de simplicité volontaire		Simplicité volontaire, groupe de parole.	2016	Groupe Informel, relié aux Amis de la Terre.	13
Agricovert		Coopératives de producteurs et de consommateurs, agriculture locale et bio	2009	Coopérative à finalité sociale (CNC)	+ - 480 (30 producteurs et 450 coopérateurs)
Cyclo-messager des vallées		Livraison à vélo	2013	Auto-entrepreneur	1
Cyreo		Recyclage de petits électroménagers	2015	Coopérative à finalité sociale	50
Nosse Moulin		Coopérative d'énergie renouvelable	2011	Coopérative à finalité sociale	140
Déclin		Groupe de réflexions sur la collapsologie	2015	informel	10
GO - Gembloux Optimiste		Groupe de transition, création d'une communauté résiliente	2014	Informel, reconnu par le réseau Transition.	60
Resanescos et D'autres Mondes		Promotions de la soutenabilité, bar citoyen, culturel et engagé	2012 (resanescos) et 2015 (pour D'autres mondes)	ASBL	1300
Orno		Monnaies locales	2015	Informel	10
SEL		Echanges de services entre membres.	2010	informel	120 familles

## Références

- AUTHIER, J.-Y., 2012, *Espace et socialisation. Regards sociologiques sur les dimensions spatiales de la vie sociale*, Sarrebruck, EUE.
- BECKER, H., 1985, *Outsiders*, Paris, Métailié.
- DE BOUVER, E., 2016, Eléments pour une vision plurielle de l'engagement politique : le militantisme existentiel, *Agora Débats/Jeunesse*, 2, 73, 91-104.

- ELIAS, N., 1993, Engagement et distanciation, in *Engagement et distanciation. Contributions à la sociologie de la connaissance*, Paris, Fayard, rééd. Pocket, 7-68.
- JONET, C., SERVIGNE, P., 2013, Initiatives de transition : la question politique, *Mouvements*, 2013, vol. 3, n°75, 70-76.
- PLEYERS, G., 2015, The global Age : A social Movement Perspective, in BRINGEN, B.M., DOMINGUES, J. M., *Global modernity and social contestation*, Londres, Sage.
- SMITH, A., 2011, The Transition Town Network : A Review of Current Evolutions and Renaissance, *Social Movement Studies*, vol. 10, n°1, 99-105.
- SWYNGEDOUW, E., 2015, Depoliticization, in D'Alisa, G., Demaria, F. and Kallis, G., *Degrowth. Vocabulary for a new era*, New York and London, Routledge.
- TILLY, C., 1984, Les origines du répertoire d'action collective contemporaine en France et en Grande-Bretagne, *Le Vingtième Siècle*, 4, 89-108.

## Vers une transdisciplinarité réflexive : intégrer la réflexivité sur les valeurs et les capacités de co-construction dans la recherche partenariale (Tom DEDEURWAERDERE ; Université catholique de Louvain)

### Introduction



Tom DEDEURWAERDERE



LPTransition

Recherche Partenariale de Louvain  
sur la Transition écologique et sociale

<http://lptransition.uclouvain.be>

Les dernières décennies ont témoigné d'un intérêt croissant pour la recherche sur le développement durable dans ses aspects sociaux et écologiques. Cependant, les méthodologies scientifiques traditionnelles sont souvent mal équipées pour faire face aux problèmes sociaux et environnementaux complexes. En particulier, la résolution de problèmes de soutenabilité implique des décisions portant sur des valeurs, qui requièrent une participation civique et la construction d'une large légitimité sociale pour mettre en œuvre les voies de transition proposées. Dans ce contexte, un nombre croissant de scientifiques reconnaissent la nécessité de passer d'approches interdisciplinaires à des collaborations transdisciplinaires, qui réunissent des expertises scientifiques et extra-scientifiques.

JAHN et al. (2012) ont défini la transdisciplinarité comme une « approche de recherche critique et autoréflexive qui relie des problèmes sociétaux aux problèmes scientifiques [...] ; qui produit de nouvelles connaissances en intégrant différents points de vue scientifiques et extra-scientifique ».

### Le défi de l'organisation de la recherche transdisciplinaire pour une durabilité forte

Un nombre croissant de chercheurs travaillant sur les questions du développement durable soulignent que la considération de la réflexivité sur les hypothèses et les valeurs - ainsi que sur les normes sociales et les pratiques qui les soutiennent - est un problème sous-estimé dans la recherche transdisciplinaire. Plusieurs auteurs (WIEK et al., 2012, JERNEK et al., 2011) considèrent que les phénomènes de soutenabilité ne deviennent pas pertinents pour les scientifiques en tant que faits neutres.

Cette section présente une typologie des approches transdisciplinaires, en vue d'évaluer explicitement le rôle de la réflexivité dans la recherche transdisciplinaire. La typologie est basée sur deux distinctions proposées dans la littérature actuelle.

La première distinction renvoie à deux orientations possibles de la recherche transdisciplinaire, souvent combinées dans la pratique : une orientation descriptive-analytique, basée par exemple sur une approche systémique complexe utilisant des outils de modélisation avancés, et une approche transformationnelle basée sur un processus collaboratif qui vise à contribuer directement au processus de transition vers des sociétés plus durables.

En suivant FORRESTER et al. (2002), une deuxième distinction peut être faite entre le rôle social et le rôle épistémique de la participation des parties prenantes à la recherche transdisciplinaire. Le rôle social met l'accent sur les dimensions de la participation démocratique, de la pertinence sociale et de la construction de la légitimité (GIBBONS, 1999, NOWOTNY et al., 2001).

Le rôle épistémique est axé sur l'élargissement de la communauté des pairs afin de mieux répondre à la complexité, à l'incertitude et aux engagements de valeur (ZIMAN, 1991, FUNTOWICZ et RAVETZ, 1993, RAVETZ, 2004).

Sur base de cette double distinction entre les rôles épistémiques et sociaux d'une part et les orientations descriptive-analytique et transformative d'autre part, on distingue quatre types idéaux de la transdisciplinarité (Gestion managériale de la transition, Rôle social de la co-construction, Communauté des pairs étendue, Approche critique-transformationnelle). Cette typologie aide à cartographier l'espace conceptuel de la transdisciplinarité et à évaluer le rôle des différents aspects de la réflexivité dans la recherche sur la durabilité.

### **Faire avancer le programme de recherche sur la transdisciplinarité : comment incorporer la réflexivité dans la mise en œuvre des processus de recherche ?**

L'approche pragmatiste de la réflexivité permet d'élargir et de mieux comprendre la spécificité de diverses approches transdisciplinaires à disposition. En particulier, la position du pragmatisme philosophique montre l'intérêt de développer des outils qui ne prennent pas nos capacités réflexives comme données à l'avance, mais qui visent à les générer à travers des expérimentations sociales et des outils de capacitation.

*Ouvrir la co-construction de la question de recherche* : Bien qu'il n'y ait pas de méthode unique en recherche transdisciplinaire, un mécanisme récurrent dans tous les processus transdisciplinaires est la co-construction de la définition du problème. En effet, une telle co-construction renforce la capacité à atteindre des connaissances scientifiques, qui sont ensuite actionnables par les acteurs sociaux. La co-construction signifie que des acteurs de divers horizons délibèrent sur la nature, la représentation et la définition des questions de recherche ainsi que sur les résultats possibles, les objectifs de la recherche et les moyens à mobiliser pour les atteindre (HEGGER et al., 2012 ; CORNELL et al., 2013). Alors que certains projets choisissent d'impliquer les citoyens, d'autres n'impliqueront que des représentants de ces citoyens ou au moins des acteurs concernés. Néanmoins, une diversité d'acteurs est nécessaire pour élargir la variété des connaissances et l'éventail des points de vue qui permettent d'identifier le problème dans sa complexité (DEDEURWAERDERE et al., 2015).

*Expliciter les arrière-plans de représentations normatives* : Dans le processus de co-construction des questions de valeurs et de faits peuvent être imbriquées. En effet, les systèmes de valeurs peuvent influencer le jugement sur l'importance relative des différents objectifs de la recherche transdisciplinaire. En l'occurrence, la perspective scientifique sur les valeurs d'arrière-plan peut être différente de celle d'un décideur politique ou même d'un entrepreneur ou d'une ONG. Par exemple, les connaissances scientifiques peuvent être plus ou moins valorisées que les savoir-faire (CORNELL et al., 2013). HOPPE (2009) soutient que ces acteurs appartiennent à des communautés ayant des épistémologies différentes. Analyser et rendre plus explicite ces « arrière-plans normatifs » pourrait limiter les problèmes de mise en échec de la collaboration. La notion de « l'arrière-plan normatif » fait référence aux représentations cognitives de la réalité externe faites par chaque acteur selon ses valeurs intrinsèques et les hypothèses implicites mobilisées dans leurs connaissances (POPA et al., 2015).

Cet arrière-plan peut également se référer aux relations de pouvoir existantes entre différents groupes de parties prenantes.

### **Conclusion**

L'argument développé dans cette contribution est qu'une clarification du rôle de la réflexivité dans les approches transdisciplinaires peut bénéficier d'une perspective pragmatiste sur les différents aspects de la réflexivité. En mettant l'accent sur les changements de perspectives et les nouvelles compétences réflexives générées par les processus d'innovation sociale et d'expérimentation, le pragmatisme remet en cause la tendance à séparer les questions de fiabilité scientifique de celles de la pertinence sociale et de la légitimité sociale. La définition des quatre aspects de la science réflexive résultant de cette discussion n'est pas nouvelle : chacun de ces aspects a été traité par des recherches récentes.

Cependant, la tentative de rassembler ces différents courants de littérature afin de clarifier les exigences clés de la réflexivité est, à notre connaissance, un développement nouveau. De plus, notre approche met l'accent sur l'interconnexion des aspects épistémiques, normatifs et organisationnels de la science pour répondre aux défis sociaux et écologiques actuels.

Dans son mode de transformation, la réflexivité appelle à l'explicitation des visions normatives présentes, afin de remettre en question la perspective d'une hypothèse dominante unique et les structures de pouvoir qui la défend, et de pluraliser les options pour guider le changement social.

## Peut-on définir des capacités collectives dans une perspective de transition énergétique et sociétale ? (Cyria EMELIANOFF ; Le Mans Université)



Cyria EMELIANOFF

Le défi du changement climatique et de la transition socio-écologique appelle des réponses politiques et sociales inédites, des modes d'intervention qui puissent dépasser les actions segmentées et souvent contradictoires des structures publiques, privées ou associatives. La construction de capacités collectives, à la fois situées et fédératives, pourrait-elle permettre de faire changer d'échelle les initiatives de transition, par un travail d'assemblage, d'intégration et de stimulation des énergies sociales ?

La notion de capacité est issue des travaux d'Amartya SEN et Martha NUSSBAUM, qui ont proposé une théorie de la justice fondée sur les capacités, ou libertés substantielles, des individus (Sen, 1999 ; NUSSBAUM, 2012). Bien qu'elle soit socialement déterminée, une capacité désigne ce qu'une personne peut faire ou peut être (et non ce qu'elle est ou ce qu'elle fait), ses possibilités ou libertés réelles de faire des choix pour atteindre une finalité qui lui importe. Différents auteurs pointent en revanche la faiblesse des travaux portant sur la dimension collective des capacités (DUBOIS et al., 2007 ; KLEIN et al., 2016). En effet, les capacités peuvent ne pas se rapporter en dernier ressort à des individus, mais bien à des collectifs.

Une capacité collective est un pouvoir d'agir collectif (indépendant de celui des institutions qui ne suffit pas à enclencher une dynamique de transition). Notre hypothèse est que des capacités transformatrices peuvent prendre forme en revenant au plus près de l'échelle de la vie quotidienne, de l'habiter, dans des collectifs situés et ouverts, pour construire d'autres modes de vie et d'autres climats sociaux.

Déployer des capacités collectives pour la transition socio-écologique revient à tenter de transformer un horizon de contraintes en libertés collectives. Les leaderships ont un rôle central pour structurer des capacités d'action collective. L'instauration de capacités collectives, dans une étape ultérieure, signifierait que les dynamiques collectives ont atteint un seuil d'autonomie tel qu'elles autoriseraient l'effacement des leaders, dont le rôle est aujourd'hui si prégnant.

La transformation de nos environnements est centrale dans la construction de ces capacités, d'une manière concrète, matérielle, les collectifs n'étant plus définis par un intérêt ou une doctrine à défendre (corps, partis, clubs), mais par la possibilité de partage et de transformation d'un espace en commun (la Terre et ses déclinaisons locales). Nous soumettons ici à la discussion trois des dix capacités collectives de transition proposées dans le cadre du programme TES (EMELIANOFF, 2018) : le faire voisinage ; le faire territoire; l'accueil ou l'hospitalité territoriale. Ces capacités reposent sur des manières de construire des pouvoirs d'action collectifs à travers des dispositifs spatiaux.

## **Le faire voisinage**

L'enquête conduite dans le quartier du Bas Chantenay à Nantes, auprès d'habitants de l'ancienne cité ouvrière Arthur Benoît (38 maisons), révèle cette capacité collective.

On observe une intensité surprenante de relations de voisinage, héritées de l'identité ouvrière de l'îlot : des pratiques d'entraide, de solidarité en cas d'accident de vie, et de convivialité. L'entraide concerne (1) les services de dépannage (don de denrées alimentaires, courses, covoiturage, petites réparations, prêt de matériel, coup de main ou prise en charge de gros travaux par des voisins -réfection toiture, carrelage, peinture, démolition d'une cloison, extension d'un garage, etc.-), (2) les services réguliers (courses pour les personnes âgées, garde d'enfants, surveillance d'enfants à distance, garde ou nourrissage d'animaux, arrosage des plantes et jardins, prêt d'outils), (3) les échanges de savoirs et les apprentissages (bricolage, leçons de tricotage d'une retraitée à une jeune maman, aide au maniement d'un téléphone portable ou d'un ordinateur).

La solidarité intervient face à des accidents de vie et au vieillissement : veille et aide quotidienne à une personne âgée, visites et préparation de repas en cas de longue maladie ou après une chute, gros ménage, visites à l'hôpital, invitation d'une personne seule pour le réveillon de fin d'année, entraide psychologique lors d'un décès ou d'un divorce, prêt d'argent, collecte de fonds à l'occasion d'un décès, etc.

La recherche de convivialité s'exprime par le bavardage dans la rue, les invitations pour un café, un apéritif ou un barbecue, les dons de boutures, plantes, récoltes du jardin, magazines, etc. Ces liens deviennent parfois amicaux et conduisent à des pratiques récréatives communes : sorties, activités (orchestre, ateliers de cuisine), voire week-ends partagés.

Cette capacité à faire voisinage peut transformer à la fois le cadre de vie, l'identité spatiale, les pratiques de solidarité, les sentiments de sécurité sociale et de bien-être, le climat social quotidien. Elle rend des services sociaux évidents : maintien des plus âgés à domicile, filet de sécurité sociale, plaisir de vie et bien-être collectifs, confiance dans l'action collective, amélioration du climat social. Elle rend aussi des services socio-écologiques : amélioration du cadre de vie, sobriété écologique par la mutualisation d'espaces et de biens.

## **Le faire territoire**

L'expérience en cours sur la zone d'activités et campus de la Chantrerie à Nantes part de deux constats : une forme d'aménagement urbain décontextualisée, peu ancrée dans le territoire local et métropolitain (mauvaises liaisons et dessertes en transports); et une juxtaposition de grandes écoles et d'entreprises sans liens fonctionnels ni sociaux. La création d'une association foncière urbaine libre (AFUL) a répondu à ce manque de gouvernance du territoire pour porter des projets communs entre Ecoles et structures. Un premier lien entre les occupants du site a été matérialisé par la réalisation d'une chaufferie bois. Le succès économique et environnemental de ce réseau de chaleur a ouvert la voie, sous l'impulsion du responsable de la mission Développement durable de l'Ecole des Mines de Nantes, à de nombreux projets de transition énergétique, qu'ils concernent les

énergies renouvelables, les circuits courts alimentaires, les transports collectifs et modes doux, les conditions de vie et de travail des salariés ou l'éducation à la transition énergétique et sociétale.

Le "faire territoire" implique d'articuler différents partenaires, ce qui n'est pas le cas pour un collectif de voisinage informel : des riverains, des salariés, des clients ou des étudiants, des visiteurs, des services publics, notamment ceux en charge de l'aménagement du territoire. Cette capacité met en jeu un processus de réappropriation collective des ressources (humaines et non humaines) et des flux d'un territoire : une réappropriation des modes d'approvisionnement en aliments, énergies, matériaux, des modes de desserte et distribution de biens, des modes d'aménagement et de décision, des modes d'apprentissage pour tisser un lien entre structures éducatives et territoire.

Elle exige des structures de discussion et décision nouvelles, telles que l'AFUL, des lieux de rencontre informels, des lieux d'information/formation, tels que les soirées-débats organisées par l'Ecole des Mines de Nantes, ainsi que des lieux où se matérialisent les initiatives (jardins en permaculture, etc.) ; mais aussi des négociations difficiles à l'intérieur de chaque Ecole ou structure, afin de libérer le temps nécessaire au collectif.

### **L'accueil ou l'hospitalité**

Les expériences récentes d'accueil de migrants ou de sans abri créent de nouveaux collectifs et une capacité d'accueil. Sur le site des Grands voisins, dans le 14<sup>e</sup> arrondissement de Paris, une friche hospitalière réaménagée de manière provisoire, les associations Yes We Camp, Plateau urbain et Aurore ont créé un espace qui a accueilli jusqu'à fin 2017, de jour comme de nuit, 600 personnes anciennement à la rue, 250 associations et start-up, une auberge de jeunesse provisoire, des visiteurs, militants et touristes. Des espaces de restauration, vente de vêtements, de détente et jardinage ont été aménagés avec des matériaux de récupération. Des associations proposaient des ateliers d'activités gratuits pour les personnes en hébergement d'urgence.

D'autres expériences développent des capacités d'accueil dans l'espace urbain ordinaire. L'association Le Carillon, présente dans plusieurs grandes villes françaises, propose aux commerçants d'accueillir ponctuellement les personnes à la rue pour leur offrir un moment de répit, un café, un produit alimentaire, en échange d'un label d'accueil apposé sur leur boutique. Ces deux exemples construisent des capacités collectives d'accueil ou d'hospitalité territoriale.

## Conclusion

Ces capacités peuvent se déployer potentiellement sur de nombreux territoires, à l'occasion d'une impulsion initiale (fête des voisins, projet d'habitants, mobilisation face à un risque, ...), et/ou d'un leadership. Elles répondent à certaines aspirations collaboratives, dont témoignent par exemple les nouveaux réseaux sociaux de proximité sur Internet. Elles mettent en jeu des capacités à investir l'espace, dans sa matérialité : le "pouvoir faire" passe par la transformation collective d'un espace.

Cette traduction immédiate, territoriale, des engagements collectifs renforce l'identité des collectifs et donne aux acteurs l'envie d'aller de l'avant.

Ces capacités conditionnent à nos yeux une prise en main collective des enjeux et du processus de la transition. Elles transforment le climat social, restituent une puissance d'agir, un point crucial dans une perspective de transition.

Si l'on peut identifier à l'origine de ces initiatives des terreaux porteurs et/ou de forts leaderships, on peut aussi y lire une progression par étapes permettant de faire exister des collectifs: le choix d'un type de gouvernance créatrice de confiance, l'alliance avec des partenaires partageant les visées et visions du collectif, un processus d'ancrage territorial permettant de matérialiser l'action et de renvoyer au collectif une fierté de l'œuvre accomplie, en renforçant l'identité du collectif voire du territoire. Lorsque l'espace est transformé par la force d'un collectif, il donne à voir ses capacités et amplifie la dynamique sociale, ce qui peut permettre d'impliquer des publics plus éloignés de l'initiative initiale. Ce processus de dynamisation collective est conditionné par un autre combat : libérer le temps nécessaire au collectif, ce qui est sans doute crucial à ce stade de développement de capacités collectives.

## Références

Dubois J-L., Brouillet A-S., Bakhshi P., Duray-Soudron C., 2007. *Repenser l'action collective. Une approche par les capacités*, L'Harmattan, Paris.

Emelianoff C., 2018. Peut-on définir des capacités collectives dans une perspective de transition énergétique et sociétale ? in: Aubin S., Dartiguepeyrou C., Lemoult B. (dir.), *Territoires en transition énergétique et sociétale*, L'Harmattan, Paris, à paraître.

Klein J-L., Pecqueur B., Koop K., Soussi S. A., 2016. *L'innovation locale à l'épreuve du global. Un défi pour les acteurs*, Presses Universitaires du Québec, Québec.

*La Chantierie, un territoire du faire ensemble*, Cahier des territoires du faire ensemble, Programme partenarial Transition énergétique et sociétale, 2017.

Nussbaum M. (2012). *Capacités. Comment créer les conditions d'un monde plus juste ?* Paris, Flammarion.

Sen, A. (1999). *Development as Freedom*. Oxford: Oxford University Press.

## Un outil pour favoriser la connaissance de l'innovation sociale – les territoires de l'innovation sociale dans les montagnes d'Auvergne et Rhône-Alpes (Jean-Baptiste GRISON ; UMR Pacte / Labex ITEM)



Jean-Baptiste GRISON



<https://www.pacte-grenoble.fr/membres/jean-baptiste-grison>  
<http://labexitem.fr/>

Les sociétés contemporaines sont confrontées à d'importants défis et doivent faire face au changement. Les enjeux concernent la démographie, les questions sociales, les questions environnementales et climatiques, la gouvernance. Sur ces sujets, une transition est en cours, et ces changements appellent des innovations. L'innovation sociale est perçue comme la réponse durable et équitable à ces enjeux (AVELINO et al., 2014, HOWALDT et al., 2014).

Le lien entre l'innovation sociale et la dynamique locale des territoires est particulièrement important. L'innovation sociale répond à des enjeux locaux de changement sociétal, de transition écologique et sociale. Au sein de ces territoires, nous faisons l'hypothèse que les espaces de marge, et plus particulièrement de montagne, connaissent des problématiques spécifiques (van DYCK & van den BROECK, 2013 ; KLUNVANKOVA, 2014).

La région Auvergne-Rhône-Alpes (à l'instar de l'essentiel des territoires français) n'est pas reconnue *a priori* comme très avancée sur les questions d'innovation sociale. Cependant, les investigations menées commencent à mettre en évidence le fait que certains territoires sont en pointe dans ces initiatives, et leur transformation systémique commence à gagner en visibilité. Des territoires comme le Trièves, la vallée de la Drôme ou le sud de l'Ardèche ont montré, en particulier au cours de la dernière décennie, qu'une floraison d'initiatives multiples était à même de bousculer les dynamiques territoriales préexistantes (KOOP et al., 2017).

Devant ces enjeux, des partenaires universitaires et des centres de ressources et de formation de la région Auvergne-Rhône-Alpes se sont associés pour envisager la mise en place d'un outil collaboratif sur les innovations sociales à capacité transformative en montagne. La présente contribution propose de revenir sur les ambitions propres à cet outil, sur la forme qu'il pourra prendre, et plus fondamentalement sur le potentiel de l'innovation sociale dans la transformation des territoires.

La réflexion présentée ici est conduite par le Labex ITEM, et soutenue par un contrat postdoctoral au titre de l'année universitaire 2017-2018.

### Les enjeux d'un outil collaboratif

Les ambitions de cet outil sont multiples, tant les attentes vis-à-vis de l'innovation sociale sont nombreuses. En outre, nous nous intéressons plus particulièrement, dans notre démarche, aux territoires de montagne, lesquels sont soumis à des problématiques accrues de vulnérabilités cumulées.

*Un « concernement » croisé de différents types d'acteurs* : au moment de la mise en place du projet, nous avons identifié quatre types d'acteurs principaux liés à l'innovation sociale :

- Les acteurs et porteurs d'initiatives
- Les institutions et organismes de soutien
- Les centres de ressources et de formation, structures de capitalisation

- La communauté scientifique

Chacun de ces types d'acteurs possède ses attentes propres.

**Tableau 1 – Champs d'investigation, partenaires et objectifs de la mission**

Objets d'investigation

Bénéficiaires des recherches	<b>A/ Travail sur les concepts de l'innovation sociale à capacité transformative en montagne</b>	<b>B/ Travail sur les réseaux</b>	<b>C/ Analyse des bases de données d'initiatives</b>	<b>D/ Analyse des processus</b>
<b>1- Communauté scientifique</b>	A1/ Enrichir le discours scientifique	B1/ Analyse des liens entre acteurs	C1/ Démarches empiriques production de données	D1/ Compréhension conceptuelle des démarches
<b>2- Acteurs, porteurs d'initiatives</b>	A2/ Donner des concepts pour légitimer l'action (demandes de financements...)	B2/ Améliorer la connaissance des actions possibles Mettre en lien avec d'autres acteurs	C2/ Transfert d'expériences	D2/ Relire sa propre expérience
<b>3- Structures de capitalisation</b>	A3/ Proposer une grille de lecture	B3/ Mutualiser les connaissances	C3/ Capitalisation du savoir	D3/ Adapter le soutien aux acteurs
<b>4- Institutions et organismes de soutien</b>	A4/ Donner des outils d'évaluation Légitimer les politiques de soutien	B4/ Faciliter les partenariats	C4/ Valoriser / rendre compte des aides accordées	D4 / Mieux cibler les interventions, identifier les besoins

*Des enjeux pluriels* : Ce projet donne ainsi l'opportunité de poser des questions multiples.

- Donner aux acteurs l'opportunité de travailler sur un objectif commun, de formuler un discours partagé sur l'innovation sociale.
- Accéder à un panorama général de l'innovation sociale dans les territoires de montagne mobilisés.
- Réfléchir sur les processus
- Valoriser, donner une visibilité à ce qui se fait
- Poser des jalons permettant de mesurer l'impact territorial de l'innovation sociale : quelle capacité transformative ?

### **Une méthodologie participative et itérative**

Le projet d'outil collaboratif se situe résolument dans une dynamique de « recherche-action », dont l'originalité est d'être très majoritairement financée par le milieu académique, ce qui ne place pas les partenaires acteurs dans une posture de commanditaire, mais bien dans celle de collaborateurs.

Les fondements de l'outil s'appuient sur trois corpus essentiels :

- *Le travail des centres de ressources partenaires.* Les différents partenaires du projet ont déjà une expérience de travail relative à l'innovation sociale, mais sur des champs et avec des approches différentes. Il y a de la part de chacun

une attente pour mettre en commun les ressources déjà produites et leur donner une plus grande visibilité.

- *Les travaux de capitalisation déjà existants à l'échelle nationale.* Plusieurs institutions nationales (notamment le CGET, Territoires conseils, les groupes de réflexion des PTCE) mènent déjà une réflexion sur l'innovation sociale et/ou territoriale. Nous souhaitons nous inscrire dans cette dynamique, en nous concentrant plus particulièrement sur la place des territoires de montagne dans ces projets, ainsi qu'en approfondissant la question de la capacité transformative des innovations.
- *L'inscription dans la recherche académique sur l'innovation sociale.* A l'échelle internationale, de nombreux travaux sont menés sur l'innovation sociale, en particulier avec le laboratoire Crises (Montréal), ou dans des projets européens (SIDrive, Transit). Ces travaux nous aident à construire des grilles d'analyse applicables aux problématiques régionales.

Concrètement, la réalisation d'un outil collaboratif comporte plusieurs phases.

- Mise en relation de partenaire-clés et constitution d'un comité de pilotage
- Rencontre d'autres acteurs compétents en matière d'innovation sociale et réflexion sur les questions fondamentales : constitution d'un collectif informel autour de l'innovation sociale en montagne
- Construction opérationnelle d'une plateforme : travail technique pour un accès optimal à la ressource produite

### **Résultats attendus**

Nous espérons pouvoir présenter, en juin 2018, quelques contenus déjà préparés de cet outil collaboratif, en fonction de l'avancée du travail.

*Une grille de lecture des innovations sociales : quelles transformations des territoires de montagne ?*

De multiples travaux académiques ont été réalisés dans le monde anglo-saxon sur l'innovation sociale. Ils ont déjà permis la réalisation de typologies, plus ou moins applicables à nos contextes spécifiques des territoires de montagne et (généralement) de marge. Par ailleurs, les critères pouvant être appréhendés sont très nombreux, et dans une optique de communication et de transférabilité de l'outil, une simplification est nécessaire.

Ainsi, nous avons choisi de nous concentrer sur quelques critères essentiels :

- La thématique du projet
- L'impact social envisagé
- Le stade du projet

Pour cela, les travaux du programme européen SIDrive, présentés en octobre 2017 lors de la conférence finale du projet, proposent une grille de lecture intéressante dont nous nous inspirerons. Par ailleurs, les recherches sur les capacités transformatives des innovations sociales réalisées sous la responsabilité de Pierre-Antoine LANDEL et Kirsten KOOP, à l'UMR Pacte, insistent sur

l'importance du stade auquel l'innovation peut parvenir, de la révélation au changement systémique en passant par la définition des objectifs, l'expérimentation, la stabilisation et la diffusion.

#### *Analyse de quelques récits : comment qualifie-t-on une innovation sociale ?*

En amont de la réflexion conduisant à la mise en place de l'outil collaboratif, l'université disposait d'une base de données d'environ 120 initiatives qualifiables *a priori* d'innovation sociale. D'autres récits ont été collectés par les partenaires susceptibles de correspondre à des innovations sociales ou territoriales. En réalité, les initiatives présentées sont très hétéroclites. Une des tâches envisagées dans le travail de préparation de l'outil a ainsi été de proposer une harmonisation commune de la définition, des questions et de la caractérisation de l'innovation sociale, de manière à classer les projets collectés, quitte à en exclure certains. Il doit résulter de ce travail une visibilité plus précise de l'innovation sociale en montagne, dans un premier temps à l'échelle de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

#### **Conclusion**

La réalisation de cet outil collaboratif sur les innovations sociales de montagne est clairement un projet de recherche-action engagé, dans la mesure où notre ambition est bien de favoriser le développement et l'efficacité des innovations sociales, notamment dans un contexte de transition écologique. Cet outil peut revendiquer un double changement d'échelle : d'une part, l'innovation sociale telle que nous la valorisons, par son caractère ascendant, place l'échelle locale au cœur de l'action publique ; d'autre part, la capitalisation sur ces innovations a bien pour objectif de favoriser leur multiplication, en passant de la confidentialité à la reconnaissance générale des initiatives.

#### **Références**

Avelino F. et al., 2014, *Game-changers and Transformative Social Innovation. The case of the Economic Crisis and the New Economy*, Transit working paper, TRANSIT: EU SSH.2013.3.2-1 Grant agreement no: 613169.

Howaldt J. et al., 2014, *Theoretical Approaches to Social Innovation – A Critical Literature Review*, rapport du projet SI-DRIVE (« Social Innovation: Driving Force of Social Change »), Dortmund, Sozialforschungsstelle, 164 p.).

Klein J.-L. et Harrisson D. (eds), 2010, *L'innovation sociale : émergence et effets sur la transformation des sociétés*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 482 p.

Klůvankova T. et al., 2015, *Transdisciplinary understanding of social innovation in marginalised rural areas*, Projet H2020-SIMRA, rapport final, vol. 2, 50 p.

Koop K., Landel P.-A., Fourny M.-C. et Senil N., 2017, « Quand l'innovation sociale change la dynamique des territoires de montagne », *La montagne, territoire d'innovation*, Université d'hiver, Grenoble, Labex ITEM.

van Dyck B. et van den Broeck P., 2013, « Social innovation: a territorial process », in F. Moulaert et al., *The International Handbook on Social Innovation. Collective action, social learning and transdisciplinary research*, Cheltenham, Elgar, p. 131-141.

## Développer la "maturité coopérative" pour permettre l'émergence, et favoriser la croissance et la pérennité des initiatives de transition (Anne et Patrick BEAUVILLARD ; Institut des Territoires Coopératifs (Inovane))



Anne BEAUVILLARD



Patrick BEAUVILLARD

Institut des  
Territoires  
Coopératifs

<http://instercoop.fr>

La coopération est un levier majeur pour traverser les grandes transitions en cours. De très nombreuses publications expliquent « pourquoi coopérer », quels que soient les domaines. Mais la question du « comment coopérer » reste elle, largement ouverte. La coopération est souvent définie comme « agir ensemble dans un but commun ». Cette définition nous semble trop vague pour être opératoire. Nous proposons de revenir à l'étymologie du terme (co, ensemble, et opéra, œuvre), et adoptons comme définition : « Être co-auteur d'une œuvre commune. »

Pour comprendre les ressorts profonds de la coopération, l'Observatoire de l'Implicite part à la rencontre, lors d'itinérances à pied de plusieurs semaines, de ceux qui en sont les praticiens. En 2016, trois itinérances ont été menées, en Pays de la Loire, Drôme et Ardèche et Lot-et-Garonne, soit une centaine de jours de marche, et un travail auprès d'environ 200 personnes, acteurs de 35 initiatives coopératives, du secteur économique, territorial, social, culturel, et de l'habitat. Ces itinérances ont permis de mettre en évidence des facteurs clés de réussite dans la capacité à coopérer, à développer, à essaimer, ainsi que des éléments à l'origine de difficultés rencontrées : perte d'adhésion, incompréhension entre parties prenantes, voire situation d'épuisement physique et moral au sein du collectif.

Ce travail a donné naissance au concept de *maturité coopérative*. Nous définissons la *maturité coopérative* comme la capacité à développer des aptitudes coopératives durables, et ce, quel que soit la situation et les personnes. Le mot maturité décrit l'action de mûrir, c'est-à-dire d'atteindre son plein développement, son plein épanouissement. Après avoir exploré la manière de faire coopération de plus de 35 collectifs, c'est le terme qui nous semble le plus approprié pour décrire la solidité qu'un processus coopératif peut atteindre.

Le mûrissement, qu'il s'agisse d'un fruit, d'une personne, ou d'une idée, prend du temps, le temps de la pratique. Le mûrissement est un processus. Entrer dans ce processus requiert une action consciente et volontaire des parties prenantes : il faut le vouloir et le décider. Le concept de *maturité coopérative* englobe les 12 principes d'action de la coopération que nous avons repérés. Il ne s'agit pas de recommandations du type : Suivez cette règle et tout ira bien. Ces principes d'action se présentent sous la forme d'espaces entre deux logiques qui peuvent être à la fois complémentaires et contradictoires. Dans cette communication, nous détaillons 3 de ces principes d'action.

### Entre agir ensemble et penser ensemble

Ce principe d'action illustre bien notre définition de la coopération : Être co-auteur d'une œuvre commune. Agir ensemble ne suffit pas pour coopérer. Penser ensemble ne suffit pas non plus, puisque pour qu'il y ait création d'une œuvre, cette pensée doit être incarnée en action.

Agir et penser ensemble sont deux logiques qui s'appellent l'une l'autre, qui ont besoin l'une de l'autre et qui en même temps peuvent s'opposer l'une à l'autre. Dans un système effectivement coopératif, agir ensemble et penser ensemble sont indissociables. Maintenir l'équilibre en ces deux logiques est difficile, et ce d'autant plus que selon les environnements, l'une des deux logiques sera plus exigeante pour les acteurs que l'autre.

Pour penser ensemble, les neuroscientifiques montrent que nous devons être en mesure de partager ce que l'on sent, la sensation, et ce que l'on ressent, l'émotion. D'ailleurs les méthodes de traitement des désaccords passent par un moment de libération des émotions, avant de pouvoir libérer les idées. L'un des collectifs que nous avons rencontrés a inventé un bulletin de vote particulier, à 5 couleurs, qui leur permet de donner autant de valeur à une opinion, *pour* ou *contre*, qu'à une émotion, qu'il s'agisse d'une appréhension, d'une incertitude, d'une envie... Prendre en compte et partager nos émotions afin de « penser ensemble » requiert du temps. Les Conseils d'Administration d'Écoravie sont mensuels et durent le week-end. Pour Christophe Chevallier du PTCE Pôle Sud Archer, le cadre qui compte vraiment, ce n'est pas les règles de fonctionnement, c'est le temps qu'on accepte de passer ensemble.

Nos itinérances montrent que les collectifs qui prennent le temps de penser ensemble avant d'agir ensemble ont une grande créativité et selon nous, ce principe d'action permet de développer les capacités d'émergence d'un territoire ou d'une organisation.

### **Entre diversité et unité**

La diversité est une richesse dont nous avons besoin. Et nous avons également besoin d'unité pour construire des actions communes. Mais la recherche d'unité se fait souvent par la recherche d'un plus petit commun dénominateur... et en faisant cela, nous réduisons et l'une et l'autre, et finissons souvent par perdre les deux. Par exemple, beaucoup de nos territoires sont issus d'un métissage culturel d'une richesse incroyable. Mais souvent, ceux qui se sentent étrangers cherchent à gommer leurs différences pour faciliter leur intégration, et entrer dans le moule. Ces territoires ou organisations ne savent alors plus utiliser la richesse de ces cultures multiples.

Prenons un deuxième exemple. Dans la plupart des projets coopératifs, l'œuvre est commune, mais les motivations et buts des acteurs sont multiples, et peuvent être très différents. Or, on cherche souvent à fédérer ces acteurs autour d'un objectif partagé, risquant ainsi de réduire le projet à un ensemble (le PPCD), qui n'est plus réellement motivant pour personne : on est d'accord, mais on n'agit pas car on a perdu le moteur de l'action.

Plutôt que de chercher un « objectif partagé », nous préférons chercher à « partager les objectifs », à mettre en commun et à conserver les singularités de chacun. Lorsque le tout devient moins que la somme des parties, dont des qualités ont été inhibées par l'organisation de l'ensemble, les projets s'essouffent et se rétrécissent.

A l'inverse, lorsque la quête de notre identité collective passe par la capacité à reconnaître les différences, à mettre en avant les diversités, et à entretenir cette pluralité, elle peut devenir une réelle force de développement.

### **Entre Questions qui se posent et Réponses à apporter**

Les acteurs d'un projet complexe font face à de nombreuses questions difficiles. Ils recrutent un conseil pour leur apporter des réponses, et ont le sentiment d'avancer. Plus tard, des questions qu'ils croyaient tranchées resurgissent, avec des conséquences importantes. Le collectif réalise alors que ces questions n'ont pas été réglées comme il aurait fallu... Avoir des réponses n'est pas toujours ce qui compte le plus. L'essentiel est parfois de s'emparer de la question, vivre ensemble le processus du questionnement, accepter l'inconfort qu'il peut générer, de manière à trouver ensemble les réponses, validées collectivement comme les réponses appropriées.

C'est la question que je me pose qui me permet d'apprendre. Penser une réponse à la place de l'Autre nous empêche tous les deux d'avancer : je le prive de la question, je me prive de sa réponse. Alors qu'au contraire, se questionner, et questionner l'autre est un moyen d'émancipation et de capacitation. L'un de nos interlocuteurs évoquait « les expériences nécessaires qu'un accompagnement empêche de faire. » Chercher systématiquement le plus vite possible la bonne réponse est un piège. Il ne s'agit pas de dire que les réponses n'ont pas de valeur mais de savoir reconnaître le besoin réel : la valeur est parfois plus dans la question que dans la réponse.

Lors de nos itinérances, nous avons clairement fait le lien entre ce principe d'action et la capacité de renouvellement des projets, notamment dans des contextes de passage de témoin entre génération, de départs ou d'arrivées de nouveaux acteurs. Il est un véritable facteur de pérennité.

### **Les autres principes d'action**

Dans notre rapport, les 12 principes d'action sont détaillés et illustrés abondamment avec les nombreux exemples glanés en chemin. Survolons les autres :

Entre Rôle et Identité, autrement dit, entre ce que je suis et ce que je représente.

Entre La place que l'on prend et la place que l'on laisse, qui pose la question du rapport à soi, et du rapport à l'autre.

Entre Intention et Comportement, quand nos comportements automatiques génèrent des messages contradictoires avec nos intentions.

Entre Ce que nous sommes et Ce que nous voulons être, quand notre identité, individuelle et collective, nous a fait développer des aptitudes différentes de celles que nous souhaiterions avoir.

Entre Désir et Besoin, qui sous-entend une conscience de soi pour être à l'écoute de ses propres signaux faibles.

Entre Objectif et Contrainte, quand le problème occulte l'objectif et devient l'objectif, piège que de nombreux outils de pilotage et de management a malheureusement tendance à accentuer.

Entre Organique et planifié. Les projets notables par leur longévité ne ressemblent pas aujourd'hui à ce pourquoi ils ont été créés. Leur longévité s'appuie à la fois sur un horizon solide, et sur une capacité à voir, s'emparer et 'digérer' ce qui se présente sur le chemin. Là encore, beaucoup de nos outils de management se révèlent piégés.

Entre Lutter contre et Aller vers, ou comment déplacer l'énergie mobilisatrice d'un projet issu du refus d'une situation, vers la construction d'une alternative, difficulté à l'origine de l'essoufflement de beaucoup de projets.

Transformation personnelle et Transformation sociale. Toutes les rencontres que nous avons eues ont mis l'accent sur le caractère indissociable de ces deux transformations.

### **Résilience organisationnelle et territoriale**

Le développement de la *maturité coopérative* est lié à la capacité d'entrer dans un processus d'apprentissage qui permet (1) de voir et de saisir des signaux faibles révélateurs de ces écarts, (2) d'en discerner complémentarité, antagonisme et contradiction éventuelle, (3) et de trouver l'équilibre entre ces deux logiques.

Le point d'équilibre n'est jamais définitif. Il dépend de la situation et du contexte, c'est pourquoi il s'agit d'un processus dynamique, d'une gymnastique à pratiquer. De la même manière que la gymnastique physique nous permet d'entretenir la santé de notre corps, nous préconisons une gymnastique psychique pour entretenir la santé de nos systèmes coopératifs et cognitifs.

Sur nos chemins, nous avons côtoyé à plusieurs reprises, des femmes et des hommes faisant preuve de grande *maturité coopérative*. Nous avons observé quatre caractéristiques chez ces collectifs :

- Les membres se considèrent tous à la fois sachants et apprenants. Ils se nourrissent constamment les uns les autres, et ainsi, en coopérant pour apprendre, développent leur coopération.
- Il n'y a plus de leader au sens classique du terme. Le leadership y est contextuel, dynamique et partagé. Pour un temps donné, dans une situation donnée, chacun en fonction de ses capacités prend la place de leader, se reconnaît comme tel, et est reconnu par les autres.
- La coopération est inconditionnelle. Elle ne dépend plus de l'objet, des personnes, des rôles... Elle s'exerce aussi bien à l'intérieur du collectif, qu'envers les tiers, dans des coopérations ouvertes.
- Enfin le plein épanouissement se voit et se ressent de façon marquante. Nous y avons rencontré des personnes dont émanent à la fois force, tranquillité et sérénité.

Une organisation, un territoire, peut choisir de développer sa *maturité coopérative*. Nos travaux montrent que cela lui permettra :

- De développer ses initiatives, bien au-delà de leur vision première et de l'impact initial,
- De les pérenniser, de savoir les renouveler, et y associer sans cesse de nouveaux acteurs,
- De faire émerger d'autres initiatives, d'essaimer et de polliniser.

## Modéliser n'est pas reproduire. Essaimage comme pollinisation nécessitent de suivre un processus pour construire son propre modèle (Anne et Patrick BEAUVILLARD ; Institut des Territoires Coopératifs (Inovane))



Anne BEAUVILLARD



Patrick BEAUVILLARD

Institut des  
Territoires  
Coopératifs

<http://instercoop.fr>

La modélisation est au cœur de la problématique du changement d'échelle. Le guide de l'AVISE « Stratégies pour changer d'échelle » dit « la modélisation consiste à formaliser les éléments clés de la structure. Décrire l'activité, les processus, mais également la gestion des ressources humaines et financières est nécessaire pour rendre explicite la réussite du modèle ». Effectivement, modéliser, c'est apprendre : c'est par l'observation d'un modèle que nous pouvons apprendre. Mais pour qu'il y ait apprentissage, il est nécessaire que 1) ce soit celui qui souhaite apprendre qui modélise, et 2) qu'il construise, à partir du modèle qu'il observe, celui qui sera le sien.

Or, la modélisation est souvent réduite à sa version industrielle, ce qui provoque un regrettable quiproquo sur la question de l'essaimage ou de la pollinisation d'initiatives. Modéliser n'est pas reproduire et dupliquer. Pour essaimer une initiative, comme la polliniser, ses acteurs doivent apprendre à construire, à partir d'un modèle original, leur modèle propre. Nous voyons ici un premier écueil des stratégies courantes de modélisation, qui prétendent construire un « tampon encreur » qu'il suffirait d'appliquer ailleurs pour obtenir les mêmes résultats. Une deuxième limite est que la plupart des « modèles » s'attache uniquement à éclairer la partie visible des systèmes et des processus.

L'approche de l'Observatoire de l'Implicite permet de développer une compréhension élargie, qui permet d'appréhender la compréhension humaine des territoires et des projets. Cette approche nous apparaît indispensable pour permettre la modélisation de systèmes humains complexes. La modélisation est souvent appréhendée en se limitant aux seules parts visibles et conscientes du système : on cherche à comprendre le projet, son contexte, son environnement, sa structure juridique et ses statuts, ses objectifs et ses résultats.

On tente également de comprendre le système d'acteurs, en étudiant par exemple les parties prenantes, la gouvernance, l'alignement des intérêts, les processus de décisions, les règles de fonctionnement ou les « jeux d'acteurs ». On observe enfin les outils mobilisés, les moyens déployés...

Étudier un système humain sous ce seul angle c'est un peu faire comme l'homme qui a perdu ses clés et les cherche sous le réverbère juste parce que c'est là qu'il y a de la lumière : si ces éléments permettent de voir le système à l'œuvre, ils ne disent rien de ce qui en a permis l'émergence. Si une organisation par exemple a une gouvernance exemplaire, ce n'est sans doute pas cette gouvernance qu'il est intéressant de modéliser, mais le processus qui a permis à cette gouvernance de voir le jour. C'est donc dans des couches plus profondes qu'il faut aller chercher. Les marins disposent de cartes sous-marines qui figurent les repères invisibles. Cette connaissance est essentielle à la navigation en surface. Pour comprendre les systèmes humains, nous devons nous emparer de sa dimension cachée, non-consciente, implicite.

Les questions de transition posent la question de la transversalité. Elles traversent les disciplines, les territoires et les institutions.

Elles posent nécessairement la question de la coopération entre les acteurs. Notre action-recherche vise à rendre visibles les processus qui permettent à la coopération d'émerger, de se développer et de se renouveler. Nous cherchons à étudier la coopération d'un point de vue nouveau, à partir de bases et d'angles différents, dans le but de réfléchir plus en profondeur, pour effectivement, élargir notre compréhension. L'approche que nous avons développée mérite d'être considérée comme un outil de développement organisationnel et territorial et de changement d'échelle, dans la mesure où elle permet de saisir les signaux faibles et de construire des modèles qui en tiennent compte. Nos travaux s'appuient sur ceux d'Edgar Morin. Dans son « Introduction à la pensée complexe », il nous alerte sur ce qu'il appelle *l'intelligence aveugle*. Pour lui, l'empire des principes de disjonction, de réduction et d'abstraction sous lequel nous vivons nous amène à réduire la profondeur de notre compréhension. Ce paradigme qui contrôle la pensée, Morin nous propose d'y substituer un « paradigme de complexité » qui s'attache au contraire à relier ce qui est tissé ensemble, le « complexus ». Pour élargir notre compréhension de la coopération, et répondre à cette invitation, nous sommes fixés trois objectifs méthodologiques.

### **Accéder à l'implicite**

Nous avons tous essayé de reproduire la recette du plat préféré de nos grand-mères, et souvent, le résultat n'est pas aussi délicieux. La raison est simple : la cuisinière n'a pas tout dit dans la recette. Non qu'elle voulût cacher quoi que ce soit, mais simplement parce que sa manière de faire faisant partie d'elle, elle n'a pas pensé ou même su l'exprimer. C'est pareil pour la coopération : ce sont ces manières d'être et de faire qui font la différence.

Les rouages de la coopération ne se trouvent pas en surface. C'est dans des couches plus profondes, entre les plis, qu'il faut aller chercher, pour apprendre à reconnaître les compétences tacites, les représentations, les croyances, les stratégies cognitives qui orientent l'action, les motivations, etc. Pour décrire cet ensemble, nous avons choisi le terme *d'implicite*, emprunté du latin *implicitus*, qui signifie enveloppé.

Lorsqu'on demande aux acteurs d'Éoliennes en Pays de Vilaine, à qui l'on doit les premiers champs d'éolien citoyen « Comment avez-vous fait pour réussir à mobiliser autant de personnes ? », ils se regardent, se sourient, évoquent des souvenirs, parlent du temps et de l'énergie qu'il a fallu... mais en fait, ne savent pas vraiment répondre à la question, tant les compétences qu'ils ont mobilisé sont tacites.

Nos territoires également ont leur part d'implicite. Nos journaux d'itinérances, en soulignent des très nombreuses d'illustrations. Chaque habitant en tire par induction une manière d'être et d'agir, particulière, et souvent inconsciemment. Apprendre à saisir la part implicite est indispensable à la compréhension du territoire, d'une organisation, et de ce qui s'y joue.

### **Prendre en compte les trois dimensions : territoire, collectif, individu**

Notre deuxième objectif méthodologique est d'ouvrir un champ trop souvent ignoré des travaux d'analyse économique, des stratégies de développement, ou même des analyses sociologiques. On cherche toujours à comprendre le territoire et son contexte, les acteurs et les parties prenantes. Mais les personnes en elles-mêmes sont rarement prises en compte, dans leurs singularités. Or, nous savons que le comportement d'un individu n'est pas directement déterminé par des facteurs extérieurs (matériels, culturels ou autres), mais par la perception qu'il a de ces éléments.

Et comme nos perceptions sont éminemment personnelles, il est indispensable d'amener chaque acteur à explorer ses représentations, à les expliciter autant que possible, à comprendre celles des autres, pour éventuellement revisiter les siennes. Comme le dit Edgar Morin : « Le déploiement d'une connaissance objective du monde doit aller de pair avec une connaissance intersubjective d'autrui. »

C'est la raison pour laquelle nous nous sommes fixés comme objectif de toujours considérer ces trois niveaux, qui sont tissés ensemble : le territoire, matrice de l'action, les acteurs en tant que collectifs sociaux, et les personnes en tant que singularités, prises dans leur identité propre, et non dans leur rôle social.

### **Explorer les récursivités**

Une fois ces trois niveaux considérés (« je », « nous », « dans »), à la fois dans les domaines explicites et implicites, il devient possible d'explorer les récursions : chaque niveau vient interagir sur l'autre et le modifier en profondeur. Non seulement mon appartenance à mon territoire influence mon comportement, mais elle me transforme et fait de moi un être différent. Pour Edgar Morin, la récursion est le phénomène central qui permet l'autonomie et l'auto-organisation des systèmes. Comprendre les processus récursifs permet de saisir ce qui fait la singularité d'un territoire et donc de le repenser en fonction de ses capacités d'émergence.

Nous voyons ici poindre une nouvelle exigence : saisir les récursivités nécessite de franchir les clôtures disciplinaires. Isoler les disciplines les unes des autres, empêche d'appréhender les phénomènes que nous cherchons à comprendre. Comme dans bien d'autres domaines, comprendre la coopération requiert de dépasser ces cloisonnements en appréhendant des éléments aussi bien d'histoire, de géographie, de sociologie, de psychologie, d'économie, de neurosciences, d'anthropologie, ou de philosophie, dans ce que le poète argentin Roberto JUARROZ appelle une « attitude transdisciplinaire ».

## 5 Principes Opératoires

Pour répondre à ces objectifs méthodologiques, nous proposons cinq principes opératoires qui permettent la mise en évidence les signaux faibles.

- Le temps : Le temps est aujourd'hui un investissement que beaucoup, face à l'urgence climatique notamment, hésitent à faire. Pourtant, le temps est une condition de qualité, qui peut permettre d'accéder aux éléments déterminants de compréhension des modèles. Nous sommes aujourd'hui convaincus qu'il faut savoir « aller lentement pour aller vite ».
- La marche (le mouvement) : Les philosophes montrent le lien entre marcher, penser et parler, lien que les neuroscientifiques prouvent aujourd'hui. La marche est d'abord un mouvement, et on ne peut pas construire une penser sans mise en mouvement.
- La Présence : « C'est ce que nous pensons déjà connaître qui nous empêche souvent d'apprendre ». Soigner la présence c'est créer un espace de disponibilité totale, d'attention augmentée, pour être totalement mobilisés à saisir ce qui se passe, ce qui se dit, ce qui se voit, ce que l'on ressent.
- L'Introspection : Gymnastique de l'esprit qui consiste à nous regarder, nous observer, nous comprendre, la compréhension de soi-même étant la première condition à la compréhension de l'autre.
- Le Pas de Côté : Savoir se dérouter, pour porter des regards différents et multiples, sortir du cadre de pensée habituel pour appréhender l'ensemble du système, d'autres possibles, d'autres positions de perception.

## Conclusion

Nous ne savons pas bien nous emparer des dimensions implicites, qu'elles soient territoriales, organisationnelles, ou personnelles. C'est pourtant cette part implicite qui anime les acteurs et qui contribue largement au succès ou à l'échec d'initiatives. C'est la raison pour laquelle nous proposons cette approche de compréhension élargie comme outil de modélisation, et donc favorisant le changement d'échelle. D'une part, l'approche permet de prendre en compte les éléments implicites du système et des processus à modéliser, ce qui est indispensable. D'autre part, modéliser n'est pas reproduire et dupliquer. Pour réussir un essaimage, les acteurs doivent apprendre à construire, à partir d'un modèle original, leur propre modèle. Les principes que nous venons d'exposer sont utiles pour construire ces modèles.

## Caractériser les articulations entre innovations sociales et leurs territoires d'inscription (Kirsten KOOP et Pierre-Antoine LANDEL ; Université Grenoble Alpes)



Pierre-Antoine LANDEL



Kirsten KOOP

Notre propos repose sur une analyse empirique de terrains de montagne, situés dans l'Ardèche, la Drôme (Diois, Biovallée), le Vercors (Trièves), et le Val de Suse en Italie. Des études y ont été réalisées dans le cadre de deux programmes de recherche entre 2014 et 2016. Ces territoires se caractérisent aussi bien par leur statut de marge que par une grande densité d'initiatives alternatives, se multipliant notamment depuis le début du 21<sup>e</sup> siècle. L'étude de ces innovations sociales a permis de dégager des pistes permettant de répondre à la question de leur capacité à transformer les territoires en question. Nous proposons ici de présenter six formes possibles d'interface entre les acteurs des innovations sociales et leurs territoires d'inscription.

La figure de l'« **ignorance réciproque** » représente l'émergence d'un système autarcique au sein d'une dynamique territoriale structurée. Elle peut être repérée dans nombre de cas, en particulier durant les premières périodes d'implantation des néo-ruraux, avec des projets qui ont pu se développer sans lien avec le territoire d'accueil, et ce avec d'autant plus de facilité que le territoire était vidé de ses habitants, dans un contexte d'exode rural fort. Il est ainsi à noter que ces territoires ont pu d'autant plus être investis qu'ils sont alors relativement « disponibles ». Il n'y a alors jamais de l'ignorance totale.

Dans bien des cas, nous avons observé du soutien actif de la part d'élus afin de trouver un terrain ou des localités propices au projet, le besoin d'accueillir des nouveaux habitants étant fort. L'ignorance réciproque peut s'installer dans un deuxième temps, quand le projet est trop pensé pour l'entre-soi et ne dégage pas de dynamiques économiques ou sociales touchant le territoire. Les initiatives demeurent toutefois tolérées.

La « **récupération** » peut être conçue comme une figure dans laquelle la dynamique du territoire vide l'innovation sociale de son essence, c'est à dire de son caractère alternatif. On peut citer le cas récurrent des recycleries, impulsées par des associations, puis intégrées dans les compétences d'une intercommunalité. Cette dernière nie les valeurs alternatives portées par les initiateurs des projets, en les intégrant dans celles de la collectivité publique, en occurrence la réduction des coûts de traitement des déchets.

Un autre exemple est l'agroécologie, qui est initialement un projet intégral et holistique, englobant aussi bien à la sphère économique, environnementale, sociale et spirituelle. La récupération par des collectivités territoriales, les lycées agricoles et même le ministère de l'agriculture et de l'alimentation (notamment par le programme « Produisons autrement » depuis 2014) n'en retient que les aspects environnementaux. Citons en dernier exemple le cas d'une collectivité qui a associé une initiative alternative à un projet soumis à l'Union européenne afin d'obtenir des subventions. En effet, les termes de références du programme en question demandaient l'alliance à un partenaire de la société civile. L'association en question se sentait « utilisée ».



<https://www.pacte-grenoble.fr>

<https://iuga.univ-grenoble-alpes.fr>

La « **banalisation** » représente un cas dans lequel l'innovation sociale tend d'elle-même à s'insérer dans la dynamique classique/conventionnelle du système territorial. Ce cas de figure va souvent de pair avec le processus de récupération. Il semble dominant dans la vallée de la Drôme, où la densité de projets d'agriculture biologique, d'agroécologie ainsi que de circuits courts instaurés par des acteurs « alternatifs » ont inspiré les collectivités territoriales à fonder l'image du territoire sur ces dynamiques, et de créer le label « Biovallée », qui est d'abord une marque déposée. Cette réaction a lieu dans un contexte extérieur où la vallée de la Drôme risque le déclassement par rapport aux dynamiques économiques de la Vallée du Rhône. Créer l'image « Biovallée » fut pensé comme une capacité à augmenter la compétitivité et l'attractivité résidentielle face aux territoires avoisinants, avec le risque de « banalisation » des valeurs et principes alternatifs. Dans le cadre de Biovallée encore, on peut citer le cas d'un centre de vacances repris dans un cadre associatif, et réinséré progressivement dans une logique gestionnaire classique, accompagné par un rachat des locaux par la collectivité et d'un conventionnement ad-hoc. Très souvent, s'en suit une autre impulsion, portée par des individus qui ne s'y reconnaissent plus. Elle tend alors vers la troisième forme, le « décalage alternatif ».

Le « **décalage alternatif** » s'exprime quand les acteurs de l'innovation sociale refusent sa « récupération » en s'appuyant sur un renouvellement créatif permanent. Ce sont des collectifs locaux qui se forment, et qui vont se doter des moyens spécifiques pour éviter la récupération, par une autonomie juridique et un approfondissement permanent du processus d'innovation. Cette figure d'interface peut être illustrée dans le territoire de Biovallée par la volonté de la chambre départementale d'agriculture de récupérer le monopole de l'appui au développement du bio, au détriment d'acteurs locaux soucieux d'approfondir l'ancrage local et l'engagement vers d'autres valeurs. Ainsi, en Biovallée, « l'Université de l'Avenir », créée par un collectif d'acteurs engagés dans la transition écologique, a acquis une exploitation agricole avec l'appui du centre des Amanins. Elle y facilite l'installation de trois jeunes exploitants agricoles, engagés dans l'approfondissement des démarches agroécologiques.

La « **fécondation** » rappelle les cas où les deux dynamiques du territoire et de l'innovation sociale s'enrichissent mutuellement tout en maintenant leur autonomie propre. Elle est une figure classique de l'innovation. Les acteurs territoriaux, simples citoyens ou institutions, s'enrichissent des initiatives alternatives en intégrant des éléments nouveaux et en transformant leurs objectifs et moyens. Ainsi, dans le Trièves, l'implantation du centre « Terre Vivante » renforce le développement d'activités nouvelles sur le territoire et l'identité du Trièves contribue à son tour à renforcer l'image du centre. Concrètement, Terre Vivante attire et accueille chaque année 80.000 visiteurs sur ses 5 000 m<sup>2</sup> de jardins potagers pédagogiques, dans ses salles de formation éco-construites, et son espace « habitat » permettant de découvrir les matériaux et techniques de construction écologique. Ainsi, cette entreprise coopérative contribue fortement à l'arrivée d'un tourisme écologique, qui intègre la visite de Terre Vivante dans des séjours plus long. L'impact économique sur le territoire est positif : le secteur de l'hébergement, de restauration et des randonnées guidées en profitent.

L'existence et les activités de Terre Vivante ont contribué fortement à ce que le Trièves ait aujourd'hui sa Charte éco-touristique et mise sur l'image de l'écotourisme. Du fait que cette société coopérative de production est un fournisseur important d'emplois dans la région, les membres de Terre Vivante sont aussi consultés par les communautés de commune quant aux réflexions sur le développement territorial. De même, ils participent à la formation des gestionnaires d'espace. Mais, tout en influant son territoire, Terre Vivante se garde d'agir selon ses principes propres et en toute indépendance. Ainsi, elle concentre actuellement son intérêt sur la réduction de son impact environnemental.

L'« **hybridation** » enfin, résulte de cette fécondation. Elle représente la création d'une nouvelle trajectoire territoriale issue de l'héritage des deux dynamiques mais ne s'y référant pas totalement. Les acteurs du territoire s'engagent intentionnellement dans des constructions nouvelles mobilisant une coordination qui aboutit au final à la construction d'un nouveau système de normes et de valeurs propres au territoire. Cette figure, qui reste relativement exceptionnelle, peut être trouvée dans la Vallée de Suse, où s'inventent de nouveaux modes d'action. L'implantation de plusieurs « Présidios », points de rencontre du mouvement NO-TAV, sur différents lieux emblématiques, traduit une volonté de créer des lieux de délibération, conçus pour débattre des situations, décider et agir dans un cadre collectif. Ils ont été des lieux de naissance de nouveaux partis politiques locaux, qui se sont installés dans différentes communes.

Ces différentes figures ne sont ni uniques, ni figées au sein d'un même territoire et les évolutions d'une figure à l'autre sont possibles. Cependant, ce n'est que le type de « fécondation » et celui de « l'hybridation » qui permet une véritable mutation territoriale et devrait attirer l'attention.

## Peut-on sortir des énergies fossiles sans décroissance économique ? (Sarah CACOUB ; Transition Énergétique Québec)

1/ la première stratégie, connue sous le nom d'efficacité énergétique, est de réduire l'usage des fossiles en améliorant le rendement du système énergétique. Améliorer le rendement énergétique, c'est satisfaire les mêmes besoins avec moins d'énergie, ou satisfaire plus de besoins, mais avec la même énergie. Pour ce faire, il faudrait diminuer les pertes énergétiques lors de la conversion d'énergie en récupérant une partie de la chaleur perdue ou encore recycler des biens utilisés.

2/ La deuxième stratégie est de substituer aux fossiles des énergies renouvelables. Ces énergies renouvelables ne sont pas utilisables directement, il faut d'abord les capter puis les transformer par des technologies de pointe : centrale éolienne, panneau solaire, centrale solaire à concentration thermodynamique, centrale biomasse, centrale géothermique, centrale hydroélectrique, centrale marémotrice. Ces technologies permettraient de produire de l'électricité, de la chaleur et de la vapeur d'eau afin d'approvisionner les différents secteurs que sont les transports, l'industrie, le commercial et le résidentiel.

Par ailleurs on cherche à maintenir la croissance économique, considérée comme la condition nécessaire à l'accomplissement de la transition énergétique. En effet, organisations internationales, entreprises et gouvernements s'entendent sur le fait que la croissance économique permet une amélioration constante de la force de travail (amélioration des connaissances, efforts entrepris dans la R&D) et pousse au progrès technique. Grâce à celui-ci, le stock en capital matériel (métaux, ressources fossiles, usines de fabrication des panneaux solaires ou futures lignes de réseau nécessaires pour raccorder ces nouvelles énergies au réseau existant), qui est un stock épuisable et polluant, peut être remplacé par un stock en capital immatériel (logiciel, réseau intelligent, services) pour produire plus de richesse sans intrant énergétique supplémentaire.

Ainsi, la technologie est considérée comme la clef de voûte dans cette transition car elle est censée rendre possible un découplage entre la mobilisation de l'énergie fossile épuisable et la production de déchets polluants d'une part, et la croissance économique d'autre part. Cependant, certains chercheurs contestent la possibilité de ce « développement durable » en y décelant des limites physiques et un manque de « considération écologique » (AUDET, 2015). C'est ce que nous avons tenté de mettre en avant dans le chapitre 2 de ce mémoire.

D'abord, le courant de recherche de l'économie écologique soutient que le progrès technique a ses limites physiques dans le processus économique. À la lumière du premier principe de la thermodynamique auquel l'énergie que nous mobilisons obéit et qui postule que « rien ne se perd, rien ne se crée et tout se transforme », les chercheurs de l'économie écologique soutiennent que le capital artificiel n'est autre que la transformation de ressources naturelles, qui, dans le secteur de l'énergie, sont représentées à plus de 80% par les énergies fossiles. En langage économique, le progrès technique et les énergies fossiles entretiendraient une relation de complémentarité et non de substitution, ce qui signifie que le capital artificiel, représenté surtout aujourd'hui par la technologie, aiderait à amoindrir les quantités d'énergie requises en amont jusqu'à un certain point, mais ne peut en aucun cas se substituer à elles.

Autrement dit, les technologies que nous utilisons aujourd'hui reposent à leur tour sur un apport énergétique fossile.

À partir de cette thèse, et en invoquant la 2ème loi de la thermodynamique (entropie), Nicolas GEORGESCU-ROEGEN affirme qu'à très long terme, même sans un besoin de transition énergétique, la croissance économique infinie ne peut exister. Pour Herman Daly, nous pourrions tout au mieux vivre dans un régime stationnaire, donc à croissance économique nulle, si toutefois nous respectons une empreinte écologique soutenable. On fait ainsi face à un paradoxe. Tout en étant responsable de notre utilisation grandissante d'énergie fossile non-renouvelable, dont l'accessibilité est de plus en plus difficile et qui plus est la cause principale du réchauffement climatique, la croissance économique représente le facteur essentiel à l'accomplissement de la transition énergétique. Par ailleurs, l'analyse économique soutenue par Stanley JEVONS nous apprend que l'efficacité énergétique a un effet pervers sur la consommation de nos ressources, qualifié d'effet rebond. Celui-ci se définit comme le phénomène suivant : le gain d'énergie obtenu grâce à l'efficacité sera consommé pour autre chose. L'exemple des systèmes de climatisation en est un bon. Autrefois, en raison de leur inefficacité, ces systèmes étaient trop coûteux et ne pouvaient être utilisés que dans des espaces où leur présence était nécessaire (hôpitaux, salle de cinéma). Avec l'avancée technologique, on a pu améliorer le rendement énergétique de la machine, la rendre plus petite, plus productive et réduire son coût. Ce qui a mené à une démultiplication de son usage dans tous les secteurs. Dans ce cas, l'effet rebond n'a pas annulé le gain énergétique, il l'a, comme l'affirme Jevons, largement dépassé.

Progrès technique et efficacité énergétique sont donc limités par des contraintes physiques et économiques. Que faire alors ? C'est là qu'entre en jeu la deuxième stratégie, soit la substitution des énergies fossiles par des renouvelables. Peut-on détourner le regard de ce stock d'énergie fini et polluant, et l'orienter plutôt vers la captation d'un flux énergétique propre et abondant, le rayonnement de notre cher soleil, pour les 60 prochaines années ? Pour ce faire, il faudrait que ces énergies présentent au minimum le même rendement énergétique que celui des énergies fossiles afin qu'elles ne cannibalisent pas l'énergie nécessaire pour faire tourner la machine économique. Le PIB, tel que l'affirme Giraud, dépend à 60% de l'énergie. Pour certains chercheurs, il faudrait que les énergies disponibles aient un retour sur investissement énergétique (EROI) supérieur ou égal à 14 :1 pour permettre le maintien de nos sociétés de croissance. Or, plusieurs facteurs font que les EROI des énergies renouvelables sont bien inférieurs.

Partant d'un EROI standard (EROI<sub>st</sub>) inférieur à celui des EF, les ER commencent leur course avec un train de retard. On a des EROI<sub>st</sub> compris entre 20-30 pour du pétrole conventionnel, 40-60 pour du gaz, et 80-100 pour du charbon. Pour du pétrole par exemple, cela signifie qu'un baril permet d'en extraire 20 à 30 autres. Concernant les ER, l'hydroélectricité a un EROI des plus avantageux, entre 50 et 100 :1 ce qui signifie qu'un 1 TWh d'électricité va permettre de produire 50 à 100 TWh d'hydroélectricité. Les éoliennes ont des EROI compris entre 15-20 :1 et les panneaux solaires ont des EROI compris entre 4 et 12 :1. Pour les panneaux solaires, cela signifie que toute l'énergie emmagasinée par un panneau solaire tout au long de sa durée de vie, soit 20 ans en général, va permettre d'en produire 4 à 12 autres.

## **Pourquoi une si grande différence ?**

### *1/ Leur densité*

A la grande différence des stocks d'EF très denses, les ER sont des flux d'énergie diffus, qu'il faut pouvoir concentrer. Passer d'une énergie diffuse à une énergie concentrée demande un apport énergétique important. De ce fait, leur coût de fabrication et d'utilisation est élevé. A la lumière du coût énergétique des batteries s'ajoute le coût de fabrication des technologies de conversion d'ER en énergie utilisable. Ces technologies de pointe nécessitent des matériaux que l'on extrait du sol au moyen de machineries lourdes fonctionnant au carburant fossile. Cet argument est développé plus bas, au point 3/.

### *2/ Le cannibalisme énergétique*

L'apport énergétique ainsi que les métaux requis pour fabriquer une centrale ER soulèvent alors un autre enjeu, celui du cannibalisme énergétique. Si l'on s'appuie sur l'exemple donné au chapitre 2, partant du résultat qu'il faudra attendre 2 ans avant qu'une centrale solaire soit énergétiquement rentable, le risque est donc d'avoir un rythme de développement de ces panneaux plus grand que 1 centrale fabriquée tous les 2 ans, et donc d'empiéter sur l'énergie nécessaire pour répondre aux besoins de nos sociétés.

### *3/ À ce handicap vient s'ajouter leur intermittence*

Ces énergies ne sont pas disponibles tout le temps sur terre. Un panneau solaire ne peut récupérer l'énergie des rayons solaires que lorsque le temps est ensoleillé ; une centrale éolienne ne peut récupérer l'énergie du vent que lorsque celui-ci exerce une certaine vitesse sur ses pales. Ce désavantage est physiquement représenté par un facteur de capacité, c'est-à-dire un taux de fonctionnement annuel bien inférieur à celui des fossiles. Pour amoindrir ce désavantage, il faut alors utiliser 10 à 20 fois plus de superficie pour générer autant d'énergie depuis les panneaux solaires que depuis une centrale à charbon. Cependant, on ne résout le problème qu'à moitié, car si le vent ne souffle pas ou le soleil ne brille, il n'y aura pas de production, peu importe la superficie utilisée.

### *4/ Leur stockage*

Outre le désavantage d'être intermittent, l'EROI des ER est amoindri par le coût de stockage qu'une ER implique. À la différence d'un kilogramme de charbon que l'on peut tenir « entre nos mains », il est impossible de tenir un kilo de vent ! En effet, ces sources d'énergie renouvelable ne sont mobilisables qu'au moyen de technologies (condensateur, batterie) mais là encore, celles-ci n'ont pas un rendement très élevé : on constate d'importantes pertes énergétiques lors de la conversion ou encore un apport énergétique non négligeable pour fabriquer la machine de stockage.

### *5/ La limite physique au progrès technique*

Enfin, on peut se dire que, dépendamment de la maturité actuelle des ER, l'EROI tendrait à augmenter en raison des récentes améliorations à leur efficacité.

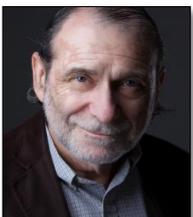
Il y a toutefois une limite au rendement lié au progrès technologique. Par exemple, le rendement énergétique théorique d'une éolienne peut atteindre au maximum 59% (c'est-à-dire qu'elle ne pourra au maximum capter que 59% de la puissance du vent). Cela montre que même si nous atteignons 100% d'efficacité, il existe des contraintes physiques qui empêchent les ER d'être aussi performantes que les EF.

Force est donc de constater que, dans un contexte de croissance économique, il est impossible aujourd'hui de remplacer les 560 EJ d'énergie mobilisés par 560 EJ d'ER car il n'y a pas une réelle relation de substituabilité entre ces deux sources d'énergie mais plutôt une relation de complémentarité. Dans l'état actuel de nos connaissances et de nos moyens, les ER ne semblent pas pouvoir remplacer les EF sans que cela ne réduise nos capacités de production, donc le PIB de nos économies nationales. On se retrouve donc acculés au pied du mur puisqu'on ne peut accomplir la transition énergétique en maintenant une croissance économique à long terme. Il faudrait décroître énergétiquement, du moins pendant quelque temps, si on veut un système énergétique viable. Mettre en place un tel système, c'est se serrer la ceinture le temps que la tempête passe. C'est donc renoncer à certains artifices, trouver des activités moins polluantes, l'économie de partage étant un exemple. Mais cela suppose une prise en charge politique.

## La culture de proximité et la transition à Montréal : vers une grille d'indicateurs de la vitalité culturelle des quartiers (Wilfredo ANGULO, Juan-Luis KLEIN, Catherine LAREAU, Laurent SAUVAGE et Diane-Gabrielle TREMBLAY ; Université Téléuq)



Wilfredo ANGULO



Juan-Luis KLEIN



Catherine LAREAU



Laurent SAUVAGE



Diane-Gabrielle  
TREMBLAY

Dès 2011, la Ville de Montréal a choisi de faire de la culture un des éléments importants de son développement en adoptant l'Agenda21 de la Culture qui érige la culture comme 4<sup>e</sup> pilier de développement durable. Ce choix stratégique de la culture s'illustre par le slogan « Montréal, métropole culturelle ». L'aménagement du « Quartier des spectacles » au centre-ville de Montréal s'inscrit dans cette perspective. Mais ce qui nous intéresse ici est une autre dimension du choix culturel montréalais, une dimension complémentaire à celle-ci qui nous semble bien s'inscrire dans la perspective de transition durable et sociétale et est cohérente avec le mouvement « Villes en transition ».

En 2007, les organismes Culture Montréal, représentant le milieu des créateurs, le Chantier de l'économie sociale, représentant le milieu de l'économie sociale, et les Corporations de développement économique communautaire (CDEC), ont mis de l'avant une option décentralisée de la culture, nommée Quartiers culturels. Cette option a été soumise à une consultation et a suscité un vaste consensus à l'échelle des quartiers. Les acteurs locaux s'y sont ralliés (Tables de quartier, tables de concertation, organisations d'artistes, CDEC, etc.). Ils prônent une culture de proximité ainsi que les liens entre celle-ci et les autres actions collectives de développement mises en œuvre par les acteurs sociaux locaux. Cette politique des Quartiers Culturels s'inscrit dans ce que nous désignons comme une approche intégrée du développement local par les actions culturelles et créatives, mobilisant des stratégies inclusives construites sur certaines potentialités de l'action culturelle en termes d'engagement citoyen, d'augmentation des capacités collectives ou de construction d'identités positives.

Afin d'outiller les acteurs locaux dans leur démarche de soutien à la culture de proximité, en collaboration avec Culture Montréal, nous avons élaboré et testé une grille d'indicateurs permettant de révéler la vitalité culturelle des quartiers montréalais. Un tel outil vise à permettre aux acteurs de mieux évaluer et connaître la vitalité culturelle des quartiers montréalais, de documenter les effets des arts et de la culture sur les communautés locales (milieux de vie) et d'outiller les acteurs et administrateurs locaux dans leur démarche d'évaluation des impacts des arts et de la culture sur leur territoire.

Aussi bien les travaux d'élaboration de la grille d'indicateurs de vitalité culturelle des quartiers que nous avons réalisés que ceux visant sa validation ont été menés de façon collaborative. Conçue conjointement avec Culture Montréal, la démarche a compté sur la participation de différents acteurs issus des communautés locales. Les partenaires ont participé à l'identification des indicateurs et à la mobilisation des acteurs locaux autour de ce projet. Un comité d'encadrement formé par des représentants de Culture Montréal, du TIESS) et des chercheurs s'est réuni régulièrement pour suivre la recherche. À certains moments, lorsque des validations plus larges ont été nécessaires, ce comité a été élargi à d'autres représentants locaux des milieux créatifs provenant de divers organismes et quartiers. Cette façon de procéder a permis de bonifier et de raffiner la démarche.

L'objectif de l'élaboration de cette grille d'indicateurs de vitalité culturelle pour les quartiers montréalais vise à répondre à la question suivante : Comment la vitalité culturelle des quartiers contribue-t-elle au dynamisme économique local et à l'amélioration de la qualité de vie des citoyens ? Par vitalité culturelle on entend la présence d'artistes, d'organismes, d'industries culturelles et créatives réticulées entre elles et avec les autres champs d'action locale. Cette vitalité se révèle dans les milieux de vie et s'articule autour de la relation culture-citoyen, tout en étant arrimée aux échelles régionale et nationale.

Afin donner un cadre à l'élaboration de la grille de 22 indicateurs (Voir tableau 1), nous avons d'abord identifié et défini avec les acteurs cinq thèmes apparus essentiels pour évaluer la vitalité culturelle d'un quartier, à savoir :

- 1) La présence d'activités créatives (artistiques) et culturelles. Ce thème est vital et nous renseigne sur les actifs sur lesquels peuvent compter les acteurs et les citoyens en matière d'activités éphémères et permanentes dans le territoire.
- 2) Le leadership. Ce thème recouvre la capacité résiliente des leaders et des acteurs locaux à mobiliser et rassembler autour d'initiatives locales (culturelle, sociale ou économique) une pluralité de ressources culturelles et artistiques, endogènes et exogènes, et de les combiner avec d'autres ressources afin de maximiser leurs retombées sur la vitalité locale.
- 3) La gouvernance. Ce thème nous renseigne sur la concertation des acteurs en vue d'arrimer des initiatives culturelles créatives à l'ensemble des initiatives visant le développement de la collectivité locale et sur la capacité d'une collectivité à orienter le développement vers des objectifs communs.
- 4) Les ressources. Ce thème englobe l'ensemble des moyens exogènes et endogènes, financiers, organisationnels, institutionnels et humains, que les acteurs culturels et artistiques ainsi que les autres acteurs, sont susceptibles de mobiliser, pour le développement des arts et de la culture sur le territoire.
- 5) L'identité. Ce thème permet de montrer l'existence d'identités territoriales positives favorisant l'engagement des acteurs locaux et leur capacité à créer un capital social, économique et culturel en lien avec l'histoire et le passé.

Une fois la grille d'indicateurs construite, pour fins de validation, elle a été appliquée dans un arrondissement de Montréal, à savoir Rosemont—La Petite-Patrie, en suivant toujours une démarche partenariale, avec la participation de Culture Montréal, du TIESS et, dans ce cas, d'acteurs du milieu culturel de l'arrondissement.

Cet arrondissement péricentral de Montréal de 140 764 habitants a été affecté par des crises économiques consécutives depuis les années 1980, comme conséquence des crises vécues par les économies industrielles. Or, depuis la fin les années 2000, les organismes communautaires du quartier mettent en œuvre divers projets concernant les activités culturelles. Diverses initiatives portées par des coalitions d'acteurs croisent des objectifs de développement économique local avec des objectifs de développement culturel.

Un exemple typique du lien entre l'activité culturelle et le développement local dans ce quartier est la réouverture du Cinéma Beaubien, un cinéma de quartier fermé par la chaîne qui en était propriétaire et qui a été repris en main suite à une intense mobilisation des acteurs socioéconomiques locaux. Cette richesse en termes d'actions culturelles et créatives dans ce quartier nous a amené à le choisir pour la première application de la grille d'indicateurs afin de tester sa pertinence.

Notre grille nous a permis de constater que le dynamisme culturel de Rosemont–La Petite-Patrie est construit sur la présence de nombreux lieux de diffusion et événements formels et informels permettant une rencontre quotidienne entre l'art et les habitants, ce qui est cohérent avec l'idée de culture de proximité. La recherche révèle que les acteurs culturels du territoire ont su faire émerger un leadership fort, incarné par les représentants du Regroupement Art et Culture de Rosemont–La Petite-Patrie (RACRP), lequel porte une vision participative de la culture. Ce leadership est reconnu aussi bien par les autorités municipales que par les divers acteurs culturels. En ce qui concerne la gouvernance, les indicateurs donnent à voir plusieurs formes de coordination entre les acteurs. La mairie d'Arrondissement joue un rôle dans la gouvernance des activités culturelles, bien que certains répondants souhaiteraient qu'elle dispose de plus de moyens. En même temps, des liens forts entre les milieux culturel et communautaire ont pu être constatés.

Ces liens servent de base à la construction de partenariats, des réseaux d'entraide et peuvent contribuer à renforcer la participation des citoyens aux événements culturels. Les constructions culturelles propres à l'évolution de l'arrondissement et à ses caractéristiques socioéconomiques ont structuré divers noyaux identitaires. Plusieurs lieux emblématiques renforcent ces noyaux.

Les indicateurs ont montré aussi l'existence d'une forte polarisation des activités créatives et culturelles. Celles-ci se concentrent dans la Petite-Patrie et dans certains lieux de ce que l'on désigne comme le cœur de Rosemont, où des foyers de vitalité culturelle se superposent aux zones d'activité commerciale. Une zone située à l'Est de l'arrondissement est peu intégrée à cette vitalité culturelle.

Néanmoins, nous pouvons dire que, dans l'ensemble, la culture de proximité est un facteur important dans cet arrondissement, non seulement en ce qui concerne les activités culturelles et créatives, mais pour le développement du quartier dans son ensemble. Ce rapprochement entre action créative et culturelle et action communautaire est certainement l'une des bases du dynamisme socioéconomique de cet arrondissement.

Tableau : Thèmes et indicateurs de la vitalité culturelle des quartiers

Thèmes	Indicateurs
<b>Présence d'activités artistiques et culturelles</b>	Présence de lieux formels et informels où se crée, se produit et se diffuse la culture.
	Présence d'événements et d'activités culturelles et artistiques (formels et informels)
	Accessibilité citoyenne.
<b>Leadership</b>	Vision des acteurs locaux du rôle de la culture dans la collectivité à long terme. (Perspective culturelle des jalons et des objectifs en fonction de la culture dans le quartier)
	Reconnaissance et légitimité (interne – externe) dont bénéficient les acteurs qui mobilisent la culture à des fins de vitalité culturelle
	Ralliement des acteurs du quartier autour de certains leaders ayant la capacité d'agir au profit de la communauté en mobilisant les ressources culturelles
	Partage du leadership (présence de plusieurs leaders en interaction et ayant des champs d'action précis, agissant conjointement dans un objectif commun)
	Capacité des acteurs du milieu d'inscrire les activités culturelles et créatives dans une stratégie globale de développement
	Stabilité et adaptabilité des leaders
	Efficacité du leadership
<b>Gouvernance</b>	Présence de projets (collaborations, d'actions conjointes et de partenariats) favorisant la mise en place d'activités culturelles et créatives sur un territoire.
	Coordination des acteurs locaux (artistes, citoyens) ayant un impact sur la vitalité culturelle (dynamique locale)
	Participation citoyenne dans les instances de concertation
	Engagement des acteurs culturels dans les différentes instances de coordination
	Capacité des acteurs culturels à se regrouper entre eux
<b>Ressources</b>	Présence de créateurs (principale ressource)
	Entrepreneuriat culturel local
	Soutien public et privé
	Présence d'un savoir-faire artistique et culturel sur le territoire
	Engagement des citoyens dans la mise en valeur des initiatives culturelles
<b>Identité</b>	Sentiment d'appartenance et de fierté de la communauté
	Présence de porteurs et de passeurs (transmission) culturels qui renforcent ou transmettent le sentiment d'appartenance dans des institutions (écoles, CPE, résidences, organismes communautaires). Qui portent l'identité du quartier (écomusée du fier monde)

Source : élaboration des auteurs

## Volteface : la transition énergétique comme projet de société (Benoît FRUND et Nelly NIWA ; Université de Lausanne)



Benoît FRUND



Nelly NIWA

Volteface a été créé et financé par un consortium composé de l'Université de Lausanne et du principal fournisseur d'électricité de la région (Romande Énergie), et soutenu par les autorités régionales (Canton de Vaud). Le programme a été lancé début 2014 et disposait d'un budget total de CHF 1'550'000 - sur quatre ans. L'objectif principal de Volteface était la création, le financement et la coordination de projets de recherche-action sur la dimension sociale de la transition énergétique. Dans le cadre de cette mission, ses activités comprenaient également :

- La facilitation du travail collaboratif au sein des équipes de recherche et entre elles.
- L'organisation d'ateliers et d'événements publics annuels qui attirent environ 400 personnes.
- La diffusion de la méthode développée et le partage des expériences recueillies.

### Les projets de recherche :

Du point de vue scientifique, les projets de recherche Volteface ont permis d'identifier de nouvelles thématiques de recherche en lien avec la transition énergétique et de créer de nouvelles connaissances et expertises à leur endroit. Les questions posées par les projets étaient par exemple :

- Comment concilier les intérêts des propriétaires et des locataires pour une gestion énergétique des logements plus efficace ?
- Comment favoriser la généralisation et la pérennité de comportements pro-environnementaux ?
- Quels sont les perceptions et les besoins des entreprises face à la transition énergétique ?
- La spiritualité et la religion sont-ils les nouveaux carburants de la transition énergétique ?
- Comment agir sur les valeurs liées à notre société matérialiste pour la rendre plus verte ?
- Comment mettre en récit les différents points de vue scientifiques sur le changement climatique et les catastrophes naturelles sous la forme d'une pièce de théâtre ?

Les résultats de recherche ont été communiqués par l'intermédiaire d'articles scientifiques et de publications pour le grand public. Près d'une douzaine d'articles ont été publiés, en plus de chapitres de livres et de recommandations politiques. Une pièce de théâtre a été réalisée et un projet d'exposition est actuellement à l'étude.

Le site Volteface ([www.volteface.ch](http://www.volteface.ch)) contient également une abondante documentation. On y trouve notamment des vidéos qui expliquent la démarche et présentent les projets de recherche-action, ainsi que les vidéos des « Rendez-Vous » annuels.



<http://volteface.ch/>

Volteface a publié un rapport intermédiaire (le Cahier Volteface) en octobre 2016, et plus récemment un livre décrivant les projets de recherche et leurs résultats, ainsi que son approche méthodologique (pdf disponible sur le site Internet).

### **Le défi :**

Le défi du programme Volteface, en particulier durant sa conception et sa phase de lancement, avait trait au caractère collaboratif et interdisciplinaire de l'entreprise. Le partenariat entre deux institutions aussi différentes que l'UNIL et Romande Énergie, pour commencer, a demandé une analyse détaillée des attentes afin de se mettre d'accord sur les points-clés du programme. Ensuite, le défi consistait à intégrer tous les champs d'expertise de l'UNIL dans le programme, soit assurer la participation de presque toutes les facultés, et à garantir une large participation de la société civile et d'une variété d'acteurs aussi étendue que possible.

### **La méthode Volteface :**

Afin de répondre à ce défi, Volteface a mis au point une méthode innovante de recherche collaborative entre les institutions académiques et les autres acteurs sociaux. Fondée sur l'idée que la transition énergétique, et la durabilité en général, sont avant tout un projet de société, les principes de base de son approche sont les suivants :

1. La définition et la sélection des sujets et des priorités de recherche, et non seulement la recherche elle-même, doivent résulter d'une démarche collaborative et d'un dialogue entre les différents acteurs de la société.
2. Une véritable collaboration signifie plus que la simple mise en commun de différents points de vue. Elle doit être comprise comme un processus dynamique dans lequel les chercheurs et les autres parties prenantes apprennent les uns des autres et sont disposés à se remettre en question, afin de trouver un terrain d'entente au sujet des objectifs, des méthodes et des résultats attendus de la recherche.

#### *1. Mise en œuvre du premier principe :*

- État des lieux : une fois le thème général défini par les trois partenaires principaux (Université de Lausanne, Romande Énergie, Canton de Vaud), un état des lieux des initiatives existantes, mais aussi des idées, représentations et préoccupations en matière de transition énergétique, a été effectué. Ce bilan a été conduit sous la forme d'une trentaine d'entretiens avec des acteurs clés de différents secteurs (associations, autorités, chercheurs, politiques, entreprises, etc.) et d'une consultation plus large des citoyens grâce à un site web. Les résultats de cet état des lieux ont ensuite été utilisés pour cadrer et rédiger un premier appel à contribution.
- Workshop préparatoire : un premier atelier a ensuite été organisé pour présenter les résultats de l'état des lieux, discuter et affiner les questions les plus pertinentes et les divers projets de recherche déjà formulés. Ce premier workshop a aussi permis de rassembler les chercheurs universitaires et les participants venant d'autres secteurs de la société.

Il a réuni une centaine de personnes provenant d'une grande variété de disciplines et de milieux. À la suite de ces deux étapes préliminaires, divers projets de recherche ont pu être améliorés ou réorientés, afin de mieux refléter les priorités et les intérêts mutuels des acteurs de la société civile et du milieu universitaire.

## 2. Mise en œuvre du deuxième principe :

- Sélection des projets : afin de renforcer le degré de collaboration entre les universitaires et les autres parties prenantes pendant la phase de recherche, une condition nécessaire pour obtenir un financement était la participation active d'au moins un partenaire extérieur au milieu universitaire. En conséquence, certains projets de recherche auxquels manquait un partenariat solide avec d'autres secteurs de la société se sont vu refuser le financement demandé. Au total, sur les 35 propositions reçues, 12 projets ont été approuvés par le comité scientifique et le comité de pilotage.
- Apprendre à travailler ensemble : La recherche-action diffère de la recherche purement académique, notamment par le fait qu'elle vise à produire des résultats socialement pertinents et à favoriser les changements sociétaux. À cette fin, une formation spéciale sur la recherche-action a été organisée par Volteface pour ses équipes de recherche, lors de laquelle elles ont pu se familiariser avec la méthodologie spécifique et les défis de cette manière de procéder.

Un second atelier réunissant l'ensemble des équipes de recherche Volteface et de nombreuses autres parties prenantes a également été mené dans le but précis de définir des scénarios d'anticipation communs pour la transition énergétique à l'horizon 2049. Ceci a permis à tous les participants de confronter leurs points de vue et hypothèses, et d'apprendre à travailler avec des personnes de différents horizons.

- Développement de la communauté et échanges de vues : des échanges réguliers entre les équipes de recherche, mais aussi entre elles et le grand public, sont des éléments clés de la méthode Volteface. C'est pourquoi plusieurs événements et « Rendez-vous » sont organisés régulièrement (au moins une fois par an). Ces réunions régulières sont un moyen de garder le contact et de faire le point sur les progrès réalisés par les équipes de recherche. Au fil des ans, ils ont fini par créer un fort sentiment de communauté entre les différents acteurs et le public, et un enthousiasme généralisé pour les questions relatives à la transition énergétique.

Ce processus, qui a permis l'émergence d'un type de recherche collaborative très fructueux et stimulant, a été appelé la « méthode Volteface ». Il suit des étapes claires et simples et peu facilement être reproduit sur d'autres thèmes et dans d'autres contextes institutionnels.

### **Les retombées positives :**

Depuis sa création, Volteface a eu de nombreux effets positifs, au sein de la communauté universitaire et au-delà. Les techniques participatives utilisées par le programme ont été reproduites pour traiter d'autres problématiques.

Ainsi un projet d'économie d'énergie a été mené dans un bâtiment de l'UNIL de manière participative et a engendré une diminution de la consommation énergétique de 15%. Les processus participatifs ont également été d'avantage utilisés dans la gestion des infrastructures du campus, pour développer en commun le concept d'un nouveau bâtiment de l'UNIL ou pour discuter avec la communauté universitaire du devenir d'un lieu sous-utilisé du campus.

Volteface a aussi fait prendre conscience à certains chercheurs qu'ils ont également un rôle à jouer dans la transition énergétique, même si cela ne fait généralement pas partie de leurs priorités de recherche. En conséquence, ce sujet n'est maintenant plus limité à la faculté des sciences de l'environnement et a beaucoup attiré l'attention des autres disciplines. Un résultat direct de Volteface est la mise en valeur du réseau de chercheurs de l'UNIL travaillant sur les questions de développement durable.

Ce réseau est maintenant mis à contribution pour développer le volet recherche de la politique de durabilité de l'UNIL. Au-delà de l'université, Volteface a permis de créer de nouvelles connaissances directement utiles à la société et de mettre en place des collaborations sur le long terme. Certains projets de recherche ont débouché sur des recommandations concrètes qui pourraient être mises en application dans les milieux politiques et économiques. Certaines communes, associations et entreprises ont déjà fait part de leur volonté de poursuivre l'expérience et de s'engager dans de nouveaux projets de recherche du même type.

### **Pour aller plus loin :**

Les vidéos du programme Volteface et des projets de recherche :

<https://www.volteface.ch/contenu/publications>

- Le livre Volteface : Nelly Niwa et Benoît Frund (éds.), Volteface. La transition énergétique : un projet de société, Éditions d'en bas (Lausanne) et Éditions Charles Léopold Mayer (Paris), 2018. <https://www.volteface.ch/contenu/livre>

## Les fondations philanthropiques et la transition écologique : le baiser de la mort ? (Sylvain LEFÈVRE ; CRISES et PhiLab)



Sylvain LEFÈVRE



<http://crises.uqam.ca/>

Les organisateurs de ces rencontres nous posent deux questions redoutables :

1/ Comment faire émerger des projets locaux de transition énergétique ?

2/ Comment favoriser le changement d'échelle ?

Ces deux questions sont étroitement imbriquées. A Montréal, dans le domaine de l'alimentation par exemple, émergent de nombreuses initiatives de circuits-courts, de marchés de quartier, d'agriculture urbaine, afin de lutter contre les déserts alimentaires, développer un autre modèle de production, de circulation et de consommation de l'alimentation. Ce n'est pas la bonne volonté, l'inventivité et l'innovation qui manquent, mais les moyens pour pérenniser, mutualiser, sociale plus globale. Ce sont aussi les ressources financières, dans un cadre de restriction des dépenses publiques, surtout pour des biens et services qui ne sont pas de « premières lignes » (réponses directes à des besoins urgents en logement, santé ou alimentation) et dont les effets peuvent être incertains. Les financements publics sont donc difficiles à trouver pour ces innovations sociales, dans le domaine de la transition écologique et énergétique. Et dans la mesure où nombre d'entre elles ne visent pas la lucrativité, ou ne permettent pas de cerner une demande solvable immédiate, elles ne veulent ni ne peuvent se prévaloir de la rentabilité du secteur marchand. Comment donc financer ces initiatives et accompagner ce changement d'échelle ?

Une réponse parfois avancée est celle de la philanthropie, ou plutôt des grandes fondations privées<sup>27</sup>. En effet, dans les dernières années, de grandes fondations ont commencé à s'engager de plus en plus sur ces enjeux de transition écologique. Qu'attendre de ce parrainage philanthropique ?

### Le retour des fondations

A la fin du XIXe siècle et au début du XXe siècle, les « barons voleurs », ces capitaines d'industries (ROCKEFELLER, SAGE, CARNEGIE, FORD, etc.) deviennent en quelques décennies les hommes les plus riches du monde, grâce à la révolution industrielle aux États-Unis. Parallèlement à leurs empires industriels et financiers, ils bâtissent des fondations philanthropiques, pour des raisons diverses (et non-exclusives) : ferveur religieuse, volonté de « rendre à la communauté », gain d'un pouvoir politique et symbolique, réponse paternaliste à des problèmes sociaux qui pourraient, le cas échéant, déboucher sur une menace révolutionnaire, etc. A rebours de la vieille charité qui s'attaquait, avec vertu, aux conséquences et symptômes des problèmes sociaux, la « philanthropie scientifique » vise, avec méthode, les causes. Les fondations philanthropiques financent donc la recherche scientifique et adossent la réforme sociale à une structure organisationnelle rationalisée, afin de trouver les maux des problèmes contemporains.

<sup>27</sup> Dans le reste de l'article, quand je parle de « fondations », j'entends les fondations privées subventionnaires, c'est-à-dire créées grâce à un capital donné par une famille, un particulier, une entreprise, et dont le placement sur des marchés financiers permet de générer des rendements ; ces ressources financières sont distribuées sous forme de dons à divers organismes associatifs. Je ne parle donc pas ici des fondations « parallèles », créées par exemple pour financer uniquement un hôpital ou un musée, grâce à des collectes de fonds.

Dans ce courant, une nébuleuse réformatrice se développe autour de l'hygiénisme, en Amérique du nord comme en Europe, pour lutter contre la pauvreté, l'insalubrité et la pollution des grandes villes (TOPALOV, 1999). On y trouve des élites patronales et politiques locales, des médecins, des urbanistes, des chrétiens engagés, etc., qui s'organisent dans de grands sommets et réseaux internationaux, et mettent en place à l'échelle locale des solutions hybrides, entre action publique et action privée. Les grandes fondations philanthropiques, dont l'actif financier est lié à une accumulation dans le secteur industriel, deviennent des acteurs de premier plan dans ce paysage philanthropique.

Un siècle plus tard, pour des raisons liées à un nouveau cycle d'accumulation de grande fortunes dans les secteurs de la finance et des technologies de l'information (cf. par exemple GATES (Microsoft), OMIYAR (Ebay), ZUCKERBERG (Facebook) aux États-Unis), d'accroissement des inégalités, de retrait de l'État social, et de la montée de thématique de responsabilité sociale des entreprises, voire du « philanthrocapitalisme » (BISHOP, Green, 2008), on assiste aujourd'hui à la prise de pouvoir de nouveaux « barons voleurs » dans le domaine philanthropique. Des fondations de premier plan sont bâties, avec des budgets pouvant atteindre plusieurs milliards. On retrouve, comme un siècle plus tôt, des partenariats mi-public, mi-privé, que ce soit avec des États ou des municipalités (LEFEVRE, BERTHIAUME, 2017). Mais, alors que les fondations du début du XXe siècle s'attelaient surtout à bâtir des institutions (Universités, hôpitaux, musées, bibliothèques, cf. ZUNZ, 2012), le mot d'ordre aujourd'hui est plutôt le financement de l'innovation, et notamment de l'innovation sociale, dans les domaines de la santé, de l'inclusion sociale et économique, mais aussi parfois de l'environnement.

### **Faire émerger des initiatives locales et favoriser le changement d'échelle : une mission idoine pour les fondations**

En Amérique du nord, la promotion de l'innovation sociale est récurrente dans les orientations des grandes fondations philanthropiques. Plusieurs raisons peuvent être avancées pour l'expliquer, liées à une redéfinition plus large du rôle des fondations (ANHEIER, HAMMACK, 2010). En premier lieu, leur budget modeste, comparé à l'État, les incite à financer des initiatives émergentes ou des causes orphelines, plutôt qu'à redoubler les politiques publiques. En même temps, leur autonomie financière leur permet de prendre des risques et de miser sur des initiatives qui sortent des sentiers battus, tout en ayant un horizon temporel non-soumis au court terme du marché (soumis au verdict des actionnaires et consommateurs) ou du gouvernement (soumis au verdict des élections). Ceci leur permet de s'attaquer à des problématiques de long-terme au nom des générations futures, par exemple (REICH, 2016). Les fondations sont donc toutes désignées pour s'intéresser à des initiatives locales de transition écologique.

Dans les dernières années, de grandes fondations se sont orientées vers cette mission, de plusieurs manières. Le mode d'intervention le plus traditionnel et le plus fréquent des fondations est le financement d'organismes, de « leaders » ou de programmes. Mais elles peuvent aussi intervenir d'autres manières.

Par exemple, au-delà du financement, elles peuvent jouer un rôle de premier plan dans la coordination d'initiatives locales ; on peut penser au programme *100 Resilient Cities* de la Fondation ROCKEFELLER, lancé en 2013, qui vise à donner des moyens aux villes pour se préparer aux « chocs » à venir, que ce soit dans le domaine climatique, social ou démographique. Paris comme Montréal font partie de ce réseau de villes qui favorise l'échange d'expertise et de « bonnes pratiques ». Ces villes sont aussi dotées de ressources internes dans leurs administrations municipales, financées par la Fondation ROCKEFELLER, qui visent à appuyer une réflexion et des actions transversales sur ces enjeux<sup>28</sup>. Autre modalité d'action, l'intervention des fondations dans le débat public, comme dans le cas de l'Accord de Paris sur le Climat (Morena, 2016). Enfin, leur quatrième modalité d'intervention tient au placement de leur actif financier. A ce titre, il faut souligner le rôle joué par certaines fondations dans les campagnes de désinvestissement des énergies fossiles ; la décision de plusieurs fonds Rockefeller de sortir leurs actifs financiers de ces secteurs a une portée à la fois financière mais aussi fort symbolique, puisqu'ils tournent le dos à une fortune accumulée grâce aux hydrocarbures et la désignent ainsi comme une énergie du passé, tout en privilégiant des investissements dans les énergies renouvelables<sup>29</sup>.

### Limites et défis du soutien philanthropique

Ce dernier exemple permet de cerner les limites du soutien philanthropique des fondations. En effet, les fonds et fondations de la famille ROCKEFELLER sont divers et si certains d'entre eux (environ 900 millions de dollars US) ont opté pour le désinvestissement, la Fondation ROCKEFELLER (4 milliards de dollars US) est opposée à cette stratégie pour l'instant<sup>30</sup>. *De facto*, l'univers philanthropique est très hétérogène et il faut bien saisir que la portion des fondations engagées dans les modalités d'action plus intenses détaillées précédemment sont très minoritaires. La plupart des fondations agissent exclusivement en octroyant des dons, sans s'engager dans la coordination d'actions collectives, sans prendre la parole dans des débats sociaux et surtout sans adopter un placement de leur actif financier en conformité avec leur discours de changement social. De plus, que ce soit en Amérique du Nord ou en France, l'environnement est un secteur très peu financé par les fondations, si on le compare aux secteurs de la santé, de la religion (de loin le premier secteur financé en Amérique du Nord) ou de l'éducation. En somme, les fondations engagées fortement sur les enjeux environnementaux restent l'exception, et non la norme.

Seconde limite : l'enjeu démocratique lié à la philanthropie. Les décisions d'affectation des fonds sont l'œuvre des donateurs ou des administrations des fondations et non des choix collectifs. Ces choix ne donnent généralement lieu ni à des délibérations où les citoyens ou les groupes financés pourraient participer et avoir un poids décisionnel, ni à une reddition de compte envers le grand public ; la philanthropie s'accompagne alors du « privilège » d'être arbitraire.

---

<sup>28</sup> Sur l'exemple de Paris, cf. [http://www.lemonde.fr/smart-cities/article/2017/09/21/paris-se-dote-d-une-strategie-de-resilience\\_5188938\\_4811534.html](http://www.lemonde.fr/smart-cities/article/2017/09/21/paris-se-dote-d-une-strategie-de-resilience_5188938_4811534.html)

<sup>29</sup> <https://www.nytimes.com/2014/09/22/us/heirs-to-an-oil-fortune-join-the-divestment-drive.html>

<sup>30</sup> <https://www.theguardian.com/environment/2016/mar/23/rockefeller-fund-divestment-fossil-fuel-companies-oil-coal-climate-change>

Or ces choix nous engagent tous. D'abord parce qu'ils touchent à des enjeux collectifs, de surcroît quand on évoque les enjeux de transition écologique et sociétale. Ensuite parce qu'ils ont aussi de l'influence (même s'il ne faut pas la surestimer) sur des administrations publiques, comme dans l'exemple du programme *Resilient Cities*. Enfin parce qu'ils engagent des fonds publics de manière systématique, *via* le privilège fiscal. En Amérique comme en Europe, les gouvernements ont mis en place depuis des décennies des mécanismes d'incitations fiscales pour les dons. Or ces incitations fiscales pour les dons représentent un montant non-négligeable : en France, en 2014, ce montant (1,9 milliards d'euros) dépasse celui des subventions publiques aux associations (COTTIN-MARX et al., 2017). Cette part d'argent public dans le don philanthropique rend plus difficile de justifier le « privilège de l'arbitraire » qui serait lié à la « générosité privée ».

Troisième limite : les relations ambiguës entre changement social et fondations philanthropiques. Les historiens de la philanthropie, notamment aux États-Unis, sont partagés sur le rôle joué par les fondations durant certains épisodes de leur histoire, comme la lutte pour les droits civiques. Alors que certains louent l'engagement de fondations, telle la Fondation ROSENWALD ou la Fondation FORD, en appui à ce mouvement, d'autres soutiennent que ce soutien fut aussi un « baiser de la mort » ; c'est un soutien souvent tardif et qui affadit les mouvements, en privilégiant les composantes les plus consensuelles, les plus professionnalisées et les plus apolitiques, au détriment des composantes du mouvement plus *grassroots* et défiant plus frontalement le *statu-quo*. On ne parle pas d'un « contrôle » mais plutôt de « refroidissement » et de « canalisation » des mouvements (LAMBELET, 2014). On peut penser ici, dans le domaine de la transition écologique, à la survalorisation des initiatives qui traitent de « résilience » des territoires, sous l'angle d'une adaptation à un changement à venir -plutôt qu'une dénonciation ou une lutte contre les causes de ces changements-, des initiatives qui prennent la forme de l'entrepreneuriat social -au détriment de modèles plus en rupture avec l'ordre social et économique-, ou enfin des initiatives qui s'engagent dans la concertation et la recherche de consensus -plutôt que celles qui revendiquent plus fortement leur autonomie et tiennent à accentuer, plutôt qu'à adoucir, un dissensus-.

### **Conclusion : des fondations en transition ?**

En conclusion, que tirer de cette succincte présentation des opportunités et défis du soutien philanthropique aux initiatives de transition écologique ? Tout d'abord, si on reprend les deux questions qui ouvrent cet article, oui, des fondations philanthropiques peuvent fournir un soutien précieux à des initiatives locales de transition et leur permettre un changement d'échelle. Ce soutien peut prendre plusieurs formes : financement par les dons et le placement d'actifs, appui logistique et en termes d'expertise dans la mise en réseau et le déploiement des initiatives, appui politique et symbolique quand la fondation fait entendre sa voix. Mais il faut prendre la mesure des trois fortes limites pointées. D'abord, l'immense majorité du champ philanthropique se tient aujourd'hui encore très loin de ces enjeux de transition.

Ensuite, la philanthropie comporte une verticalité dans le rapport donateur-donataire et une forme d'arbitraire liée au cadrage de la « générosité privée », très problématiques d'un point de vue démocratique. Enfin, le soutien des fondations a tendance à marginaliser les initiatives les plus « hors cadre », qui sont pourtant précieuses au vu des défis de la transition écologique et sociétale.

Si on retourne le problème, on peut aussi considérer le « baiser de la mort », non plus entre fondations et initiatives de transition, mais plutôt entre fondations et le processus de transition. En effet, les fondations s'attaquant de front à la transition écologique et sociétale sont confrontées *de facto* à des « questions existentielles », qui interrogent leur légitimité économique, symbolique et politique, à l'image des fonds Rockefeller, en lutte aujourd'hui contre l'industrie qui permit leur propre fortune<sup>31</sup>, ou encore à l'image des fondations qui tentent d'adopter un fonctionnement plus démocratique. Cette situation des « fondations en transition » n'est pas sans intérêt, du point de vue scientifique comme politique.

### Références

Anheier H., Hammack H. (eds.) *American Foundations. Roles and Contributions*. Washington, DC: The Brookings Institution Press, 2010.

Bishop M., Green M., *Philanthrocapitalism : How the Rich Can Save the World*. New York, Bloomsbury Press, 2008.

Cottin-Marx, S., Hély, M., Jeannot, G. & Simonet, M. « La recomposition des relations entre l'État et les associations : désengagements et réengagements ». *Revue française d'administration publique*, 163 (3), p. 463-476, 2017.

Lambelet A., *La philanthropie*. Paris, Presses de Sciences Po, 2014.

Lefèvre S., Berthiaume A., « Les partenariats entre secteur public et fondations philanthropiques au Québec : genèse, contestation et épilogue d'une réforme de l'action publique ». *Revue française d'administration publique*, 163 (3), p. 491-506, 2017.

Morena E., *The price of climate action: Philanthropic foundations and the global climate debate*, London: Palgrave, 2016.

Reich R. « On the Role of Foundations in Democracies », in Reich, R., Cordelli, C., & Bernholz, L. *Philanthropy in Democratic Societies: History, Institutions, Values*. Chicago, IL : University of Chicago Press, p. 64-86, 2016.

Topalov C. (dir.), *Laboratoires du nouveau siècle. La nébuleuse réformatrice et ses réseaux en France (1880-1914)*, Paris, Editions de l'EHESS, 1999.

Zunz O. *La philanthropie en Amérique. Argent privé, affaires d'État*. Paris, Fayard, 2012.

---

<sup>31</sup> <http://nymag.com/daily/intelligencer/2018/01/the-rockefellers-vs-exxon.html>



*Avec une situation écologique qui se dégrade malgré les alertes croissantes de la communauté scientifique, avec ce fond ambiant de défiance démocratique, les risques d'une société qui ne fasse plus société apparaissent. Attention alors au « clair-obscur où surgissent les monstres ».*

*Face à ce défi planétaire, comment mobiliser notre responsabilité individuelle et collective pour apporter des réponses sur nos territoires locaux, là où nous sommes le plus à même d'agir ?*

*Comment à apprendre à faire ensemble aux différentes échelles géographiques et culturelles, comment faire émerger des projets collectifs porteurs de politiques publiques, comment changer d'échelle sur nos territoires ?*

*Telles sont les questions abordées lors de cette rencontre internationale francophone, organisée à l'initiative du programme partenarial Transition Energétique & Sociétale.*

**TRANSITION ÉNERGÉTIQUE & SOCIETALE  
PROGRAMME PARTENARIAL**

**<http://www.college-transitions-sociales.fr>  
[college-ts@imt-atlantique.fr](mailto:college-ts@imt-atlantique.fr)**



**Programme partenarial  
Transition énergétique & sociétale**